

# Le débat sur les tours de grande hauteur

Pages 14 et 15

ISSN 1259-9034



## DU MOIS

JOURNAL ASSOCIATIF D'INFORMATIONS LOCALES - PARAÎT AU DÉBUT DE CHAQUE MOIS - N° 104 - MARS 2004 - 2,20 EUROS

## Maison des associations : ouverture imminente

*Cet équipement municipal de proximité offrira conseils et services aux associations.*

(Page 3)

**Élections régionales :  
les enjeux**

(Pages 6 et 7)

**Une semaine pour  
célébrer les femmes**

(Pages 8 et 9)

**Antennes : mobilisation  
contre les opérateurs de  
téléphonie mobile**

(Page 10)

**“Droit au logement”  
quitte le 1 rue Marcadet**

(Page 12)

**Tati veut licencier**

(Page 13)

**Tafanel pourrait renon-  
cer à la cour du Maroc**

(Page 14)

**Histoire : ce pauvre  
monsieur Willette, privé  
de square**

(Page 21)

**Le bulletin d'abonnement est en  
page 18.**

## Ils ont fait la classe dans la rue



Une institutrice de l'école 7 rue Championnet a fait cours sur le trottoir (avec l'accord des parents), afin de protester contre les projets de suppression de classes. Neuf écoles étaient concernées dans le 18e. L'action des parents et enseignants a déjà fait annuler les suppressions dans six d'entre elles.

**En page 5 : “Lutte des classes” contre les fermetures annoncées dans le 18e.**

Noël Monier



## À propos de Willette

Nous avons reçu de Richard Khaitzine, écrivain (auteur entre autres d'un livre sur le *Chat noir*), une longue lettre à propos d'articles publiés dans nos derniers numéros sur le dessinateur Willette. En voici les principaux passages.

«J'ai été étonné de votre virulence à l'égard de Willette. La passion entraîne parfois à des outrances, surtout dans une période où le politiquement et le sociologiquement corrects excluent tout sens des nuances. (...) Je ne dis pas que Willette ne céda jamais à la tentation de l'antisémitisme, j'attire simplement votre attention sur le fait que votre discours est un peu trop tranché et se fait le relais des propos de certains élus qui se croient investis de l'autorité de juger de tout. (...) Vouloir imposer à tout prix [sa morale] est contraire à la notion même de démocratie...»

Je suis libertaire et nullement antisémite, petit-fils de juifs russes émigrés. Pour autant, je ne pousse pas la naïveté jusqu'à posséder une vision manichéiste du monde... Les individus ne peuvent être étiquetés "bons" ou "mauvais", parce que l'âme humaine est complexe et que l'intellect, comme le cœur, est faillible...

Pour en revenir à Willette, il faut se situer dans le contexte historique de l'époque. La France dans sa majorité, et ce, qu'il s'agisse du peuple ou de l'intelligentsia, nourrissait une haine et une rancune viscérales à l'égard de la finance juive. Les raisons de ces sentiments étaient multiples, mais les principales trouvaient à s'alimenter dans le rôle qu'avaient joué ces financiers dans la guerre puis la défaite de 70, et lors de la Commune...

L'un des paradoxes du changement

de nom du square Willette – mais les politiques ne sont pas à une ânerie près – réside dans le fait que Louise Michel n'était pas plus tendre envers les banquiers et financiers israélites. Il suffit de lire ses ouvrages pour s'en convaincre...

Lors de l'affaire Dreyfus, peu nombreux furent les artistes et intellectuels à se ranger derrière le capitaine, y compris parmi les hommes de gauche, trop heureux de laisser le linge sale se laver en famille au sein de "la grande muette". Parmi les signataires de *la Libre parole* (journal d'extrême-droite) on retrouve en 1898 les noms de Pierre Louÿs, François Coppée, mais aussi Paul Valéry, Paul Léautaud, Henri Rochefort (eh oui !). Il est de bon ton de glorifier Zola, sa clairvoyance, mais en oubliant qu'il refusa de soutenir Jean Grave, qu'il maltraita Verlaine et Villiers de l'Isle-Adam. Il passa à côté de toute une génération littéraire sans rien y comprendre...

Il est de bon ton de lutter contre le racisme et l'antisémitisme, avec raison, et ce combat je l'ai mené bien avant vous sans doute... mais en étant conscient que ces tares ne sont que le prolongement de l'ostracisme, le racisme social. Or cette notion, et je le déplore, est plutôt absente de vos colonnes. Il suffit de regarder autour de soi pour constater que la pauvreté se développe à une vitesse effrayante et que les politiciens, tous bords confondus, ont œuvré à l'instauration de la mondialisation, ont trompé la jeunesse en agitant le leurre d'une Europe des hommes et des idées alors qu'ils travaillaient à l'instauration de l'Europe financière et commerciale... Ce qui se dessine à l'horizon, après les premières

mesures anti-sociales visant à supprimer les acquis de 1936 et 1945, c'est l'organisation du paupérisme... Cela a commencé avec la vente massive d'appartements et l'augmentation record des loyers, organisée par les marchands de biens. Voilà du grain à moudre, et autrement plus important que de savoir si l'on doit débaptiser ou rebaptiser tel ou tel lieu...»

Richard Khaitzine

**Note de la rédaction :** Voir l'article sur Willette en page 21 de ce numéro. Précisons seulement ici deux points :

• Nous nous efforçons d'échapper au manichéisme. Sur certaines questions, notre journal prend position, mais généralement nous faisons état aussi des opinions différentes ou opposées qui peuvent exister. La pluralité des opinions sur les questions politiques, philosophiques, morales, artistiques, est chose normale. Il est cependant un domaine où on ne doit pas faire preuve de la même tolérance : le racisme. Le racisme n'est pas une opinion susceptible de débat ou de compromis. Le racisme est un refus de l'autre non pas en raison de divergences d'opinions ou d'oppositions d'intérêts sociaux, c'est une volonté d'exclure l'autre ou de l'anéantir pour la seule raison qu'il existe et qu'il est autre. On ne peut pas discuter avec le racisme, on ne peut que le refuser et le combattre. Et peut-être l'indulgence est-elle possible envers quelqu'un qui s'y serait laissé entraîner de façon épisodique, mais ce n'était pas le cas de Willette.

• Si vous pensez vraiment que nous sommes indifférents au développement de la pauvreté, c'est que vous avez mal lu notre journal.

etc.) semblent prises en considération, sans parler d'autres idées comme l'élargissement des trottoirs rue d'Orchamps, villa Léandre, rue Simon Dereure... Pour ne citer que ces deux dernières, ce sont des impasses, désertes à toute heure du jour et de la nuit ! Et les frais de toutes ces fantaisies ? Qui les paiera et au profit de qui ?»

M. Lecomte

## Ils vont me faxer

«Je crois qu'ils vont me faxer.»

Dans le 31, du côté de la rue Damrémont, une mince petite fille, 6 ou 7 ans, debout près de sa grand-mère. Elle est interloquée, la grand-mère.

– Tu sais ce que ça veut dire ?

– Non.

– Eh bien, regarde.

La grand-mère sort un ticket de bus et le glisse dans la fente de l'appareil :

– Tu vois, c'est un peu la même chose.

– Alors, ils vont le faire. Ils vont me faxer.

– Tu vois bien que ce n'est pas possible !

– Si, si. Dans la chanson, ils le disent : "Elle est tellement maigre qu'on pourrait la faxer."

– Ne t'inquiète pas. Ils n'y arriveront pas. Et ton amoureux ? Tu as bien un amoureux ?

– Tu le diras à personne ? Alors mon amoureux... il a des chaussures Adidas, un jean délavé, un t-shirt Gap, un blouson Puma, un sac Carhart... Il est super beau.

Est-il brun, blond, grand, petit, aimant, dur ? Allait-on le faxer lui aussi ? La grand-mère n'a pas osé le demander.

Rose Pynson

## L'odeur de la librairie

Manque de flair ? Dans l'article de notre dernier numéro sur les librairies rivalisant d'imagination pour leur enseigne, nous en avions oublié une : *L'Odeur du book*. En suivant la piste, nous l'avons trouvée, 13 rue Ramey. C'est une bouquinerie, of course. Morena et Eric y vendent des livres d'occasion, dont quelques english books, et vous dénichent aussi les rares exemplaires restants des éditions épuisées. C'est bien.

Ils ont ouvert le jour de la Saint-Valentin 2003, cadeau pour les amoureux de l'odeur des vieux livres.

## Square de la Turlure

«J'ai appris que la mairie de Paris envisage de rebaptiser le square de la Turlure pour lui donner le nom de Marcel Bleustein-Blanchet. Je n'ai rien contre M. Bleustein-Blanchet (dont je sais seulement qu'il a dirigé l'agence Publicis). Mais "la Turlure" est un si joli nom, pourquoi le changer ?»

Louis Pochain

## L'auto à Montmartre

Les projets du conseil de quartier Montmartre concernant la circulation (voir notre numéro de janvier) suscitent débat et contradiction. Deux de nos lecteurs s'expriment :

«Les projets discutés au sujet du

"quartier vert" de Montmartre sont fondés sur l'hostilité des restrictions à la circulation et au stationnement des automobiles. Quand j'ai voulu expliquer les inconvénients que ça aura pour beaucoup de personnes, le président du conseil de quartier m'a répondu : "Vous pouvez prendre les transports en commun." Mais pour moi, qui ai des douleurs aux jambes et pour qui la station debout est très pénible, le métro n'est guère recommandé ni possible, les bus encore moins. Je suis obligée d'utiliser ma voiture, et ne suis sûrement pas la seule dans ce cas.»

H. M.

«Dans l'article sur la circulation à Montmartre, d'in vraisemblables modifications de parcours (Lepic-Abbesses,

**Le 18e du mois** est un journal d'informations sur le 18e arrondissement, indépendant de toute organisation politique, religieuse ou syndicale. Il est édité par l'Association des amis du 18e du mois.

76, rue Marcadet, 75018 Paris. Tél. 01 42 59 34 10. Fax 01 42 55 16 17.

E-mail : dixhuitdumois@libertysurf.fr

Les correspondances sur les abonnements doivent être envoyées par écrit.

• **L'équipe de rédaction** (entièrement bénévole) : Christian Adnin, Dan Aucante, Francine Bajande, Mikael Bourdaraud, Christine Brethé, Olivia Bruynoghe, Edith Canestrier, Nathalie Cardeilhac, Virginie Chardin, Cendrine Chevrier, Michel Cyprien, Benjamin Dard, Paul Dehédin, Florence Delahaye, Paul Desalmand, Anne Farago, Danielle Fournier, Astrid Gaillard, Jacqueline Gamblin, Sylvain Garel, Michel Germain, Fouad Houiche, Marika Hubert, Stéphane Journoux, Bertrand Lazard-Peillon, Bertrand Lofori, Noël Monier, Vincent Muteau, Thierry Nectoux, Delphine Perl, Patrick Pinter, Rose Pynson, Élise Rathat, Sabadel, Lucie Taboulot, Mélanie Taravant, Claude Thomas. • **Rédaction en chef** : Marie-Pierre Larrivé. • **Secrétariat de rédaction** : Nadia Djabali. • **Directeur de la publication** : Christian Adnin.

## PETITES ANNONCES

■ **Cours de chant** : Professeur expérimenté (formation classique USA) donne cours de chant **individuels tous niveaux** (débutants appréciés). Pose de voix, respiration, diction, interprétation. Tél. 01 42 58 55 98.

■ **Biodanza - danse de la vie** - pour améliorer la santé, réveiller la joie de vivre, éliminer le stress, renforcer la confiance et l'estime de soi grâce à des exercices à un, à deux, à trois, en groupe avec des mouvements simples sur des musiques expressives qui réveillent nos émotions. Sans connaissance préalable ou aptitude particulière. Tous les lundis de 20 h 30 à 22 h. - 42 rue Fontaine, métro Blanche. Cours d'essai 10 €. Tél. Aïnes, 01 42 52 41 98 ou 06 81 20 91 28.

■ **Parking, à louer** : 100 € charges

comprises, **ou à vendre** : 12 200 €. Entrée/sortie piéton : 67 rue du Poteau, 75018. Entrée/sortie parking : 117 rue Championnet, 75018 (ouverture par bip). Immeuble sécurisé (dicode et code ascenseur). Libre immédiatement. Tél. 01 42 57 40 82.

■ **À louer** : 14 rue Leibniz, quartier Moskova, **un box fermé** pour une voiture. Dicode + bip. Libre de suite. 130 € mensuels. Tél. 01 42 57 00 47.

### TARIFS DES PETITES ANNONCES

• **Gratuit pour les associations** jusqu'à un maximum de 240 signes. **Pour les autres personnes, 9 € jusqu'à 240 signes.** Paiement à la commande. • Au delà de 240 signes, 9 € supplémentaires jusqu'à 480 signes. Les annonces doivent nous parvenir au plus tard le 20 du mois précédant la parution.

# Les associations rentrent à la Maison

**La Maison des associations du 18e devrait ouvrir fin mars. Un équipement à la disposition des associations, fonctionnant pour elles et avec elles.**

La Maison des associations devrait ouvrir ses portes le 30 mars. Cet équipement municipal de proximité, dont le fonctionnement a été conçu en concertation entre la mairie du 18e et un groupe de travail d'associations volontaires (voir le 18e du mois de janvier 2004), offrira des services et du conseil aux associations et des informations sur la vie associative au public. La Maison des associations du 18e, située 15 passage Ramey, fonctionnera du mardi au samedi.

## Une maison pour qui ?

Cet équipement a été conçu pour accueillir et renseigner un public intéressé par la vie associative,

Mais surtout, les associations y trouveront un ensemble de services mis à leur disposition. Pour en bénéficier, il suffira de s'inscrire, à partir du 30 mars, à la Maison des associations. Conditions : être une association constituée loi 1901 et avoir son siège social ou une activité régulière dans l'arrondissement. Documents à fournir : statuts, première déclaration à la préfecture, photocopie de la publication au *Journal officiel* mentionnant la date de création de l'association, déclarations modificatives éventuelles (changement d'adresse) et liste des membres du bureau. Toutes les prestations sont gratuites et disponibles dès l'inscription.

## Une Maison pour quoi faire ?

Quatre salles de réunion et cinq bureaux sont destinés à l'usage des associations, pour tenir des permanences, recevoir du public, travailler,



L'architecte Richard Scoffier a conçu un espace sans obstacles où les volumes s'imbriquent «comme autant d'organes dans un squelette».

organiser des réunions liées à la vie de leur association. Une photocopieuse et des téléphones seront à leur disposition pour les activités de permanence ainsi qu'une salle informatique de cinq postes équipés de logiciels de traitement de texte et de connexion à Internet

Une salle de reprographie située en sous-sol est destinée aux photocopies en nombre, mais, afin d'éviter le gaspillage, il faudra apporter son propre papier.

Les associations qui le souhaitent pourront également stocker leurs documents de travail dans des casiers amovibles, facilement transportables, entreposés au sous-sol.

Enfin, il y aura une centaine de boîtes postales pour recevoir du

courrier, et une domiciliation juridique sera également possible, mais sous certaines conditions.

Une base documentaire est actuellement en cours d'élaboration : éléments de législation, information sur les expériences associatives nouvelles et journaux associatifs.

## Comment fonctionnera-t-elle ?

Pour avoir accès à toutes ces prestations, il faudra réserver des dates et/ou un créneau horaire. Il n'y aura ni automaticité ni régularité dans l'attribution des créneaux horaires, qui ne seront pas forcément les mêmes toutes les semaines, ni sur l'année, mais qui devront pouvoir être fixés sur des périodes suffisamment longues (six mois). L'accès aux salles de réunion sera également possible ponctuellement en dehors des jours et des horaires d'ouverture, grâce à un système de badge électronique à réserver auprès de l'accueil.

## Comment sera-t-elle gérée ?

C'est ici que réside la véritable originalité de la Maison des associations du 18e. C'est un conseil d'orientation composé d'associations qui définira les orientations de la Maison et formulera des propositions sur la vie associative. Il proposera par exemple des rencontres, des journées thématiques et travaillera sur les demandes formulées par les associations.

Ce conseil sera composé de dix-huit membres, représentant chacun

une association différente élue pour trois ans (date des premières élections à fixer) par et parmi les associations inscrites. Il élira un bureau, composé de trois associations, et chargé de le représenter au sein du comité de pilotage, qui rassemblera également le maire du 18e, le directeur général de la mairie et la directrice de la Maison des associations. Ce comité de pilotage mettra en œuvre les décisions du conseil d'orientation et aura un regard sur sa gestion financière.

Il s'agit donc d'un fonctionnement partenarial en collaboration avec les associations.

Pour mieux se faire connaître du public et des associatifs, la Maison des associations devrait notamment organiser des journées portes ouvertes prochainement.

Anne Farago

□ Maison des associations du 18e, 15 passage Ramey, rens. à partir du 30 mars au 01 42 23 20 20.

## Des noms pour la Maison

Pour que des lieux puissent se forger une identité, il faut aussi établir une signalétique intérieure appropriée. Mais, entre la numérotation cartésienne, façon administration pure et dure, et l'hommage aux personnages célèbres et méritants de la République, le choix laisse souvent peu de place à l'imagination. Après avoir écarté les vertus cardinales de la vie associative (salle du "Libre-Arbitre" ou de "l'Intérêt-Général", bureau de "la Mutualité" ou de "l'Égalité"), le groupe d'associatifs qui a travaillé sur le projet avec la mairie du 18e a choisi des noms correspondant à des lieux anciens ou des rues débaptisées du 18e

Pas de bureau numéro 1 ou 4, donc, ni Jules-Ferry ou Louise-Michel, mais une salle du "Poirier sans pareil" (du nom d'une guinguette qui se trouvait dans la rue du Poirier, ancien nom de la rue Berthe), des "Beaux murs" (ex-rue Saint-Vincent), du "Bon puits" (rue Pajol), des "Cinq moulins" (rue Stephenson), de la "Barrière blanche" (place Blanche), un bureau des "Vignes" (devenue rue Bonnet), des "Terres fermes" (rue Christiani), du "Figuier" (place Saint-Pierre), des "Acacias" (rue d'Orsel), etc. Ceci, afin d'ancrer la maison dans l'histoire du 18e et couvrir l'ensemble du territoire de l'arrondissement sans faire de jaloux. A.F.

## Une architecture organique

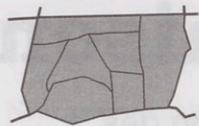
De l'ancien bâtiment industriel du début XXe, en brique et béton, qui a été réhabilité par l'architecte Richard Scoffier pour accueillir la Maison des associations, peu d'éléments subsistent, sauf les socles. Le rez-de-chaussée comporte de grandes baies vitrées et des ailettes en aluminium et les deux étages supérieurs sont recouverts de panneaux blancs de bois traité. Du toit en zinc, émergent des lanternaux pyramidaux correspondant aux cages de l'escalier et de l'ascenseur et répondant en volume à l'hôtel Mathagon voisin (à ce sujet, voir page 4).

À l'intérieur, rien ne témoigne non plus de la structure de l'ancien bâtiment. Les poteaux, les poutres et la charpente en bois ont été dissimulés.

La Maison des associations ayant

avant tout vocation à être un lieu de parole, c'est l'aspect organique du projet qui a prédominé ici. Mais il s'agissait aussi de donner l'impression d'un espace très grand en disposant d'une surface relativement faible. Le chauffage a été inséré dans le sol et les luminaires encastrés dans des plafonds qui absorbent les sons. Tout cela afin de laisser l'espace libre d'obstacles et permettre à la parole de circuler. Les volumes internes, - salles de réunion, bureaux, cage d'escalier, couloirs - sont tous de formes différentes et s'imbriquent comme "autant d'organes dans un squelette". Le résultat forme un espace très particulier, sculpture creuse vivante, destinée à faire oublier l'aspect administratif du bâtiment.

A. F.



## Que devient l'hôtel Mathagon ?

Juste devant la Maison des associations, l'hôtel Mathagon, un bâtiment du XVIII<sup>e</sup> siècle aux ouvertures murées, situé 75 rue Marcadet, attend une remise en état qui tarde à venir. Le mois dernier, à l'angle de la rue Marcadet et du passage Ramey, une partie de son mur d'enceinte et des appentis qui y étaient accolés, en très mauvais état depuis une quinzaine d'années à la suite d'un incendie, a été abattue pour laisser place à un simple grillage, derrière lequel de la pelouse devrait être semée bientôt.

Et ce, pour rendre l'environnement de la Maison des associations plus joli, semble-t-il. La partie transformée en garage devrait, elle, être démolie prochainement. Quant au reste du bâtiment, qui se trouve pour le moment muré, il devrait être réhabilité, mais il s'agit d'une opération très coûteuse, et à ce jour aucune décision du Conseil de Paris n'est intervenue sur sa destination.

## Adolphe Owadenko, militant associatif, est mort

Notre ami Adolphe Owadenko est mort en ce mois de février. Ceux qui l'ont connu, et ils sont nombreux, se souviennent avec émotion de ce petit homme si contrasté, à l'allure de père tranquille, à la gentillesse évidente, à l'humour toujours aux aguets au coin de la moustache, mais capable de s'enflammer de révolte contre les injustices de l'ordre établi.

Descendant d'immigrés juifs d'Europe de l'Est – une partie de sa famille a été victime de la politique d'extermination menée par les nazis et leurs complices –, établi à La Chapelle comme tailleur après la guerre, très investi dans son quartier, il a été à l'association *La Chapelle* un militant infatigable jusqu'à ces derniers mois, malgré l'opération d'un cancer de la gorge qui l'obligeait à utiliser un résonateur pour parler.

Il était un des principaux animateurs du collectif Puma 18 (*"Pour une maison des associations dans le 18<sup>e</sup>"*) dont l'action a été pour beaucoup dans la création de cette Maison qui doit ouvrir en mars. Hélas, il ne la verra pas.

Ayons une pensée pour sa femme et sa fille. ■

## Saint-Valentin : les amoureux s'affichent

La Saint-Valentin, fête des amoureux, tombait cette année un samedi, le 14 février. Et du vendredi 13 février au soir jusqu'au dimanche 15 compris, Paris avait décidé de consacrer ses panneaux d'information lumineuse, un peu partout dans la ville, à des messages d'amour. Parisiennes et Parisiens étaient invités à envoyer, via le site internet de la mairie, leurs messages, en indiquant dans quel arrondissement ils souhaitaient les voir affichés.

Autre initiative : le vendredi 13 au matin, sur un certain nombre de lignes d'autobus, des comédiens nous accompagnaient quelques minutes avec des mots d'amour...

### "Te croise t'lj dans 31..."

Dans le 31, un charmant poète et ses deux acolytes venus spécialement de Montreuil disaient des mots d'amour toute la matinée. Porte bonheur ? Porte malheur ? Des mots d'amour "Autour de vous" à l'initiative de la RATP, avec le soutien de la mairie de Paris, de Radio Nova et de Beblom (livreurs de fleurs).

Ces saltimbanques du conte et de la poésie emportaient tous les usagers au delà des usages, ils leur susurraient des messages d'amour et parfois leurs offraient des roses... Comme c'était délicieux, cette poésie des temps jadis qui nous chatouillait le cœur et le cou.

Depuis l'an 2000, l'association *Autour de vous*, créée par Laurence Cassaignard, transforme ainsi le temps considé-

ré comme perdu en moment privilégié d'écoute et de rêverie, et bien au delà de la Saint-Valentin.

### "RV 20 h, 253 rue Marcadet"

Et ensuite, rendez-vous devant l'un des dix-sept panneaux lumineux du 18<sup>e</sup> arrondissement, de la place Jules-Joffrin à la place St-Pierre, en passant par le boulevard de Clichy, la rue Marx-Dormoy, le boulevard Ney, la rue L'Olive....

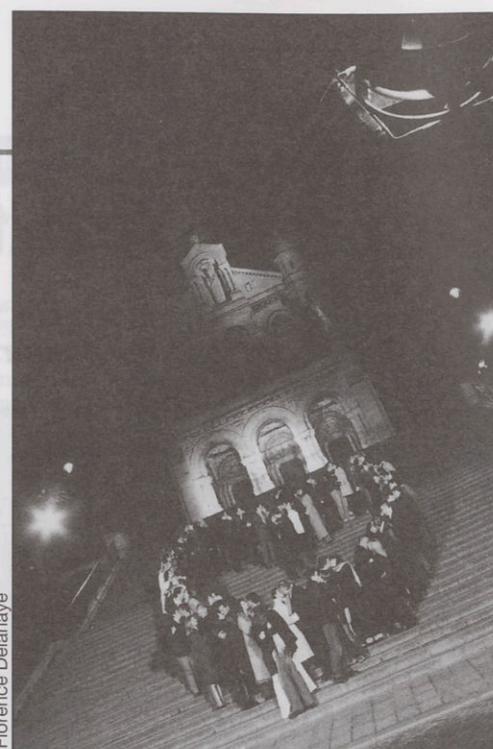
"*Âme an? M ment ?*" J'avais envoyé cette poésie du XXI<sup>e</sup> siècle par mail. Mon message avait une chance parmi des milliers de figurer aux côtés des 3 600 autres en devenir de sélection. Quand il est arrivé sur les panneaux publicitaires urbains et télévisuels, j'ai compris qu'il avait été sélectionné.

On s'était retrouvés, ce samedi 14 février, à 20 h, au pied d'un des panneaux lumineux, écran géant de nos SMS secrets. Et "il" allait pouvoir enfin découvrir mes pensées, telle une traînée de poudre au milieu des "Mon Kador je t'adore", "Nono le petit robot...", "Franck je t'aime d'amour j'adore tes fringues", "Bibi tu es le petit rongeur de ma vie", "Il n'y a pas d'amour sans étincelles"...

Tout de même, que serait l'amour aujourd'hui, enfin mon amour, sans ces écrans du commerce et de la culture? Allons-nous pouvoir attendre jusqu'à l'année prochaine sans consigne publicitaire ou lumineuse?

Gertrudis Cavalès

□ [www.autourdevous.org](http://www.autourdevous.org)  
Tél. 01 48 18 76 68.



Florence Delanaye

Sous les projecteurs, un cœur...

## Clap photo, clap baiser de la Saint-Valentin devant le Sacré-Cœur

Il y eut le "Baiser de l'hôtel de ville" immortalisé par Doisneau, un couple abîmé dans son amour. Il y a maintenant les "Baisers du Sacré-Cœur", cinquante couples s'embrassant sur le parvis de la basilique pour la Saint-Valentin 2004.

L'événement a été organisé par *Aubade*, la marque de lingerie, et *La Vie en rose*, agence de communication basée rue Bachelet dans le 18<sup>e</sup>.

La mise en scène a été signée par le photographe d'*Aubade*, Hervé Lewis qui, entre 10 h. et minuit, peu avant le top du 14 février, a photographié le baiser simultané de cinquante couples d'amoureux, s'enlaçant devant le Sacré-Cœur. Jeunes ou moins jeunes, classiques ou pas, ils s'étaient inscrits pour l'opération et, tous sur leur trente et un, ils étaient venus dès le début de soirée pour passer à la postérité.

Projecteurs illuminant la scène comme en plein jour, on a installé les amoureux, disposés en forme de cœur – une femme enceinte au premier rang – et le photographe, entouré de son staff, a lancé la machine : «*On s'embrasse, stop, on recommence, allez on s'embrasse et pour de vrai*». Une fois, deux fois, dix fois et... clap la photo.

Les amoureux du Sacré-Cœur se souviendront de la Saint-Valentin 2004.

M.-P. L.

## Recueil de témoignages sur la "bavure" du réveillon

Une mission d'enquête de caractère associatif s'emploie actuellement à recueillir informations et témoignages sur les événements de la nuit du réveillon du 1<sup>er</sup> janvier dans le bar-tabac situé 68 rue de Clignancourt, en face du commissariat du 18<sup>e</sup>. (Voir notre dernier numéro.) Cette mission, qui devrait rendre public son rapport en mars, est composée de quatre personnes : Savine Bernard pour le *Syndicat des avocats de France*, Saïd Bouziri et Emmanuel Ter-ray pour la *Ligue des droits de l'homme*, Isabelle Sirot pour le MRAP.

Elle a été mise en place par la commission *Citoyens, police, justice* sur les rapports entre citoyens et forces de sécurité et sur le contrôle et le traitement de ces rapports par l'institution judiciaire, commission dont font partie les trois organisations déjà nommées ainsi que le *Syndicat de la magistrature*.

Dans la nuit du 31 janvier, à la suite d'une banale dispute entre deux frères dans la rue, des policiers étaient intervenus avec brutalité, et sont accusés d'avoir déversé des gaz lacrymogènes à l'intérieur du local fermé du tabac, où se trouvaient une trentaine de personnes, famille et amis du patron de l'établissement, parmi lesquelles des bébés.

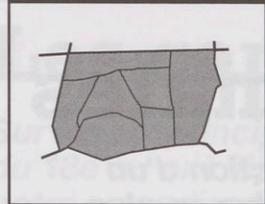
Un des participants au réveillon, Gosta Claesson, peintre suédois de 61 ans, avait été trouvé mort quelques heures plus tard. Il avait inhalé des gaz lacrymogènes. Une information judiciaire a été ouverte, jeudi 29 janvier, pour rechercher les causes de son décès.

Cette information fait suite à la plainte contre X avec constitution de partie civile déposée le 19 janvier par les proches de la victime. Selon l'avocate de la famille, Julie Hollard, «*le lien entre l'intervention policière et le décès de M. Claesson ne*

*peut être écarté. Sans elle, il serait probablement encore en vie*», a-t-elle affirmé. Cependant l'autopsie à laquelle le Parquet a fait procéder a conclu à une crise cardiaque et deux analyses toxicologiques ont conclu à l'absence de gaz lacrymogène dans ses poumons au moment de sa mort.

Au Conseil de Paris, une question à ce sujet a été posée au préfet de police par Sylvain Garel, élu du 18<sup>e</sup>. Le préfet a repris à son compte la version des policiers, qui affirmaient qu'ils avaient été agressés. Il a refusé de revenir sur sa décision de fermeture administrative pour deux mois du bar-tabac.

Le gérant du tabac et son frère, qui avaient été condamnés à deux mois de prison avec sursis, ont fait appel. L'affaire devrait donc être rejugée – et cette fois, les témoignages pourront être entendus par le tribunal ! ■



## “Lutte des classes” contre les fermetures annoncées dans nos écoles

**La redoutable logique du rectorat de Paris : le 18e avait besoin de trois ouvertures de classes à la rentrée... et on nous menaçait de neuf fermetures.**

Pétitions, manifestations à répétition, occupations d'écoles, cours sauvage dans la rue : enseignants et parents d'élèves ont engagé la “lutte des classes” dans notre arrondissement en février pour s'opposer aux fermetures annoncées pour la rentrée de septembre 2004 par le rectorat de Paris, neuf en tout programmées initialement.

Ils n'étaient pas les seuls touchés puisque la “carte scolaire” (prévisions d'ouvertures et de fermetures) parisienne affichait début février un solde négatif de soixante-dix classes primaires au total – essentiellement, remarquent certains, essentiellement dans les arrondissements populaires et gérés à gauche.

Se résigner ? Ce fut non dans les neuf écoles menacées : Torcy, Richomme, Oran, 7 rue Championnet, Charles-Hermite, Doudeauville, Houdon, Foyatier, Jean-François Lépine, toutes classées ZEP (zone d'éducation prioritaire), toutes accueillant nombre d'élèves en difficulté scolaire et... aucune ne connaissant de baisses d'effectifs de nature à provoquer une fermeture de classe.

### Classe “sauvage” dans la rue

Enseignants et parents se sont mobilisés. Il y eut des manifestations devant la mairie du 18e (elle n'y est pour rien, et le maire, Daniel Vaillant, comme l'adjoint chargé des affaires scolaires, Eric Arnaud, ont pris fait et cause pour les protestataires), mais il était bon de montrer sa résolution.

Eric Arnaud a souligné : « Nous avons demandé trois ouvertures de classes supplémentaires dans les maternelles Simplon et Pajol et à l'élémentaire Pajol. Résultat : pas une ouverture et neuf menaces de fermetures dont pas une n'est justifiée. Le compte n'est pas bon. »

Enseignants et parents ont surtout manifesté avenue Gambetta, devant le siège de l'Académie de Paris qui est à la fois responsable et coupable.

Il y eut aussi des occupations de locaux par les parents, dans les écoles Torcy, Houdon, Richomme, Championnet à la pointe de l'action. Au 7 rue Championnet, il y eut même “classe sauvage” sur le trottoir devant l'école pour dire le refus de cette fermeture abusive.

Oui, abusive. Quelques exemples : À Championnet, on attend 90 nouveaux petits en CP alors que seulement 48 grands de CM2 quitteront les lieux pour le collège. Avec une classe de moins, cela donnera 28 à



Devant l'école 7 rue Championnet, la banderole des parents d'élèves...

30 élèves par classe alors que la norme en ZEP est de 25 !

À Torcy, l'école a fait ses comptes : 243 élèves l'an prochain, de quoi remplir les dix classes... mais le rectorat prétend qu'il n'y en aura que 215, sans autre explication.

À Richomme, où l'on a déjà fermé des classes les années précédentes, le rectorat veut encore sévir alors que sur 219 élèves, 95 sont en telle difficulté qu'ils font l'objet d'un suivi spécifique.

### Aides-éducateurs disparus

Partout, une fermeture de classe fragilise encore plus ces écoles, désorganise complètement les équipes, met tout projet pédagogique en péril.

C'est d'autant plus grave que les écoles ont perdu l'essentiel de leurs aides-éducateurs, ces jeunes gens si utiles qui s'occupaient des récréés, des sorties scolaires, de la bibliothèque, des ateliers informatiques... Au total, des vingt postes à temps complets de l'an dernier, il en reste sept à temps partiel dans les écoles concernées. Doudeauville bénéficiait de trois postes l'an dernier, et cette année, l'école doit se contenter officiellement d'un demi-poste – mais, en réalité, de rien du tout car la jeune femme en congé maladie n'a pas été remplacée.

### Le rectorat cède en partie

Juste avant les vacances de février, le rectorat abaissait le nombre de fermetures prévues dans Paris à quarante-cinq. Pour le 18e, il annulait les prévisions de suppression de classe à Charles-Hermite et à Lépine. Il annonçait aussi des possibilités de

dédouplements de CP à Oran, Richomme et Championnet par un mécanisme de transfert de postes pris ailleurs. Deux jours avant la reprise des classes le 1er mars, on apprenait que Torcy, Doudeauville, Houdon et Foyatier avaient aussi gain de cause.

Mais les trois autres... La lutte des classes va continuer en mars. Tant que tout est encore au stade des prévisions (jusqu'en mai ou juin), il faut se bouger si l'on veut gagner. Parents et enseignants savent que le rectorat a encore des réserves et qu'il ne lâchera que là où ça bouge !

### Dans les collèges aussi

Vivement le collège donc, où l'on ne risque rien ? Détrompez-vous. Là, on supprime des heures de cours : 4 000 heures de moins prévues à Paris et... 311,5 pour le seul 18e.

Collège Berlioz 33 heures supprimées, Hébert 39, Curie 28, Le Tac 39,5, Dorgelès 23, Coysevox 15, Utrillo 26 et Gérard-Philippe... 108 ! Dans ce dernier, on supprime également trois classes transférées à Hébert mais cela ne fait pas le compte.

Sur tout ça, le rectorat pour le moment n'a rien lâché.

Résultat, on devra rogner sur le soutien et sur les options. A Berlioz, on va supprimer l'allemand en première langue, ce qui permet dans la foulée de supprimer l'anglais en seconde langue. Formidable !

C'est ainsi que dans le primaire ou le secondaire, le ministère de l'Éducation nationale et le rectorat de Paris mettent en pratique leur volonté de lutter contre l'illettrisme, l'échec et les exclusions. Redoutable logique !

Marie-Pierre Larrivé

## SUR L'AGENDA

*Nous publions dans cette rubrique des annonces de réunions, expositions, manifestations, qui nous sont communiquées par des associations ou organismes divers.*

### ■ Conseils de quartier, conseil d'arrondissement

- Conseil du quartier Moskova - Porte-Montmartre, mardi 30 mars à 19 h, à l'école Binet (à vérifier).
- Conseil d'arrondissement lundi 22 mars à 18 h 30.

### ■ 3 mars : Les cirques de la cour du Maroc

Les travaux du futur *jardin d'Éole* dans la cour du Maroc (45 rue d'Aubervilliers) ne commenceront qu'en janvier 2005. D'ici là, les 40 000 m<sup>2</sup> de la cour du Maroc accueilleront un ensemble de programmes consacrés au “nouveau cirque”. Le *Cirque électrique*, déjà installé, restera là jusqu'aux travaux, mais d'autres compagnies, d'autres chapiteaux sont aussi prévus sur le terrain.

Ce programme sera présenté mercredi 3 mars, à partir de 17 h 30, au *Dirty dancing* installé sur le site.

### ■ 7 mars : Les grands-mères au marché de l'Olive

Dimanche 7 mars, “fête des grands-mères”, les commerçants du marché de l'Olive (métro Marx-Dormoy) offriront un livre de recettes de cuisine à toute grand-mère accompagnée de sa petite-fille ou de son petit-fils.

### ■ 10 mars : une réunion de Solidarité-Palestine

L'association *Solidarité-Palestine 18* organise une rencontre-débat sur le thème : *Le mur*, avec participation notamment de témoins palestiniens. À la salle St-Bruno, 9 rue Saint-Bruno, mercredi 10 mars à 19 h 30.

### ■ 13 mars : Braderie à la Maison verte

Les Amis de la Maison verte annoncent leur grande braderie traditionnelle (vêtements, livres, brocante...), de 13 h 30 à 16 h 30 samedi 13 mars, 127 rue Marcadet. 01 42 54 61 25. (La *Maison verte* est une “mission évangélique” protestante.)

### ■ 18 mars : Promenade dans le patrimoine des chansons

Comme chaque mois, la *Fondation du patrimoine* et *Paris-Villages*, qui agissent pour la conservation du “petit patrimoine” de Paris (celui qui ne bénéficie pas de l'inscription aux monuments historiques), proposent dans chaque arrondissement une réunion de “café-patrimoine”, avec ce mois-ci comme thème : Promenade dans les chansons de Paris, avec chanteurs et musiciens. Dans le 18e, ce sera jeudi 18 mars à la *Mascotte*, 52 rue des Abbesses.

Suite de l'agenda page 6

**SUR L'AGENDA**

(Suite de la page 5)

■ 17 mars : Pierrot signe à la librairie Mimogea

Mardi 17 mars, de 17 h à 20 h, "Pierrot de Montmartre" signera son livre *La vie sur place* (voir page 28) à la librairie Mimogea, place des Abbesses.

■ 19 mars : La fin de la guerre d'Algérie

La cérémonie commémorative de la fin de la guerre d'Algérie aura lieu vendredi 19 mars, avec un rassemblement devant le monument aux morts à la mairie.

■ 21 mars : Vente de souvenirs de Montmartre

À l'Hôtel Drouot-Richelieu (9 rue Drouot, salle 12), dimanche 21 mars, seront mis en vente de nombreux originaux et documents concernant Montmartre, ses lieux, ses hommes célèbres : Marcel Aymé, Aristide Bruant, Francis Carco, Depaquit, Roland Dorgelès, Max Jacob, Pierre Mac Orlan, Gen Paul, Steinlen, Toulouse-Lautrec, Willette, etc., cartes postales, chansons (Paul Delmet, Yvette Guilbert, etc.), programmes de spectacles... Rens. : Boscher, Studer & Fromentin, 01 42 60 87 87.

■ 27 mars : Les Foulées du tertre

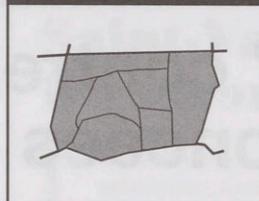
Les traditionnelles *Foulées du tertre*, une des épreuves les plus appréciées à Paris par les amateurs de course à pied, est organisée, par catégories d'âges, samedi 27 mars sur les pentes de la Butte à partir de 15 h, par l'*Athletic club de la police* du 18e et l'*Office du mouvement sportif* (OMS) du 18e. Renseignements : 01 42 57 07 22.

■ 31 mars : Les enfants des centres de loisirs

Les enfants des centres de loisirs Torcy, Guadeloupe, Charles-Hermite, Vauvenargues, Binet ont été invités à évoquer leur histoire, en illustrant ces mille petits riens qui forment leur vie quotidienne et qui feront plus tard le socle de leur mémoire. Ces mille petits riens qui se transmettent de génération en génération, de façon orale, écrite, plastique ou musicale. Ils vous invitent à partager leur aventure mercredi 31 mars à partir de 14 h au centre de loisirs Binet, 60 rue René-Binet, et au centre d'animation du 66 rue René-Binet. Leurs œuvres seront ensuite exposées au centre d'animation Binet jusqu'au 30 avril.

■ 3 avril : Le monde de Colette à la Porte-Montmartre

La bibliothèque de la Porte-Montmartre, section adultes, vous invite, samedi 3 avril à 16 h, à découvrir l'univers de l'écrivain Colette à travers la lecture à haute voix d'un choix de textes par une lectrice de *l'Antre aux livres*. (18 avenue de la Porte-Montmartre.)



# Élections régionales

21 et 28 mars : élections régionales. L'élection d'un conseil de la région dont le rôle sera de plus en plus grand pour notre vie quotidienne des cinq années à venir, en Île-de-France.

## Enjeu numéro un des régionales : le pourcentage des abstentions

Lors des élections régionales de 1998, les abstentions avaient atteint dans le 18e le pourcentage de 46,2 % ! C'était le plus fort taux d'abstentions de Paris. Presque tous les partis politiques craignent qu'il en soit de même cette année le 21 mars (premier tour) et le 28 (deuxième tour) – à l'exception peut-être du Front national, qu'un grand nombre d'abstentions favoriserait. Le conseil régional a pourtant un rôle très important, et même de plus en plus important, dans notre vie. Quelques exemples :

### Dans l'Éducation

C'est à la région que reviennent la construction et l'entretien des lycées, qu'il s'agisse des lycées d'enseignement général, techniques (comme Rabelais ou Renoir dans le 18e) ou professionnels (il en existe quatre dans notre arrondissement).

### Dans le financement des transports en commun

La région intervient pour une

part importante dans le financement des transports en commun.

En région parisienne, elle est un des partenaires du STIF (Syndicat des transports d'Île-de-France), où se prennent toutes les grandes décisions concernant le métro, les bus, le tramway.

Le STIF va avoir à décider prochainement de l'élargissement du programme "mobilien" d'amélioration des bus aux lignes 60, 80, 95, et de la rénovation de stations de métro, comme Château-Rouge. Si Paris obtient les Jeux olympiques, la construction du tramway autour de Paris sera accélérée, le conseil régional que nous allons élire aurait alors à voter des crédits pour le tramway au nord de Paris.

Le conseil régional participera également pour une large part à l'électrification de la ligne de chemin de fer Paris-Bâle, apportant une solution définitive au problème des pollutions par les locomotives diesel que les habitants de La Chapelle ont bien connu.

### Emploi et formation permanente

Les financements de la région sont très importants dans ces domaines. Pour le 18e, qui a le plus fort taux de chômage de Paris (16,9 % au dernier recensement, et même 23,1 % à la Goutte d'Or), cela compte.

C'est notamment la région qui va gérer les nouveaux contrats "CIVIS" d'accompagnement vers l'emploi et d'accompagnement d'un projet de création ou de reprise d'une activité indépendante, mis en place cette année.

### Équipements publics

La région participe aussi à la réalisation de nombreux équipements sociaux, urbanistiques, culturels : pour se limiter à l'actualité, elle a ainsi apporté une part majoritaire à la création du *point d'accès au droit* qui vient d'ouvrir rue Stephenson, elle va financer le "parquet de bal" du 18e (voir page 24), elle participe au financement des "quartiers verts" du secteur Cavallotti et de Montmartre... ■

## Un mode de scrutin nouveau et plus compliqué

Jusqu'à présent, les élections régionales se faisaient au scrutin proportionnel de liste dans chaque département.

Une loi que le gouvernement Raffarin a fait voter en avril 2003 a modifié ce système. La proportionnelle de liste est maintenue, mais avec une "prime" à la liste arrivée en tête, comme cela se pratique déjà dans les élections municipales, afin de permettre l'émergence de majorités stables, ce qui était souhaité à peu près par tout le monde. La liste arrivée en tête obtient automatiquement 25 % des sièges, et les 75 % restants sont partagés à la proportionnelle entre toutes les listes, y compris celle arrivée en tête.

### Les barres des 5 % et 10 %

En outre, comme aux municipales, pour qu'une liste puisse se maintenir au second tour, il faut qu'elle ait obtenu au premier tour



10 % des suffrages exprimés. Toute liste ayant obtenu au moins 5 % peut fusionner entre les deux tours avec une autre liste ayant obtenu 10 % et qui peut donc se maintenir. Les listes ayant un score inférieur

à 5 % sont éliminées.

Le vote ne s'effectue plus par département. Les candidats figurent tous sur une même liste régionale. Toutefois, cette liste régionale est présentée en plusieurs parties correspondant aux différents départements, et l'attribution des sièges se fait au prorata des voix obtenues par la liste dans chaque département. Exemple : une liste ayant dix sièges à l'échelle régionale et qui aurait obtenu 50 % du total de ses voix

dans un département, 30 % dans un autre et 20 % dans un troisième, verrait ses élus répartis de la façon suivante : cinq dans le premier département, trois dans le second, deux dans le troisième. ■

# Les candidats qui sont du 18e

**Sur les six principales listes, quels candidats sont du 18e ou ont déjà postulé à une élection dans notre arrondissement ?**

La constitution des listes a donné lieu, dans presque tous les partis, à des discussions difficiles, sur lesquelles nous faisons ici le point sommairement. Nous avons essayé aussi de savoir quels sont, dans les six principales listes, les candidats habitant le 18e, ou ayant été déjà candidats dans le 18e.

## Querelle entre sections PS

• **Liste PS-Verts-MRG** : La formation de la liste a donné lieu à un conflit au sein des socialistes du 18e arrondissement.

Les sections du PS correspondent aux circonscriptions électorales, il y a donc dans le 18e trois sections PS : la section Chapelle-Goutte d'Or (à laquelle appartient Daniel Vaillant), la section Jean-Baptiste Clément ("JBC") correspondant à Montmartre-Clignancourt (le député Caresche et Bertrand Delanoë en font partie), et la section Grandes-Carrières (celle d'Annick Lepetit). La section Chapelle-Goutte d'Or souhaitait placer en position éligible sur la liste parisienne Claudine Bouygues, membre de cette section, conseillère d'arrondissement, supportrice inconditionnelle de Daniel Vaillant. La section JBC, elle, soutenait son secrétaire, **Didier Guillot**. C'est ce dernier qui a été choisi, provoquant la colère de Daniel Vaillant.

Du coup, la section de Chapelle-Goutte d'Or a voté à 87 % contre la liste proposée par la fédération PS départementale, alors que les deux autres sections votaient pour.

Derrière ce problème de personnes, il y a une divergence entre ces deux sections PS, non pas sur le programme, mais sur le fonctionnement du parti et ses rapports avec ses alliés. Daniel Vaillant semble, plus que Delanoë, attaché à la prépondérance du PS au sein de la gauche. Et la pratique interne à la section Chapelle-Goutte d'Or se caractérise, davantage sans doute qu'à "JBC", par le rôle dominant des élus, derrière lesquels tout le monde ou presque s'aligne. De leur côté, beaucoup de militants PS de la Goutte d'Or reprochent à ceux de Montmartre d'être trop "petits bourgeois" – ce que ceux-ci contestent...

## Une place aux Verts et au MRG

Pour compliquer les choses, il a fallu ensuite faire place sur cette liste aux Verts et aux radicaux de gauche. Notons que les Verts de Paris étaient en majorité partisans d'une liste verte autonome ; ce sont les Verts des départements de banlieue

qui ont pesé pour faire liste commune avec le PS.

Didier Guillot est le seul candidat du 18e figurant sur cette liste, placé au 22e rang, donc en position peut-être éligible si la liste finit en tête. Aucun des candidats Verts et MRG figurant sur la liste n'est du 18e.

## Le "château" et le "terrain"

• **Liste UMP** : La formation de la liste UMP pour Paris a été supervisée directement par Juppé et par le principal conseiller de Chirac, Jérôme Monod. L'objectif était, à l'évidence, d'éviter que les partisans de Sarkozy y aient trop de place. On constate aussi une volonté d'y assurer la prépondérance des hommes et des femmes bien vus au "château", au détriment des élus "de terrain".

Dans le 18e, ont été écartés les élus qui occupaient la deuxième et la troisième place sur la liste Seguin lors des dernières municipales. Xavier Chinaud a été écarté au motif que la direction de l'UMP ne veut pas «favoriser les dynasties», or Xavier Chinaud est le fils de Roger Chinaud, ancien maire du 18e arrondissement. Quant à Roxane Decorte, elle explique publiquement que c'est Patrick Stefanini qui «a mis un veto personnel sur son nom, sans aucune justification à ce jour» – ce que Jean-François Copé, tête de liste régionale de l'UMP, a confirmé ensuite devant des journalistes.

Patrick Stefanini, conseiller régional sortant, n'est pas sur la liste : sans doute, après sa condamnation, cela aurait-il fait mauvais effet (voir l'article page 8). Mais il a réussi à y faire figurer (en position non éligible toutefois) son bras droit, **Denis-Marie Cintura**.

Autres candidats du 18e : **Angélique Michel**, conseillère d'arrondissement (aux municipales de 2001, elle figurait sur la liste de M. Pierre-Bloch), et **Jacques Dubéarn**.

Roxane Decorte a fait savoir, par plusieurs déclarations à la presse, à quel point elle était furieuse de la façon dont cette liste était formée. Soulignant qu'aucun candidat du 18e ne figure en position éligible, elle voit là «le mépris des dirigeants de l'UMP à l'égard des habitants de ces quartiers qui ont souvent le sentiment d'être abandonnés par les pouvoirs publics».

Claude Goasguen, président du groupe UMP au Conseil de Paris, a pris sa défense et celle de quelques autres "laissés pour compte", critiquant lui aussi haut et fort la direction de l'UMP. Ambiance...



Didier Guillot (sur la liste PS-Verts-MRG)



Sophie Meynaud (sur la liste communiste)

Photos Bertrando Lofori, Noël Monier et D.R.



Ci-dessus, Olivier Besancenot (liste LO-LCR)



Christelle De Crémiers (sur la liste UDF)



Ci-contre, Martial Bild (liste FN)

Ci-dessous, Angélique Michel (sur la liste UMP)



## UDF : l'autre liste de droite

• **Liste UDF** : Sur la liste UDF, l'autre liste de droite, conduite par André Santini et Corinne Lepage pour Paris, on trouve en vingt-troisième position **Christelle de Crémiers**, qui est conseillère d'arrondissement dans le 17e arrondissement, mais que les habitants de l'ouest du 18e connaissent bien car elle a été candidate aux élections législatives en 2002 et 2003 dans la circonscription Grandes Carrières-nord - Batignolles.

## Listes ouvertes pour le PC

• **Liste PC** : Le Parti communiste présente des listes largement ouvertes à des personnalités extérieures au parti. Cette orientation a provoqué des discussions animées au sein du PC, mais a finalement été acceptée. C'est ainsi qu'à côté de Marie-George Buffet, tête de liste régionale, celui qui conduit les candidats de Paris est un non-adhérent : François Labroille, ancien responsable du SNES (Syndicat des enseignements de second degré). Sur cette liste figurent quatre candidats du 18e : **Michel Lannez**, par ailleurs responsable CGT à la Poste, **Sophie Meynaud**, élue conseillère de Paris en 2001, **Mustapha Gueye**, économiste, chargé à la direction du PC des questions de l'immigration, et **Monique Dental**, militante féministe – cette dernière n'étant pas membre du PC.

## LO-LCR : mariage de raison

• **Liste LO-LCR** : Le mode de scrutin, qui ne permet le maintien au second tour qu'aux listes ayant obtenu

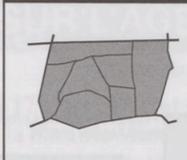
au moins 10 % au premier tour, a conduit Lutte Ouvrière et la LCR (Ligue communiste révolutionnaire) à s'allier pour ce scrutin. À la LCR, cette décision ne s'est pas prise à l'unanimité, elle a même amené certains responsables locaux parisiens, qui y étaient opposés, à abandonner leur responsabilité.

Ils sont quatre du 18e parmi les candidats pour Paris : tout d'abord **Olivier Besancenot**, tête de liste, qui habite notre arrondissement et exerce toujours le métier de facteur (mais pas dans le 18e), **Anne Leclerc**, éducatrice, qui conduisait la liste LCR aux municipales de 2001 et qui était candidate dans le 18e aux législatives de 2002 (elle est en position éligible si cette liste obtient des élus), **Sandra Demarcq**, employée de centre d'appels, et **Christophe Colonna**, frigoriste. Tous quatre sont membres de la LCR.

## Un "dur" du FN

• **Liste FN** : **Martial Bild**, qui figure en tête des candidats du Front national pour Paris, était tête de liste dans le 18e aux élections municipales de 2001, et candidat dans la circonscription Montmartre-Clignancourt aux législatives de 2002 (non élu dans les deux cas). Ancien chef du "Front national jeunesse", c'est un des principaux dirigeants du FN – et un des représentants de la tendance "dure". Il est conseiller régional sortant.

Noël Monier



## Emplois fictifs : Stefanini fait appel, mais renonce à être candidat aux régionales

Patrick Stefanini, qui était depuis sept ans dans le 18<sup>e</sup> le principal leader du RPR, puis de l'UMP, figure parmi les vingt personnes condamnées, en même temps qu'Alain Juppé, dans le procès des "emplois fictifs" du RPR. Accusé d'avoir été, entre 1991 et 1995, payé par la Ville de Paris alors qu'il travaillait en réalité au siège du RPR, il a été éclopé de douze mois de prison avec sursis. Il est (avec Alain Juppé) un des six condamnés de ce procès qui ont fait appel.

Patrick Stefanini, ancien secrétaire général adjoint du RPR à l'époque où Alain Juppé en était le secrétaire général, avait été "parachuté" dans le 18<sup>e</sup> lors des élections législatives de 1997, pour y reprendre le siège de député occupé jusque là par Juppé à Montmartre-Clignancourt (18<sup>e</sup> circonscription), celui-ci partant à Bordeaux. Mais Stefanini avait été battu, comme il le fut deux fois ensuite dans la 17<sup>e</sup> circonscription (Grandes Carrières-nord - Batignolles).

Il a toutefois été élu au conseil régional en 1998, figurant sur la liste RPR-UDF. Au conseil régional, il a été très actif, entre autres en aidant à l'attribution de subventions parfois considérables à des associations du 18<sup>e</sup> dirigées par ses amis.

Il a également, en 2002, été le directeur de la campagne présidentielle de Jacques Chirac.

Sa condamnation n'est pas assortie de l'inéligibilité, comme pour Alain Juppé. En effet, selon la loi, la peine d'inéligibilité est automatique lorsqu'un élu est condamné pour détournement de fonds publics ou pour "prise illégale d'intérêts" (ce qui est le cas pour Juppé), mais cette loi ne s'applique pas automatiquement aux personnes qui ne sont pas des élus (ce qui était le cas de Stefanini).

Patrick Stefanini toutefois ne sollicite pas sa réélection au conseil régional, il ne figure pas sur la liste UMP. Mais il reste secrétaire général de l'UMP à Paris.

N. M.

## L'ancien "patron" du Front national dans le 18<sup>e</sup> condamné aussi

Alain Vauzelle, ancien responsable du Front national dans le 18<sup>e</sup>, a été condamné dans une affaire politico-financière où l'inculpé principal était Bruno Mégret. Lors de la scission du FN, M. Vauzelle avait choisi de suivre Mégret au MNR (Mouvement national républicain), avec d'ailleurs la plupart des cadres du FN du 18<sup>e</sup>. Il en était devenu par la suite le trésorier national.

Bruno Mégret a été condamné le 26 janvier à un an de prison avec sursis, 10 000 euros d'amende et un an d'inéligibilité, pour irrégularités dans le financement des campagnes électorales de son parti et abus de biens

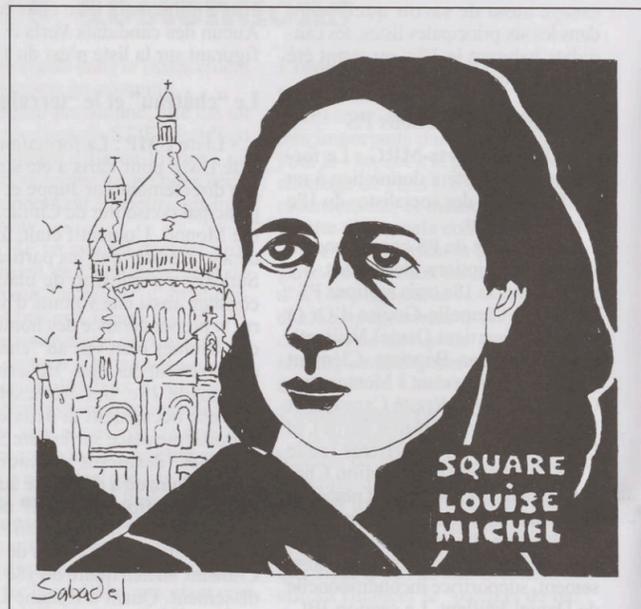
sociaux. Alain Vauzelle, son inculpé (qui d'ailleurs, entre temps, a quitté le 18<sup>e</sup>), a été éclopé de six mois avec sursis et 7 500 € d'amende, mais pas d'inéligibilité.

Ils ont fait appel l'un et l'autre. Cet appel aurait permis, théoriquement, à Mégret de prendre la tête de la liste du MNR en Provence, comme il l'avait annoncé auparavant. Mais Mégret a trouvé astucieux de n'être pas candidat lui-même dans cette région et de confier la tête de sa liste à Alain Vauzelle, jouant sur l'homonymie de celui-ci avec Michel Vauzelle, tête de liste du Parti socialiste - ce qui a provoqué la colère de celui-ci.

## Une semaine pour les femmes début mars

La "journée des femmes" du 8 mars durera une semaine dans notre arrondissement et célébrera des valeurs défendues en son temps par Louise Michel, mais toujours actuelles.

## Louise Michel, et toutes les autres femmes seront mises à l'honneur



Louise Michel et, derrière la célèbre féministe, les femmes, toutes les femmes, sont à l'honneur en mars dans le 18<sup>e</sup>.

Les honneurs devaient commencer samedi 28 février avec l'inauguration officielle du square Louise-Michel (ex-square Willette), le jardin qui monte vers le Sacré-Cœur, décoré pour l'occasion de panneaux sur la vie de l'héroïne du jour, prêtés par l'association Montmartre à la une : accueil en musique et chansons de la Commune avec le groupe Jolie môme, discours inauguraux du maire de Paris Bertrand Delanoë, du maire du 18<sup>e</sup> Daniel Vaillant, et du président du conseil de quartier Montmartre Sylvain Garel, textes tirés des *Mémoires* de Louise dits par la comédienne Claudine Baschet, pour terminer par un pot amical à la Halle Saint-Pierre avec les *Compagnons de Montmartre*.

Cette inauguration lançait les manifestations de la *Journée des femmes* qui, cette année, durent plus d'une semaine dans notre arrondissement et trouvent leur point de départ dans la personnalité et les valeurs défendues par Louise Michel.

Outre des animations et débats prévus dans les divers quartiers de l'arrondissement sur les thèmes de l'éducation, l'intégration, la citoyenneté et le droit d'expression, sont

annoncées diverses manifestations :

### Femmes citoyennes

■ **Lundi 1<sup>er</sup> mars**, à l'école 2 rue de la Guadeloupe, était programmé un débat sur le thème "Femmes citoyennes, femmes militantes".

### Débat et exposition sur Louise Michel

■ **Mercredi 3 mars** à 9 h 30, conférence-débat sur Louise Michel en mairie, à destination essentiellement des collégiens mais ouverte aussi au public adulte. Elle est animée par Sophie Kerignard, une jeune historienne qui vient juste de soutenir sa thèse de doctorat sur la *représentation des femmes dans le discours libertaire*.

Les participants pourront également aller voir l'exposition photographique dédiée à Louise Michel, installée **du 1<sup>er</sup> au 8 mars** dans la salle des fêtes de la mairie.

### Droit des femmes

■ **Jeudi 4 mars**, soirée d'information sur le droit des femmes pendant la permanence de l'association *M d'Elles* au *Petit Ney* (10 avenue de la Porte-Montmartre).

### Festival pluridisciplinaire

■ **Du 4 au 8 mars**, au *Lavoir moderne parisien* et dans divers

autres lieux de la Goutte d'Or, "Festival au féminin" organisé par la compagnie *Graine de soleil* (voir l'article ci-contre).

### Du sport

■ **Samedi 6 mars** de 14 h à 18 h, au stade des Poissonniers (2 rue Jean-Cocteau), "Sport pour toutes", après-midi d'initiation à une vingtaine d'activités et sports : athlétisme, foot, basket, hip-hop, escalade, tir à l'arc, capoeira... Filles (et garçons) de 12 à 28 ans sont invitées et pourront rencontrer des sportifs de haut niveau.

Les inscriptions sont prises sur place jusqu'à 13 h 45, ou par courriel : [sports.info@mairie-paris.fr](mailto:sports.info@mairie-paris.fr)

### Droit à l'autonomie

■ **Dimanche 7 mars** de 14 à 18 h, au *Petit Ney*, manifestation autour du droit des femmes à l'autonomie, notamment des Africaines, avec musique, débat et représentation d'une pièce, *L'ombre du bâton*, montée et interprétée par des femmes françaises et africaines.

### Solidarité avec les Burkinabés

■ **Lundi 8 mars** à partir de 19 h, une soirée est donnée en salle des fêtes de la mairie avec musique et danse, et aussi restitution d'un chantier de solidarité qui a été conduit cet été au Burkina-Faso par la compagnie *Résolances* et la fédération Léo Lagrange, avec la participation de douze jeunes filles du boulevard Ney. On verra le film qui y a été tourné et une exposition des photos ramenées du voyage.

### Soirée Chansons

■ **Mardi 9** à 20 h, l'ensemble vocal du centre d'animation Binet (66 rue René-Binet) invite à une soirée de chansons de la Commune.

Les femmes sont donc à l'honneur début mars mais ne doivent pas être oubliées par la suite pendant un an.

Ce ne sera pas le cas à La Chapelle, puisque quatre après-midis d'information et de débat sont déjà programmées **pour avril** au centre d'animation Hébert (12 rue des Fillettes). Elles auront lieu de 13 h 30 à 16 h, lundi 5 avril (thème : vos droits), mardi 6 (lutte contre les violences), jeudi 8 (la santé) et vendredi 9 (formation et recherche d'emploi). Entrée libre, garderie gratuite des enfants.

## Le "Festival au féminin" : quatre jours à la Goutte d'Or

Un des pôles de la Semaine des femmes dans le 18<sup>e</sup> sera le *Festival au féminin* organisé à la Goutte d'Or, conjointement par la compagnie *Graines de soleil*, le réseau *Eurosud*, le théâtre du *Lavoir moderne parisien* (LMP), la galerie *Cargo 21* et le restaurant littéraire *Lectures gourmandes*.

### Potières du Maroc et Mali à Cargo 21

Du 4 au 28 mars, l'exposition *Terre à terre*, centrée sur des poteries réalisées par des femmes au Maroc et au Mali, est aussi l'occasion de présenter un carnet de voyage, des textes sur ces pays (notamment deux portraits de potières) et un film burkinabé. Griots et spectacles de balafon sont également au programme. Ça se passe à Cargo 21, au 21 rue Cavé, tél. 01 42 23 56 56.

### Les femmes de la Goutte d'Or vues par Silvia Werder

À partir du 5 mars on pourra voir au *Lavoir moderne parisien* (LMP) l'exposition que Silvia Werder, artiste peintre, a réalisée en résidence à la Goutte d'Or durant trois mois. Silvia Werder réalise également des décors et costumes pour des compagnies de théâtre et de danse, et travaille notamment avec la compagnie *Graines de soleil*.

### Représentations au LMP (35 rue Léon)

• **Les souvenirs de la dame en noir**, par et avec Maïmouna Gueye, auteur et comédienne sénégalaise. Seule en scène, elle raconte l'excision, le mariage forcé, la pauvreté... avec rage et humour. Le jeudi 4 mars à 20 h.

• **La femme comme champ de bataille**, de Matéi Visniec, lecture. Texte évoquant les "viols ethniques" lors de récents conflits en Europe. Samedi 6 mars, 15 h.

• **My own wara** ("Mon labyrinthe"), danse, création pour cinq danseuses par la compagnie N'Soleh. Samedi 6 mars, 18 h.



Le spectacle de danse "My own wara" dans la salle du LMP

• **Bayavuge** (*Cause toujours*), de et par Claudine Nyirahabineza, théâtre. Seule en scène, elle explore les arcanes de l'intégration dans un centre pour réfugiés. 6 mars, 20 h.

• **Le cri de l'oiseau rouge**, d'Edwige Danticat, lecture par la compagnie Rouge Ébène. Trois générations de femmes qui partagent leurs blessures et leurs espoirs. Dimanche 7 mars, 15 h.

• **Fatma**, de M'Hamed Benguettaf, théâtre. Une femme de ménage à Alger, drôle et caustique. Le dimanche 7 mars, 18 h.

• **Au corps à corps**, musiques d'aujourd'hui et improvisations, par Valérie Philippin, Irène Bourdat, Ludovic Montet, Aurélie Pichon. Spectacle proposé par l'association *Ni putes ni soumises*. 7 mars, 20 h.

### Des femmes de la Goutte d'Or jouent et débattent

Lundi 8 mars à 14 h, l'atelier théâtre des femmes en alphabétisa-

tion d'*Accueil Goutte d'Or* présentent au LMP *Paroles de femmes*, le spectacle qu'elles ont écrit et qu'elles jouent.

Cette représentation sera suivie d'un débat entre elles, d'autres groupes de femmes et des invitées : Blandine Kriegel (présidente du Haut conseil à l'intégration) et sa chargée de mission Amina Ennceiri, ainsi que Fadela Amara ("*Ni putes ni soumises*"), Fatou M'Baye (association *Sonikara* de Créteil), Aïsha Sissoko (Association des femmes africaines du Val d'Oise), Bintou Griponne (initiatrice des "femmes-relais" du 20<sup>e</sup>).

### Musique à Lectures gourmandes

Vendredi 5 mars à 21 h, rencontre en musique, *Parcours de femmes*, au restaurant *Lectures gourmandes*, 28 rue de la Goutte d'Or. Avec Crawford's, Françoise Rivalland, Sylvie Pascal, Ludovic Montet. Spectacle proposé par *Ni putes ni soumises*.

## Graines de soleil : déjà six ans d'existence à la Goutte d'Or

Voilà bientôt six ans que la compagnie théâtrale *Graines de soleil* a été créée par Khalid Tamer, metteur en scène. Elle a toujours été domiciliée à la Goutte d'Or et fortement impliquée dans la vie de ce quartier.

Les comédiens de *Graines de soleil* ont monté, depuis que la compagnie existe, un certain nombre de spectacles - deux par an - qu'ils ont joués en tournée en France et dans des pays du Maghreb et de la Méditerranée : des créations comme *Dialogue zéro* ou *Terrain vague*, des adaptations de classiques : *L'Avare* de Molière, *l'Île des esclaves* de Marivaux, etc... Plusieurs de ces spectacles ont été présentés au LMP.

Parallèlement, *Graines de soleil* organise et anime des coproductions, des festivals (tel ce *Festival au féminin*), ainsi que des échanges culturels avec l'étranger (Maghreb, Afrique noire, Europe de l'Est...).

À la Goutte d'Or, *Graines de soleil* propose depuis des années des soirées, contes, lectures mises en scène, destinées au public adulte ou aux jeunes, qui se font au LMP, à l'Olympic, à la bibliothèque, et, depuis que la compagnie a un grand local qui le lui permet, chez elle, rue de la Charbonnière. Elle a mis en place également des ateliers d'expression artistique pour adultes et pour adolescents.

Enfin, elle est active dans le réseau *Eurosud*, qui depuis 1998 œuvre "pour la démocratie culturelle et le lien social", notamment en mettant en réseau des associations, des artistes, des équipements de proximité, dans un cadre euro-méditerranéen et euro-africain.

□ Graines de soleil, 1 rue de la Charbonnière. 01 46 06 08 05. [grainesdesoleil@hotmail.com](mailto:grainesdesoleil@hotmail.com)

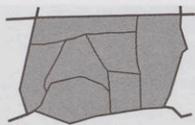
## Impression Diffusion Graphique L'imprimerie coopérative



au service de votre communication

de la conception à la diffusion de tous vos documents, un service complet pour répondre à vos besoins.

4 bis, rue d'Oran - 75018 Paris  
Tél. 01 42 58 17 18 - Fax 01 42 58 00 49  
E-mail : [idg18@noos.fr](mailto:idg18@noos.fr)



## Antennes : le courant ne passe pas entre opérateurs de mobiles et résidents

**Dangereuses pour la santé ou pas, les antennes sur nos toits ? Dans le doute, les résidents concernés n'en veulent pas.**

Le courant ne passe pas entre les opérateurs de téléphonie mobile et les résidents des immeubles sur lesquels ils veulent apposer des antennes. On peut même dire qu'ils ne sont pas sur la même longueur d'onde, témoin les deux réunions d'information et de concertation qui se déroulèrent, l'une fin janvier, l'autre début février, à ce propos.

La première a eu lieu dans la maternelle Joseph-de-Maistre et traitait du problème d'antennes supplémentaires que SFR veut poser au 211 rue Championnet. La seconde se passait dans la maternelle Lamarck, au pied du 173 rue Marcadet où Orange entend en implanter un nouveau bouquet.

Deux immeubles où les résidents se sont rebiffés, à l'appel de l'Amicale des locataires pour le premier, et d'un Collectif des riverains monté à l'occasion pour le second et qui, dans un cas comme dans l'autre, ont mis déjà plusieurs fois les opérateurs en

échec, empêchant leurs grues poseuses d'antennes d'accéder aux immeubles.

Deux réunions à quelques jours de distances, deux opérateurs différents mais on a cru assister à la rediffusion de la même pièce.

### Concertation préalable

Organisés à l'initiative de la mairie du 18<sup>e</sup>, les débats ont été, les deux fois, introduits par l'adjoint à l'environnement, Olivier Raynal. Il a rappelé les termes de la charte signée au printemps dernier entre la Ville de Paris et les opérateurs, qui stipule que tout projet de pose d'antennes devait faire l'objet d'une concertation préalable et qui souligne aussi que le rayonnement maximum autorisé doit être de 2 volts par mètre (alors que le maximum autorisé par décret est de 48 volts !).

Il a aussi signalé que la mairie du 18<sup>e</sup> donnait systématiquement un premier avis défavorable, pour ne pas

cautionner ce qui pourrait poser problèmes aux riverains et permettre de geler le dossier le temps d'organiser une concertation. Toutefois l'avis n'est que consultatif et la pose d'antennes est légale dès que le propriétaire de l'immeuble a signé un accord avec les opérateurs.

C'est ainsi que les habitants du 211 rue Championnet ont appris que leur propriétaire, l'OPAC, avait conclu un tel accord en juillet dernier avec SFR. Ils se sont indignés, outrés que cela se soit fait sans qu'ils soient prévenus et ils se sont demandé combien l'OPAC avait reçu comme «salaire du mépris».

Introduction des débats donc, puis entrée en scène des opérateurs.

SFR d'un côté, Orange de l'autre mais même scénario : de jeunes cadres dynamiques bien cravatés expliquant, avec force projection de graphiques et de tableaux défilant à toute allure et grand débit de chiffres et de sigles, que tout allait pour le mieux dans le meilleur des mondes, que le progrès était en marche de façon inéluctable mais que le rayonnement de leurs antennes était extrêmement faible et qu'il n'y avait aucun risque pour la santé puisque, d'ailleurs, "tous" les rapports d'experts l'assuraient.

### Dans le doute, s'abstenir...

Ils n'ont pas vraiment convaincu. D'abord, les associations *Agir pour l'environnement* et *Priartem* (Pour une réglementation des implantations d'antennes relais de téléphonie mobile) ont rappelé que les rapports en question n'étaient en fait qu'un seul et même rapport. Ils ont signalé qu'il y en avait d'autres qui, eux, avançaient des possibilités de risques ou même des certitudes. Dans le doute, ne vaudrait-il pas mieux s'abstenir, ont-ils

demandé, rappelant que pour l'amiante, le premier rapport signalant un danger datait de 1907 et que l'interdiction avait dû attendre 1996 !

Et les résidents eux-mêmes ont clamé leur défiance : «On n'en veut pas», «Ça suffit avec les antennes déjà posées, plutôt que d'en poser d'autres, enlevez-les», «Stop, avant la catastrophe». Les protestations des opérateurs selon lesquelles ils ne faisaient que répondre à la demande les ont laissés froids. Qu'on leur plante des antennes sur la tête et qu'ils aient à subir un rayonnement peut-être nocif en permanence pour que d'autres puissent téléphoner dans le métro et s'envoyer des photos, c'est non.

### Impasse et incommunicabilité

Les résidents ont demandé que les opérateurs s'engagent à ne pas dépasser un volt par mètre, on le leur a refusé : impossible, voire impensable.

Impasse et incommunicabilité sur toute la ligne si ce n'est sur un point : effectuer de nouvelles mesures. Il y en eut déjà dont le résultat montrait un rayonnement plutôt faible, mais elles avaient presque toujours été annoncées à l'avance et les habitants soupçonnent les opérateurs d'avoir peut-être baissé leur puissance au moment fatidique. Il a été décidé de procéder à de nouvelles mesures sans les prévenir et... on verra.

Affaire à suivre, rue Championnet, rue Marcadet et sur deux autres sites également, rue Duhesme et cité Rothschild, où les résidents s'opposent également à des poses d'antennes et où des réunions de même type sont prévues.

Marie-Pierre Larrivé

## Du mimosa offert aux clients des marchés du 18<sup>e</sup>



Le mimosa, c'est la fleur qui, dès février, annonce pour bientôt la fin de l'hiver. Samedi 7 février et dimanche 8, les clients des marchés du 18<sup>e</sup> ont eu la surprise heureuse de se voir offrir, par de gracieuses hôtesse en costume niçois, des brins de mimosa directement arrivés de la Côte d'Azur. Cette initiative, avec la participation des commerçants, était

due à la société EGS qui a obtenu de la municipalité parisienne la concession de la gestion des marchés de plein air et, depuis peu, de cinq marchés couverts (voir nos précédents numéros).

Cela s'est passé le samedi au marché Ordener, le dimanche au marché de la Porte-Montmartre (notre photo), au marché Ornano, au marché de l'Olive...

## Siel, mon bus se met sur son 31

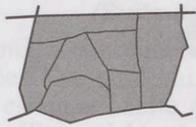
Siel, mon bus s'est mis sur son 31 ! Le système Siel (système d'information des voyageurs en temps réel) a été installé en février sur la ligne de bus 31 (Etoile à Gare de l'Est en passant par Jules-Joffrin et Barbès-Rochouart). Comme déjà, depuis mars dernier, sur les lignes 60, 80, 95 et sur le PC3 qui chemine le long du boulevard Ney, le 31 bénéficie maintenant de ces panneaux lumineux, aux arrêts comme à l'intérieur des voitures, indiquant dans le premier cas le temps d'attente avant le passage du prochain bus et du suivant, et dans le second cas le nombre de minutes avant l'arrivée au terminus et même quelques stations intermédiaires. Ces temps sont calculés grâce aux données fournies par le satellite radio Altaïr.

A VOTRE DISPOSITION  
TOUS LES JOURS  
de 6 h à 20 h



**Mimogea**  
LIBRAIRIE • PAPETERIE

15, rue des Abbesses, 75018 Paris  
Tél. 01 42 52 01 55. Fax 01 42 52 71 31



## Relieurs : des artisans d'art dans notre arrondissement

Non, les artisans d'art n'ont pas disparu à Paris.

Exemple, les relieurs : pas de "chagrin", de la peine parfois mais du bonheur toujours et surtout beaucoup d'amour.



À gauche :  
Stéphane  
et Noémie. Atelier  
Et amicorum

En haut à droite :  
Sophie  
Korcarz-Quentin.  
Atelier Listel Or

En bas à droite :  
Martine Rey-Roger.  
Atelier  
Reliure artisanale

Photos Clarent Dehlouz (www.obturateurcentral.com)



La reliure a-t-elle un avenir ? Est-on porté à répondre "oui" en voyant des jeunes s'installer ? Qui exerce ce métier ? Qui fait relier des livres ? Mon enquête s'est limitée à la reliure artisanale et au 18<sup>e</sup> arrondissement. Mes adresses de départ étaient :

- Noémie et Stéphane, *Et amicorum*, 42 rue du Mont-Cenis,
- Sophie Korcarz-Quentin, *Listel Or*, 8 rue Francœur,
- Martine Rey-Roger, *Reliure artisanale*, 80 rue Joseph-de-Maistre,
- Raymonde Moretti 50 rue Doudeauville,
- Philippe Lignon, 4 rue Simart.

Je les appellerai par leur prénom dans le développement qui suit.

Raymonde ayant pris sa retraite, je ne lui ai parlé qu'au téléphone. J'ai vu tous les autres sur leur lieu de travail : espace assez grand pour Martine et *Amicorum*, un peu plus restreint pour Sophie, 10 m<sup>2</sup> pour Philippe.

### Profil du relieur

Chacun a sa personnalité. Pourtant, il se dégage des constantes. Sans exceptions, ces traits communs sont :

- Tous ils aiment leur métier ; tous ils pensent que sans cela, il serait impossible d'en subir les contraintes.
- Il ne faut pas compter ses heures ; il leur arrive fréquemment de travailler cinquante heures dans la semaine ; Philippe, à titre exceptionnel, est même allé jusqu'à quatre-vingts.
- C'est une profession où on a la satisfaction d'être indépendant ; pas de patron, pas de petit chef.
- Ce n'est pas un métier où l'on devient riche ; c'est même une profession par laquelle il est difficile de faire vivre une famille si le conjoint n'aide pas à faire bouillir la marmite.
- Il se greffe souvent sur la tâche principale des heures de formation ; plutôt en direction de personnes

âgées pour Philippe, à qui le travail dans un centre culturel assure un fixe ; plutôt avec des jeunes chez *Amicorum* ; plutôt professionnel et tourné vers la création chez Sophie.

- Cela n'a rien de ludique, contrairement à une idée reçue ; c'est, tout à l'opposé, une profession très technique qui demande un long apprentissage au-delà des diplômes.

- L'avenir est peut-être plus dans la restauration de haut niveau (en relation avec la conservation du patrimoine) et dans la création.

- La profession n'est pas protégée ; n'importe qui peut s'installer relieur après une petite formation ; cependant la qualité fait la différence et cette concurrence n'est pas véritablement dangereuse.

- C'est l'amour du livre et de la lecture qui les a conduits dans cette voie.

### Profil des clients

Excepté les collectionneurs, le client n'est pas spécialement riche. Il gère un budget reliure et fait preuve de régularité. Ce n'est qu'exceptionnellement un grand lecteur. Les grands lecteurs sont plus sensibles à la typographie qu'à la reliure. Grand lecteur lui-même, Philippe n'aime pas les livres reliés !

Ces non-professionnels font relier pour des raisons affectives, esthétiques, par goût de la collection, pour conserver un patrimoine.

Affectif : on fait relier le livre de cuisine tout dépenaillé de sa mère ou bien un poche de science-fiction dont aucun brocanteur ne voudrait, mais auquel s'attachent de bons souvenirs. Esthétique : Sophie propose des créations qui mettent en œuvre des matériaux inhabituels comme l'aluminium ou le plexiglas. Collection : Philippe a connu, dans un autre atelier, un riche collec-

tionneur qui commandait pour 20 000 francs de reliure par an. Il a disparu après la guerre du Golfe. Patrimoine : les collectionneurs.

À cela s'ajoutent des commandes par des professionnels : une grande bibliothèque qui souhaite restaurer un livre (*Et amicorum* a des commandes en restauration provenant de grandes institutions comme... - on ne vend pas la mèche) ; un éditeur qui veut faire fabriquer des coffrets pour des livres de luxe.

Une ancienne clientèle (administration, notaire) est en voie de disparition, le stockage se faisant par informatique.

La clientèle des relieurs est à dominante âgée (Martine dit : «*Ils vieillissent avec moi.*»), mais il y a tout de même des jeunes qui s'ajoutent aux anciens clients.

### Perspectives

Tous ont la flamme et tous donnent envie de mieux les connaître. Si le maquettiste du journal ne m'avait pas menacé de ses ciseaux, j'aurais aimé faire le portrait de chacun. Ils pensent que la profession se maintiendra au moins autant que le livre. La mondialisation : connais pas. Ils sont aux antipodes de l'homme moderne tel qu'on le présente souvent (argent, pouvoir, agitation, futilité). Être relieur est un choix de vie, une philosophie même, qui peut se résumer en peu de mots. Le vrai bonheur se trouve dans un travail qu'on aime. Et nulle part ailleurs.

Paul Desalmand

## Quinze jeunes en formation présentent leur "Forêt d'histoires"

Ils sont une quinzaine de jeunes, originaires de tous les coins du monde, qui présenteront le 9 mars, à 19 h, leur "Forêt d'histoires" au théâtre de l'hôpital Bretonneau. C'est le résultat d'un stage d'initiation théâtrale destiné à ces jeunes en situation d'apprentissage de la langue française, pour leur permettre de développer la confiance en soi si nécessaire à l'expression orale. Ils ont eux-mêmes mis au point le texte de leur représentation, et le joueront.

Ce stage était conduit par deux associations de La Chapelle, l'ADPI, organisme de formation spécialisé dans les domaines de la linguistique et de l'insertion, et la *Reine blanche*, qui fait de la formation théâtrale et crée des spectacles.

Ces deux organismes ont uni leurs compétences dans le cadre d'un accord baptisé *Charte de La Chapelle*, dont l'objectif principal est de promouvoir la coopération entre diverses associations. Outre l'ADPI et la *Reine blanche*, font partie de cette charte les associations *Capoeira viola*, *Espoir 18*, *IDEFLE* (organisme de formation), et *Kidam* (réalisation de documentaires interactifs avec des associations de travailleurs sociaux ou culturels). Frédéric de Bresson est chargé de la coordination et la communication externe de la charte.

## Tous à la maternelle de la Goutte d'Or : un film

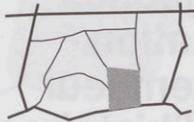
Petits enfants, maîtresses, parents d'élèves, ils sont *Tous à la maternelle*, le film de Julie Talon sur l'école du 57 rue de la Goutte d'Or. Documentaire de 53 minutes, tourné tout au long de l'année dernier, il raconte la vie de l'école mais s'attache surtout aux témoignages des adultes.

Film sans complaisances, il montre l'énergie et l'attachement de l'équipe éducative à la réussite des enfants mais aussi une certaine lassitude devant les difficultés et même la dureté parfois du quartier. Du côté des parents, ce sont surtout les "européens" qui s'expriment, bien que minoritaires. Ils regrettent le "vivre l'un à côté de l'autre au lieu du vivre ensemble", certains disent "se sentir exclus dans leur propre quartier" et... ils s'interrogent sur le bien fondé d'inscrire leur enfant l'année prochaine en élémentaire public du quartier.

Ce n'est pas un film "gentil" ni un film optimiste, mais il est passionnant et Julie Talon, mère d'élève du quartier elle-même, a refusé de se cacher derrière son doigt.

Il est passé sur France 3, au soir du samedi 21 février (ou plutôt dimanche à 0 h 10), heure de très grande écoute ! Il doit repasser au printemps sur France 5, à une heure plus décente. ■

Goutte d'or



# 1 rue Marcadet : huit ans de lutte pour le droit au logement

Après huit années d'occupation par des familles de l'association Droit au logement (DAL), l'immeuble 1 rue Marcadet va être démoli et ses derniers occupants expulsés. Récit d'une aventure militante... qui continue.

C'est en 1996 que le DAL (*Droit au logement*) organise la réquisition d'un immeuble vide depuis près d'un an, 1 rue Marcadet. Devant des centaines de personnes qui les ont accompagnés en manifestation, quinze ménages ouvrent la porte, murée, et emménagent...

Ces couples et familles étaient tous, soit à la rue, soit logés dans des conditions précaires ou insalubres. Tous, depuis des années, étaient demandeurs d'un logement social, certains depuis près de dix-sept ans... Il s'agissait pour la plupart de couples ou de petites familles, aux origines très diverses puisqu'on y trouvait des familles égyptiennes, maghrébines, françaises et africaines.

Si la façade et la structure de l'immeuble de la rue Marcadet étaient plutôt en bon état, c'est avec stupeur que les nouveaux occupants ont découvert l'état des appartements à l'intérieur. En effet, afin d'empêcher que l'immeuble puisse être occupé, la mairie de Paris, propriétaire des lieux, y avait fait tout casser. Portes, cloisons, toilettes, salles de bain étaient réduits à l'état de gravats. Dans les mois qui ont suivi, les familles ont donc dû faire

Christian Adnin (www.chambrenoire.com)



Le local du DAL, au rez-de-chaussée, est devenu un relais de la vie associative du 18e. Ici, rassemblement d'une manifestation de chômeurs...

de gros travaux pour rendre les lieux vraiment habitables.

## Affrontement avec la Ville

Après la réquisition du bâtiment, une longue bataille de près de sept années a commencé. Car l'objectif principal du DAL n'était pas seulement de trouver un toit dans l'urgence

pour ces familles, mais aussi de faire pression sur la municipalité pour qu'elle accélère les procédures de logement.

Les habitants de l'immeuble, constitués en association pour pouvoir faire valoir leurs revendications et gérer collectivement l'immeuble, ont bien essayé de discuter avec la

mairie. Mais pendant des années, ces tentatives de négociations sont restées infructueuses. Non seulement les habitants n'ont eu aucune proposition de relogement jusqu'au début 2003, mais ils ont même été retirés des listes de demandeurs de logement. Il s'agissait évidemment de leur faire payer cette occupation d'un immeuble de la ville. Une seule famille a fait exception et a pu obtenir un appartement en HLM après la découverte de l'intoxication d'un enfant par des peintures au plomb.

Ce n'est qu'au début de l'année 2003, lorsque la décision de démolir l'immeuble a été prise, que les

## Qu'est-ce que le DAL ?

L'association *Droit au logement* (DAL) a été créée en 1990, par des familles mal logées ou sans-logis du 20e arrondissement de Paris. Cette création faisait suite à un campement organisé durant quatre mois de 48 familles avec enfants, expulsées en mai 1990 de deux immeubles squattés.

Entre autres objectifs, l'association exige l'arrêt des expulsions et l'application de la loi qui permet de réquisitionner les logements vides pour donner un toit aux mal logés, notamment des logements vides appartenant à l'État, à la Ville de Paris, à des banques, des compagnies d'assurances...

Cette revendication a été soutenue par l'exemple. C'est par centaines qu'ont été menées réquisitions, manifestations et actions en justice pour défendre les droits des exclus du logement. Ainsi par exemple, le mois dernier, 250 personnes sans logement, dont une cinquantaine du 18e, ont installé un campement sur la place des Invalides pour obtenir le relogement de cinq cents familles.

De nombreuses personnalités (Monseigneur Gaillot, le professeur Jacquard...) se sont impliquées sur le terrain.

Depuis 1990, l'action du DAL s'est concrétisée par le relogement de milliers de familles, des améliorations législatives, une meilleure prise en compte de l'exclusion par le logement dans les politiques publiques et de la crise du logement dans l'opinion.

□ Pour tout contact : dal\_dixhuit@club-internet.fr

## Histoire du "secteur Émile-Duployé"

À la fin des années 1980, la région Île-de-France avait envisagé la construction d'un lycée d'enseignement général sur le périmètre situé entre les rues Marcadet, Stephenson, Doudeauville et Ernestine. La Ville de Paris avait alors commencé le processus d'acquisition des terrains en lançant une déclaration de *préemption urbaine* qui lui permettait d'être acheteur prioritaire pour tout immeuble, tout appartement, tout terrain mis en vente dans ce secteur.

### Une lente dégradation

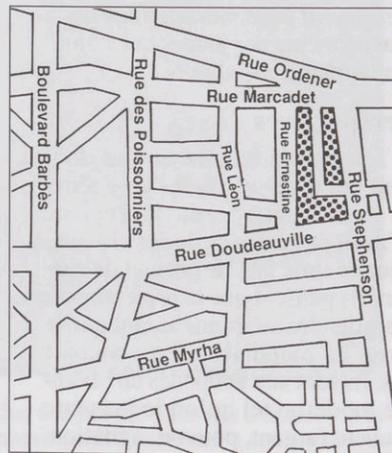
Le projet de lycée fut abandonné peu de temps après. Mais pendant longtemps, ni la région (dirigée à l'époque par André Giraud, UMP), ni la Ville de Paris (dirigée par Chirac puis Tiberi) n'en tirèrent les conséquences en mettant à l'étude un autre projet. Aussi, durant des années, les immeubles préemptés restèrent vides, murés, ou bien, dans les quelques cas où ils avaient été abattus, laissèrent place à des terrains vagues...

Ce secteur, appelé "secteur Émile Duployé" du nom d'une rue qui le traverse, fut ainsi abandonné à une lente dégradation... On avait là l'exemple éclatant du caractère néfaste des pro-

cédures de "préemption urbaine" lorsqu'elles ne sont pas suivies de la mise en œuvre d'un projet.

C'est un de ces immeubles "préemptés" par la Ville, 1 rue Marcadet, que le DAL occupa en 1996.

La municipalité de Paris s'adressa au tribunal d'instance pour demander



l'expulsion de ces squatteurs, mais le tribunal refusa, déclarant que, ces locaux étant vacants, l'expulsion de leurs occupants n'était absolument pas justifiée tant qu'aucun projet d'utilisation par la Ville n'était présenté.

Il y avait là une jurisprudence tout à fait neuve et intéressante. Et c'est ainsi avec l'accord du tribunal que les familles occupent l'immeuble, ainsi que le DAL, ont pu y rester.

Après des années et après bien des péripéties, un projet de rénovation de l'ensemble du "secteur Émile Duployé" est maintenant mis en œuvre par la municipalité parisienne dirigée par Delanoë. (Voir, entre autres, *Le 18e* du mois février 2003.)

Dans ce cadre, le moment est venu où l'immeuble 1 rue Marcadet va être abattu conformément au planning de rénovation. Ce qui explique que l'expulsion des occupants ait lieu – mais la municipalité relogé les familles.

À noter : une *enquête publique* dans les formes légales se déroule en ce moment même, du 1er au 25 mars, à la mairie du 18e, concernant diverses dispositions du plan de rénovation, notamment le droit pour la Ville d'acquérir par expropriation l'immeuble 8 rue Ernestine. Tous les habitants du 18e peuvent consulter les documents, rencontrer le *commissaire enquêteur* (se renseigner sur ses heures de permanence) et faire part de leurs observations.

N.M.



## 250 000 € pour la Porte de la Chapelle

Le carrefour de la Porte de la Chapelle va être réaménagé. Le conseil de quartier concerné, Charles Hermite-Évangile, avait voté le 9 octobre un vœu pour le demander, vœu repris par le conseil d'arrondissement du 18<sup>e</sup>. Réponse de la mairie de Paris : d'accord – et 250 000 € sont débloqués pour réaliser ces aménagements.

Il ne s'agit pas de grands chamboulements, de grands travaux, mais simplement de quelques mesures destinées à rendre ce lieu plus agréable et vivable : le rond-point central sera végétalisé ; l'environnement des deux fontaines (qui actuellement ont une allure désastreuse) sera réétudié afin qu'elles puissent recommencer à fonctionner ; un couloir de bus matérialisé sera créé au bout de la rue de la Chapelle jusqu'à la station d'essence afin de clarifier la circulation ; le passage pour piétons entre l'impasse du Gué et la rue du Pré sera mieux protégé.

Ce sont des aménagements à court terme, sans préjudice de transformations plus importantes qui pourraient être décidées dans quelques années en relation avec les Jeux Olympiques ou avec le "grand projet du nord-est parisien" (voir en p. 14 l'article à ce sujet).

## Rue des Fillettes 300 apprentis des métiers de l'alimentation à la rentrée 2004

Les travaux vont bon train rue des Fillettes, où un ancien local d'entreprise va être transformé en centre d'apprentissage : sous l'égide du Centre interprofessionnel d'apprentis des commerces de l'alimentation (CIFCA), il accueillera, à la rentrée 2004, trois cents jeunes en formation ou en contrat de qualification. Il s'agit de métiers où l'emploi ne manque pas : selon le CIFCA, 90 % de ses apprentis trouvent du travail en contrat à durée indéterminée à l'issue de leur formation.

La Ville de Paris a apporté son aide financière à ce projet, ainsi que le conseil régional avec une subvention de 4 millions d'euros.

Un point d'information sur les métiers de l'alimentation, ouvert au public, devrait trouver place dans ces locaux.

## Quatre étages de planchers s'effondrent au 23 rue Myrha



Noël Monnier

Après l'éboulement, une pelleuse déblaie le tas de poutres enchevêtrées, de pierres, de gravats. Un jet d'eau a été mis en action pour éviter la poussière.

Si il fallait une preuve de la vétusté extrême de certains immeubles du secteur Château-Rouge, l'éboulement survenu le 26 janvier au 23 rue Myrha l'apporte. Cet immeuble fait partie de ceux pour lesquels, dans le cadre de la rénovation du quartier, une remise en état a été jugée impossible, et qui devaient donc être démolis. Depuis plusieurs mois, ses habitants avaient été évacués et relogés, l'immeuble était vide et la démolition allait commencer. Les ouvriers étaient en train de consolider les bâtiments voisins, le 19 et le 21, lorsque, soudain, au 23, une partie des planchers des quatrième, troisième, deuxième et premier étages se sont effondrés simultanément, dans un grand fracas et un énorme nuage de poussière, et la façade arrière du bâtiment s'est décollée.

Si l'accident s'était produit quelques jours plus tard, les conséquences auraient pu être dramatiques. Heureusement, les ouvriers n'étaient pas encore occupés dans l'immeuble du 23, il n'y a donc eu aucun blessé. Mais l'accident a eu des répercussions sur le bâtiment voisin, le 25. Celui-ci devait lui aussi être démoli, mais pas tout de suite car il était encore habité. En raison des importantes fissures apparues, les habitants ont été immédiatement évacués avec leur mobilier et on a décidé d'abattre le 25 également sans plus attendre.

Un périmètre de sécurité, barrant la rue, a été établi du 17 au 27 non compris, afin d'éviter tout risque pour les passants, et maintenu plus de deux semaines, le temps de déblayer les décombres.

(Suite de la page 12)

familles ont commencé à être relogées. Aujourd'hui, l'immeuble n'est plus habité que par deux familles, qui devraient se voir proposer une solution avant le 15 mars.

### Un lieu de vie associative

Lorsque l'immeuble a été occupé, le bar situé au rez-de-chaussée était encore ouvert. Après sa fermeture en 1999, il a lui aussi été occupé par le DAL qui en a fait son local pour le 18<sup>e</sup>.

Très vite, ce lieu est devenu un important relais de la vie associative de l'arrondissement. Réunions du DAL, de *Ras l'front*, cours d'alphabétisation, permanence juridique pour les sans-papiers, etc., de nombreuses associations qui ne disposent ni de subventions ni de grands moyens financiers ont pu, grâce à ce lieu, se réunir régulièrement et se développer.

Dans quelques semaines, la démolition du bâtiment devrait commencer, dans le cadre du vaste projet de rénovation du "secteur Émile-Duployé" (voir page 12).

Mais la lutte des habitants du 1 rue Marcadet restera exemplaire. Car au final, non seulement toutes les familles auront été relogées, mais le DAL lui aussi devrait se voir proposer un autre lieu pour tenir ses réunions et poursuivre son activité dans le 18<sup>e</sup>...

Bertrand Lazard-Peillon

## Tati ne renonce pas à licencier

La direction de Tati, qui veut supprimer 48 postes au siège de l'entreprise, a vu son plan social annulé par le tribunal de grande instance.

Nouvel épisode de la saga Tati. L'enseigne, qui est en redressement judiciaire, doit présenter au tribunal de commerce un plan de continuation de l'activité au plus tard le 2 juillet 2004. C'est dans cette perspective que le 3 février dernier, dans une réunion du comité central d'entreprise (CCE), la direction a annoncé la suppression de 48 postes de cadres du siège, dont 39 licenciements, sur un total de 135 salariés. «Faire des économies de charges, c'est une mesure d'urgence que nous ont réclamée les experts du tribunal de commerce», se justifie la direction.

Mais dès le lendemain, la CGT a déposé un recours en référé devant le tribunal de grande instance, estimant que les obligations légales en ce qui concerne la présentation d'un plan social n'avaient pas été respectées. «La loi exige que le plan social comporte des mesures concernant le reclassement des salariés licenciés. Or il n'y avait dans le plan de la direction que des déclarations de principe, sans

aucun contenu concret», explique l'avocat de la CGT.

Le 9 février, le tribunal a donné raison à la CGT et annulé le plan présenté par la direction.

Il s'agissait d'une procédure en "référé", c'est-à-dire une procédure d'urgence destinée à mettre fin à une situation anormale, illégale, sans que les problèmes de fond soient examinés. La direction maintient donc son intention d'effectuer les licenciements. Mais en tout cas elle ne peut pas y procéder maintenant, elle doit tout recommencer à zéro et présenter un plan social plus cohérent. Et bien entendu les salariés ont toute possibilité de faire entendre leur voix. Si la direction voulait procéder aux licenciements sans tenir compte de la décision du tribunal, elle se mettrait dans l'illégalité et pourrait être condamnée pénalement.

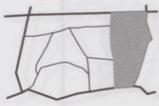
La CGT, par la voix de son délégué Karl Ghazi, s'interroge : «Comment le siège pourrait-il fonctionner une fois vidé de la moitié de ses salariés ?»

Cet épisode de licenciements s'ins-

crit, à l'évidence, dans le cadre de la recherche d'une solution à la situation financière de l'entreprise. Les dettes de Tati s'élèvent à 60 millions d'euros (12,5 millions au fisc et à la sécurité sociale et 47,5 millions aux fournisseurs). Comment l'entreprise parviendra-t-elle à se remettre à flot ? Fabien Ouaki, le patron actuel, espère que, le 2 juillet, le tribunal de commerce autorisera une solution lui permettant de rester à la tête de la société. Mais rien n'est moins sûr.

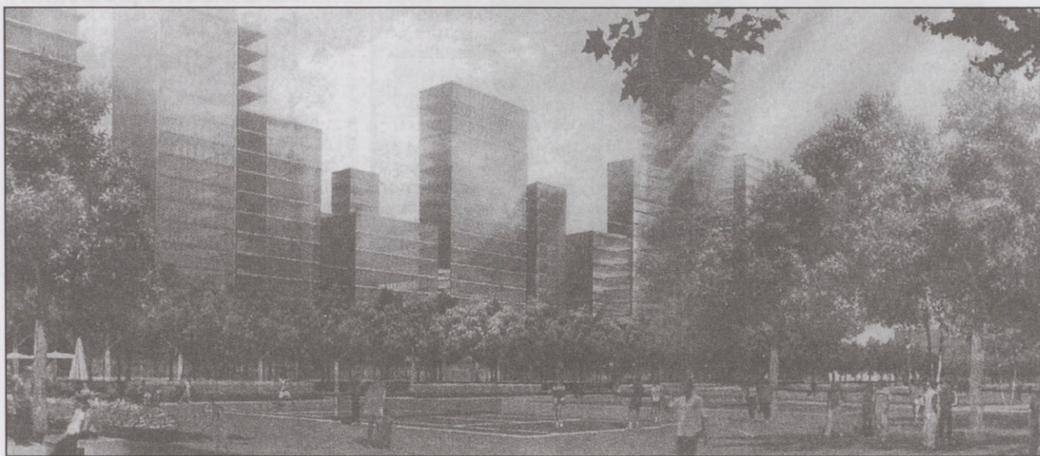
L'administrateur judiciaire recherche des partenaires extérieurs qui apporteraient des capitaux frais ou qui, peut-être, prendraient le contrôle de l'entreprise. Et c'est très probablement pour les attirer que l'on cherche actuellement à réduire la masse salariale. Mais pour Karl Ghazi, de la CGT, le fond du problème n'est pas là : «Il faut revenir sur notre vrai créneau, celui d'une clientèle populaire à bas revenus, dit-il. En voulant faire de Tati une enseigne tendance, la direction a perdu sur les deux tableaux.»

Claude Thomas



## Pourquoi les Verts du 18e avaient claqué la porte : c'était à cause du débat sur les tours

À l'origine d'un débat très vif, d'abord au conseil d'arrondissement du 18e, puis au Conseil de Paris : les idées d'un cabinet d'architectes-urbanistes sélectionné par la mairie et qui prévoit des tours de 70 à 100 m de haut.



Cette image de simulation, réalisée par le cabinet d'architectes-urbanistes Dusapin-Leclercq, n'est pas un projet de la municipalité. Mais elle a provoqué une mini-crise entre Bertrand Delanoë et les Verts, quand on a su que ces architectes étaient sélectionnés par la mairie de Paris pour réaliser des études concernant la zone "d'aménagement du nord-est parisien", entre la Porte de la Chapelle et la Porte de la Villette.

En janvier, les élus des Verts étaient partis en claquant la porte en plein milieu du conseil d'arrondissement du 18e, sans que le public ait eu des explications, le maire Daniel Vaillant ayant aussitôt suspendu la séance (voir le dernier numéro du 18e du mois). On n'a su qu'une semaine plus tard les raisons précises de leur mécontentement, qui s'est exprimé lors d'un débat très animé à l'Hôtel de Ville.

L'incident à la mairie du 18e avait eu lieu au moment où venait à l'ordre

du jour une délibération sur le grand projet d'urbanisme du nord-est parisien que la municipalité de Paris veut mettre en œuvre.

### Entre Chapelle et Villette

Dans cette zone, tout au nord de Paris, entre (grosso modo) la Porte de la Chapelle et la Porte de la Villette, il y a de vastes terrains innocents, appartenant à la SNCF, aux Magasins généraux, à l'Assistance publique, à la préfecture de police, à la Ville de Paris, etc. Il s'agirait d'y implanter des

logements, des entreprises, des activités de fret, des équipements de toutes natures. Une première concertation à ce sujet avec les riverains a eu lieu en mai 2003 (voir le 18e du mois n° 98).

En janvier dernier, il était demandé au conseil d'arrondissement du 18e de se prononcer sur le choix du cabinet d'architectes-urbanistes qui travaillerait sur ce projet sous les directives de la municipalité. La mairie de Paris proposait le cabinet Dusapin-Leclercq.

On n'en était pas encore à débattre sur le contenu du grand projet d'urbanisme.

La délibération n'aurait donc pas dû poser de problème. Sauf que... le choix du cabinet Dusapin-Leclercq (sélectionné parmi plusieurs autres) n'est pas neutre : cette équipe est en effet l'auteur d'une proposition qui, lorsqu'on voit les images de simulation, fait un drôle d'effet : un mur de grands immeubles tous pareils, serrés les uns contre les autres, barrant l'horizon, avec au milieu des tours de 70 ou 100 mètres de hauteur... (Voir l'image ci-contre.)

Bien sûr, il ne s'agit pas du tout d'une proposition de la municipalité, mais seulement des idées d'un cabinet d'architectes, idées en l'air pour le moment. Mais c'est cela qui a provoqué la colère des Verts, absolument opposés aux immeubles de grande hauteur.

### Question de hauteur

Ces documents émanant du cabinet Dusapin, il semble que Bertrand Delanoë les avait gardés "sous le coude" pendant longtemps. Les élus du Conseil de Paris n'en ont eu connaissance qu'au tout dernier moment, quelques jours seulement avant la réunion du conseil d'arrondissement du 18e.

En avril dernier, Bertrand Delanoë avait déjà mis le feu aux poudres en déclarant : «Avec l'élaboration du futur plan local d'urbanisme [qui doit être adopté en 2005], la question de la hauteur des bâtiments doit être posée.» Cela avait suscité de vives

protestations. Un accord avait ensuite été passé entre les groupes de la majorité parisienne (PS, Verts, PC, MRG) : pour le moment, on maintient le maximum de hauteur autorisé dans la capitale à 37 mètres (hauteur du Centre Pompidou).

### Une faible place au logement

Lors du débat en février au Conseil de Paris, Bertrand Delanoë et son adjoint à l'urbanisme, Jean-Pierre Cafet, se sont voulus rassurant : «Il va de soi que nous ne sommes pas liés par ces images [celles du cabinet Dusapin]», ont-ils souligné, affirmant que la règle des 37 mètres maximum serait maintenue dans l'élaboration du plan local d'urbanisme. Mais en même temps, ils continuent à évoquer la possibilité d'organiser un débat avec les Parisiens sur ce sujet...

Autre problème à propos de ce grand projet urbain du nord-est parisien : 23 % seulement de la surface bâtie seraient consacrés à des logements, le reste étant réparti entre bureaux et locaux d'activités économiques, zones de fret, surfaces commerciales... À un moment où 100 000 demandes de logements sociaux sont en attente à Paris, parfois depuis dix ans, quinze ans ou davantage, et où même le 18e n'atteint pas les 20 % de logements sociaux exigés par la loi (le 18e n'est qu'à 14 %), cette faible place donnée au logement ne mérite-t-elle pas elle aussi le débat ?

Noël Monier

## Tafanel, la société de distribution de boissons, pourrait bien renoncer à la cour du Maroc pour l'extension de ses entrepôts

Un des points qui ont suscité le plus de controverses dans les débats sur la création des futurs Jardins d'Éole, c'était le projet d'extension des entrepôts Tafanel sur une partie du site. Or il se pourrait que cette question soit prochainement réglée de façon définitive : selon certains bruits, Tafanel aurait renoncé à cette extension à cet endroit.

Les Jardins d'Éole, on le sait, c'est un projet de très grand espace vert (plus de 4 hectares) sur un vaste terrain situé dans le 18e, entre la rue d'Aubervilliers et les voies ferrées, et qui était autrefois utilisé par la SNCF pour l'entreposage de fret et le chargement de trains de marchandises : la "cour du Maroc", ainsi nommée parce que son entrée se trouve

en face de la rue du Maroc.

Ce terrain inutilisé depuis longtemps, la Ville de Paris voulait l'acheter pour y créer un grand jardin. Mais la SNCF voulait continuer à en utiliser une partie pour le trafic marchandises, plus précisément pour y étendre les entrepôts de la société Tafanel. En effet, cette société, qui assure la distribution dans la région parisienne de boissons (bières, limonade, boissons gazeuses), dispose tout près de là, de l'autre côté de la rue Riquet, de quais et d'entrepôts où les boissons venant de l'Est de la France sont déchargées des trains et chargées sur des camions. Mais Tafanel s'y trouve à l'étroit et a besoin de s'agrandir.

Ce problème Tafanel a rendu très difficiles les discussions entre la Ville, la SNCF et les riverains représentés par

leurs associations. Un compromis a finalement été trouvé : une extension des entrepôts Tafanel serait réalisée tout au nord de la cour du Maroc, mais serait semi-enterrée, de sorte que l'espace vert pourrait être prolongé au-dessus de ces nouveaux entrepôts. À la suite de quoi la Ville a pu acheter les terrains et établir un calendrier de réalisation des Jardins d'Éole, qui devraient être achevés en 2007.

### À "Chapelle internationale"

Cette solution satisfaisait presque tout le monde. Presque, mais pas tout à fait, car M. Duflo, président de l'association Gare aux pollutions, avait décidé de s'y opposer en déposant un recours devant la justice, au risque de retarder, voire d'empêcher

la réalisation du jardin public.

Mais récemment M. Veyssière, un des dirigeants de la SNCF, aurait déclaré dans une réunion que Tafanel, finalement, renoncerait à cette extension sur la cour du Maroc, au profit de la création d'un nouveau site ailleurs : c'est sur le terrain de la "gare Chapelle internationale", le long des voies ferrées du réseau Nord, entre le rond-point de la Chapelle et la Porte de la Chapelle, que pourrait se faire dans l'avenir l'embarquement sur les trains de marchandises des bouteilles vides recueillies par Tafanel.

L'association Les Jardins d'Éole a évoqué cette hypothèse dans son courrier à ses adhérents. Nous en avions nous-mêmes, au 18e du mois, eu vent par d'autres sources à

l'automne dernier, et nous avions cherché à obtenir confirmation de la part de Tafanel, mais sans résultat. Or, ce sujet a tout récemment été évoqué publiquement au conseil de quartier Chapelle-nord (Charles Hermite - Évangile).

### Le bruit des bouteilles vides

Pascal Julien, qui représente la municipalité dans ce conseil de quartier, s'est refusé à confirmer ou à démentir : la municipalité, a-t-il dit, n'a été informée de rien officiellement.

Quoi qu'il en soit, ceux qui s'inquiètent maintenant, ce sont les habitants des immeubles voisins du site "Chapelle internationale" : car, disent-ils, les bouteilles vides, ça fait du bruit, et le va-et-vient des camions aussi. ■

## Le réaménagement du stade des Fillettes et des terrains vagues attenants se heurte à l'inertie de la SNCF... et au projet de Jeux Olympiques

Si Paris obtient les J.O., une énorme salle de sports (du genre de celle de Bercy) serait construite du côté de la Porte de la Chapelle.

Le stade des Fillettes, c'est celui qui se situe au nord du boulevard Ney, à mi-chemin de la Porte de la Chapelle et de la Porte d'Aubervilliers, juste à côté de la cité Charles-Hermite. Il est en très mauvais état.

À côté du stade il y a le baraquement de l'Espace Jeunesse, et puis un autre baraquement dépendant du comité d'établissement SNCF, et puis des terrains vagues, inutilisés depuis plus de quinze ans et non surveillés, aux clôtures régulièrement démolies, où certaines personnes déposent des débris et que d'autres utilisent comme lieu de prostitution ou de trafics.

### L'inertie de la SNCF

Tout cet espace appartient à la SNCF, qui depuis longtemps en a confié la gestion au comité d'établissement de Paris nord-est pour ses œuvres sociales et ses activités sportives.

En fait, le comité d'établissement SNCF l'utilise très peu. C'est la Ville de Paris qui est le principal utilisateur, tant pour le stade où s'entraînent diverses associations sportives de l'arrondissement, que pour l'Espace Jeunesse, qui fonctionne selon les mêmes principes que les centres d'animation.

Cela se fait en vertu d'un accord avec la SNCF. Mais, problème : cet accord ne permet pas à la Ville de décider des travaux ou des réaménagements sans l'accord préalable de la SNCF.

La Ville veut depuis longtemps remettre le stade en état, notamment installer une pelouse synthétique sur les terrains de football et rénover les vestiaires qui sont assez dégradés. Par ailleurs, l'adjoint chargé des sports à la mairie du 18e, Bruno Fialho, a le projet d'installer sur les terrains vagues un espace équipé pour la pratique du roller, dans le site de l'ancienne piscine à ciel ouvert qui se trouvait là autrefois. Les associations de la cité Charles-Hermite, elles, demandent qu'au moins le site soit sécurisé.

Tous ces projets, toutes ces demandes se heurtent depuis bien plus d'un an à une incroyable inertie du côté de la SNCF, qui fait traîner les discussions en longueur. Les riverains en montrent un fort mécontentement. «Nous subissons



Noël Monier

Sur ce terrain, voisin du stade des Fillettes, il y avait autrefois une piscine en plein air, maintenant désaffectée. Le bassin (au centre) a été comblé à la suite d'un accident en 1986. La mairie du 18e voudrait utiliser ce terrain pour y créer un espace consacré au roller.

depuis quinze ans les inconvénients de cette situation, ça ne peut plus durer», a déclaré entre autres Thierry Gil, de l'Association Charles-Hermite, lors de la réunion du conseil de quartier.

Le maire du 18e a récemment rencontré le secrétaire général de la SNCF, M. Mingasson (n° 6 ou n° 7 dans la hiérarchie de l'entreprise), et a attiré son attention sur ce problème. Déclarant qu'il n'avait pas été tenu au courant, cet homme a promis de donner des directives pour que le processus de négociations soit accéléré.

### Le secret des Jeux...

Il n'est pas sûr pourtant que cela débouche sur des décisions, car là-dessus se profile un énorme projet : la candidature de Paris pour les Jeux olympiques de 2012. Le groupe chargé de préparer l'organisation des J.O. envisage de créer dans la zone de la Porte de la Chapelle une très grande salle sportive polyvalente, au moins aussi importante que Bercy.

Plusieurs hypothèses ont été évoquées pour sa localisation : au nord de la gare SNCF Chapelle-internationale (c'est-à-dire le long de la rue de la Chapelle, côté impasse du Gué) ; ou bien à la place du parking privé et du bowling de la Porte de la Chapelle ; ou encore à l'emplacement du stade des Fillettes.

La question a été posée : si cette méga-salle de sport s'installe à

la place du stade des Fillettes, où les footballeurs joueront-ils au foot ? Réponse du groupe de préparation des J.O. : dans l'hypothèse où Paris aurait les J.O., le périphérique serait couvert dans ce secteur, et les terrains de foot pourraient être installés au-dessus du périphérique.

Le groupe des J.O. prépare ses projets dans le secret et sans concertation aucune. C'est Paris qui est candidat pour l'organisation des J.O., mais en réalité c'est l'État qui dirige le projet, et l'État est un monstre lointain qui se soucie peu de concertation avec les habitants.

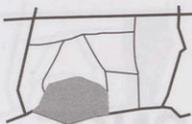
Dans un mois le groupe montrera ses plans. S'ils sont compatibles avec les projets de réaménagement du site des Fillettes, alors les négociations avec la SNCF se poursuivront et on peut espérer qu'elles aboutiront vite.

Mais si les plans du groupe des J.O. englobent l'espace des Fillettes, alors la mairie du 18e et les services de la Ville devront, avant d'envisager quoi que ce soit sur le site des Fillettes, attendre juillet 2005, date où l'on saura si Paris obtient ou non l'organisation des Jeux de 2012.

Le conseil de quartier Charles-Hermite - Évangile a, le 11 février, demandé à la SNCF qu'au minimum, dans l'immédiat, elle fasse le nécessaire pour assurer la sécurité du site.

N. M.

Montmartre



# La mort de France Delahalle, comédienne et figure de Montmartre

L'ancienne trésorière du Comité des fêtes du 18e vient de mourir, elle avait 81 ans.

France Delahalle a rejoint au paradis des salles de théâtre et de cinéma Molière, Camus, Claudel, Shaw, Ibsen et Jacques Tati, quelques-uns des auteurs qu'elle a joués. Elle était également une personnalité de Montmartre très connue et très active, ancienne trésorière du Comité des fêtes du 18e. Elle vient de mourir, à l'âge de 81 ans.

## Du classique au contemporain

Élève du Conservatoire national d'art dramatique où elle avait été reçue première au concours, France Delahalle a fait ses débuts comme capricieuse Célémène dans *Le Misanthrope*. Elle a joué tant le répertoire classique que la comédie de boulevard (*Patate, La débauche, L'idiot, Tchao...*) ou le théâtre contemporain

(*Les justes, Pygmalion, Huis clos, Les parents terribles...*) et a eu Pierre Brasseur, Daniel Gélin, Danièle Delorme, Fernand Ledoux, Maria Casarès comme partenaires. Elle a également tourné au cinéma avec André Cayatte, Robert Hossein, Jacques Tati dans *Play Time...*

Directrice depuis 1984 du Théâtre Saint-Georges dans le 9e, responsable de nombreuses associations d'artistes, commandeur des Arts et lettres, officier de l'Ordre du mérite, France Delahalle était aussi très impliquée dans la vie culturelle de notre arrondissement. Habitant l'avenue Junot, elle était membre du conseil d'administration de la *Société d'histoire et d'archéologie du Vieux Montmartre* (qui gère le Musée de Montmartre) et présiden-

te d'honneur de l'Association des amis de Francisque Poulbot.

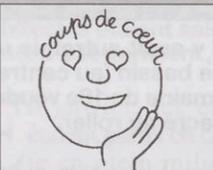
Au printemps 1998, le Comité des fêtes du 18e (organisateur, entre autres, de la Fête des vendanges) connut des turbulences, dues à des divergences politiques. Après l'éviction du président d'alors, Gilles Guillet, contesté par Daniel Vaillant et ses amis parce qu'il avait été candidat RPR-DL aux élections, il fallut trouver une nouvelle équipe formée de personnalités non engagées politiquement. Pierre Monteil fut nommé président, et France Delahalle trésorière.

## «Une femme très droite»

Elle resta à ce poste après même le départ de M. Monteil et jusqu'à ce que sa santé l'incite à se reposer. «C'était une femme d'une autorité naturelle, très cultivée, très droite, une femme remarquable. Cela m'a été très précieux de l'avoir à mes côtés à ce moment-là», se souvient Pierre Monteil.



Après sa carrière de comédienne, elle était directrice du Théâtre St-Georges.



## Le Comptoir des traditions, épicerie fine et souvenirs gourmands

Il est à Montmartre, haut-lieu du tourisme, mais aussi de la malbouffe avalée en vitesse en montant au Sacré-Cœur et du gadget bas de gamme (souvenirs de Paris made in Hong Kong), une boutique qui va à l'encontre de la tradition ou plutôt qui la préserve : *Le Comptoir des traditions*.

C'est au 14 rue Yvonne-Le-Tac, face au collège. On y trouve des cafés de tous arômes, des thés de tous parfums, du foie gras et son Sauternes, des confitures, des moutardes aromatisées, des chocolats belges de chez *Café-tasse* dans leurs boîtes décorées d'aquarelles de Titouan Lamazou... Et puis, il y a aussi des objets dérivés pour se rappeler la gastronomie française à Albuquerque, Osaka ou Leeds : des plaques de métal célébrant les réclames d'antan, des boîtes à biscuits à l'ancienne, des torchons imprimés des étiquettes de grands vins (Chinon, Pomerol, Chambertin, Clos Vougeot ou Chambolle-Musigny les Amoureuses) ou encore des *magnets* en forme de baguettes de pain, de petits croissants ou de casiers à bouteilles.

## Un palais des délices

Du côté souvenirs-souvenirs, *Le Comptoir des traditions* refuse le tout-venant et se fournit, en voisin, chez *La plume de Louise*, l'éditeur de la rue Durantin, pour

des cartes postales panoramiques ou des magnets originaux représentant des vues de Paris (dont le musée de Montmartre ou le *Lapin agile*) peintes délicatement par un artiste, Fabrice Moireau.

«J'ai voulu offrir aux touristes, 80 % de ma clientèle, quelque chose sortant de l'ordinaire. Ce furent d'abord seulement de l'épicerie fine puis cela a évolué vers les objets aussi», déclare Pascal Vincent, qui tient le Comptoir, avec sa femme Edith, depuis douze ans.

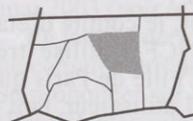
Montmartrois de quatrième génération, il s'est installé là à la mort de son père qui y tenait un grand magasin d'électroménager. La boutique a été séparée en deux, une moitié louée et l'autre transformée en palais des délices. Et Pascal, qui aidait autrefois son père, également plombier-couvreur, s'est reconverti.

Très heureux : «C'est enrichissant de rencontrer des gens de tous milieux, de tous pays. On se comprend, vive le français, et on apprend à se connaître». Si vous passez sans sac ni cabas, Pascal vend aussi des petits paniers à pique-nique (avec assiettes et couverts) et il vous les remplit de bonnes choses à votre gré.

Marie-Pierre Larrivé

14 rue Yvonne Le Tac.  
Tél. 01 42 59 05 94. Ouvert tjl sauf dim. et lun. de 11 h 30 à 19 h 30

## Simplon



## Le 20 mars : le carnaval de Simplon-Poissonniers



Au carnaval de l'an dernier.

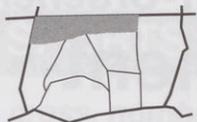
Comme tous les ans depuis maintenant sept années, l'association *Simplon en fêtes* organise son carnaval dans les rues du quartier Amiraux-Poissonniers.

Cette année, les festivités auront lieu dans la matinée du samedi 20 mars. Musiciens, jongleurs, danseurs, artistes de rues et riverains déambuleront dans les rues.

À 9 h 30, le quartier sera parcouru par les enfants de quatre écoles du secteur. À 10 h 45 la *Phénoménale Parade* prendra ses aises rue des Amiraux et enfin, de 11 h 30 à 13 h, concert et spectacle au 10 de la rue des Amiraux.

Contact Simplon en fêtes : Bruno Tardito. Tél. : 01 42 23 32 76. mail : simplon-en-fetes@ouvaton.org

Porte Montmartre



## Mail Huchard : la concertation continue

Le mail Henri-Huchard, prolongement du mail Binet de l'autre côté de l'avenue de la Porte-Montmartre, devrait bientôt refaire peau neuve. Mais avant le grand lifting, des réunions de concertation entre élus, services techniques, riverains et associations doivent définir sa nouvelle physionomie.

Les objectifs de la réhabilitation visent à remettre en état les trottoirs et la chaussée, à rénover l'éclairage public, à élargir les trottoirs pour gagner de la place sur l'automobile, à rendre le lieu plus confortable et agréable, à supprimer l'itinéraire malin qui permet de relier la Porte de Saint-Ouen à la Porte Montmartre et enfin, à poursuivre la piste cyclable qui s'arrête au bout de la rue Binet.

Une première réunion avait déjà eu lieu en décembre, elle avait permis de définir trois hypothèses de travail pour que les services de la voirie émettent des propositions.

### De plusieurs hypothèses...

- La première hypothèse laissait le secteur entièrement ouvert aux voitures mais y installait une piste cyclable, élargissait les trottoirs et transformait la rue Gérard-de-Nerval en voie impasse. (Cette proposition a, depuis, été refusée par les services de la préfecture et par les pompiers.)

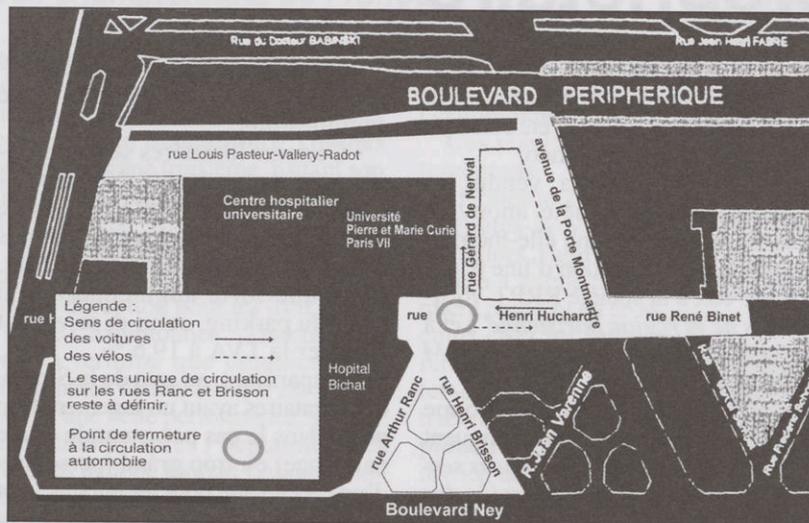
- La deuxième proposition reprenait la première mais en n'octroyant qu'une seule voie aux voitures.

- La dernière hypothèse fermait totalement le secteur à la circulation en installant une placette au croisement (oh combien dangereux) de la rue Arthur-Ranc et du mail.

Au delà de toutes ces propositions, un consensus s'était établi : il fallait absolument traiter en priorité le croisement de la rue Arthur-Ranc et du mail Huchard, beaucoup trop dangereux pour les piétons, en ralentissant la vitesse des automobilistes.

### ...à une seule (hypothèse)

La réunion du 11 février, quant à elle, a accouché d'une seule hypothèse de travail. Les services de la voirie devront présenter sa traduction en plan



lors d'une réunion qui aura lieu au deuxième trimestre. Cette hypothèse met en scène un mail Huchard avec une seule voie de circulation pour les automobiles. Cette voie, pour les voitures et les vélos, courrait de l'avenue de la Porte-Montmartre vers la rue Gérard-de-Nerval. Une piste cyclable en site propre y a été prévue mais n'accueillerait que les vélos roulant à contresens.

Une seule voie également pour les voitures dans les rues Ranc et Brisson mais le sens de circulation n'a pas encore été défini (une piste cyclable y serait installée à contresens). La circulation serait complètement bloquée au croisement Arthur-Ranc et Gérard-de-Nerval.

Pour le mail proprement dit, pavés sciés et asphalte pour la partie touchant Bichat, sable stabilisé et promenade en asphalte clair pour la partie située entre l'avenue de la Porte-Montmartre et la rue Gérard-de-Nerval.

La prochaine concertation devrait se pencher sur la nature du stationnement : en épi afin de gagner plus de places, ou plus classique, ce qui permettrait davantage d'arbres ?

### La place du vélo ?

La place du vélo a largement été évoquée au cours de la réunion du 11 février. Pour certains, l'installation systématique de pistes cyclables contribue à offrir la possibilité, tout en créant

l'habitude, d'utiliser un autre mode de transport que la voiture. Mais leurs conditions d'implantation comptent aussi.

En effet, la piste cyclable imaginée par les services de la voirie sur le secteur Huchard a été pensée comme faisant partie d'un dispositif plus large situé entre le bois de Boulogne et la Villette avec la possibilité de longer le canal Saint-Denis. Elle était envisagée comme un itinéraire familial en passant par la rue Gérard-de-Nerval, puis par la rue Pasteur-Vallery-Radot. Or cet itinéraire qui longe le périphérique manque un peu de charme et on imagine mal le papa, la maman et les enfants l'emprunter de bon cœur pour y faire une promenade dominicale.

«Je ne vois pas ce qu'on a à gagner à déclencher une guerre avec les riverains qui ne pourront plus se garer, pour mettre en place une piste cyclable dite du dimanche», a expliqué Philippe Durand, de l'association *Le Petit Ney*, lors de cette réunion.

Si les services de la voirie tiennent compte de ces réserves, cette piste ne devrait pas être implantée rue Gérard-de-Nerval mais rue Arthur-Ranc.

Nadia Djabali

## La poste Porte-Montmartre va fermer six mois pour travaux d'agrandissement

Le bureau de poste de la Porte Montmartre va (enfin) être rénové et agrandi. Il était temps : c'est le plus exigu et le plus vétuste du 18<sup>e</sup>. Il passera de 30 m<sup>2</sup> à 83 m<sup>2</sup> en annexant d'anciens locaux commerciaux contigus. Il comptera un guichet de plus (et, en principe, un agent de guichet de plus). Il sera accessible aux handicapés. Il y aura deux guichets distributeurs d'argent à l'extérieur au lieu d'un.

Outre les services postaux proprement dit, il est prévu d'y installer un "point services publics" fournissant des renseignements aux usagers et les orientant vers les services capables de répondre à leurs besoins.

La date de début des travaux n'est pas encore fixée, ça pourrait être dans le courant de mars. Des affiches préviendront les habitants du quartier. Les travaux devraient durer six mois, pendant lesquels le bureau de poste sera fermé.

Durant cette période, des bureaux provisoires de remplacement seront mis à la disposition des habitants du quartier. L'activité courrier (affranchissements, retrait des lettres et colis recommandés) serait installée dans la boutique de l'ex-agence *Voyages-Voyages*, 113 boulevard Ney (près de l'angle avec la rue Angélique-Compoint), l'activité "pôle financier" dans l'ex-*Leader interim*, à la même adresse. Mais, pour des raisons de sécurité, les retraits d'argent ne se feront pas à cet endroit. Ils pourront se faire dans n'importe quel bureau de poste du 18<sup>e</sup> pour les retraits inférieurs à 800 €, et à un guichet spécial de la poste 19 rue Duc pour les retraits supérieurs à 800 €.

Le distributeur de billets de la poste Porte Montmartre sera, bien sûr, fermé lui aussi durant les travaux. Il en existe un autre à l'intérieur de l'hôpital Bichat, et le bureau de poste le plus proche est celui de la rue Vauvenargues (on peut le rejoindre à pied ou par le bus 95).

## Stationnement payant à la Moskova, Porte Montmartre et Porte de Clignancourt

La nouvelle est officielle, il n'y aura plus, d'ici la fin avril, de places de stationnement gratuites sur l'ensemble du secteur Moskova, Porte Montmartre et Porte de Clignancourt.

Le stationnement payant avec tarif résidentiel de 0,5 € la journée entrera alors en vigueur.

Cette mesure entre dans la politique générale de la Ville de Paris qui sou-

haïte que d'ici à deux ans environ, il ne reste plus aucune place gratuite de stationnement dans la capitale.

Argument des élus : le stationnement payant entraîne le passage deux fois par jour de contractuelles. Cette surveillance régulière permettrait le signalement des épaves et éviterait le stationnement des voitures-ventouses.

N.D.

## Un nouveau restaurant dans votre quartier

Entre la rue du Poteau et la porte de Clignancourt  
Produits régionaux et vins du terroir

### le rez-de-chaussée

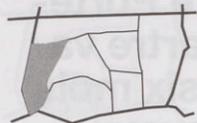
65, rue Letort, 75018 Paris

Tél/fax : 01 42 64 64 39

Mail : [lerez-de-chaussée@wanadoo.fr](mailto:lerez-de-chaussée@wanadoo.fr)

Ouvert midi et soir

Fermeture le dimanche et le lundi soir



## Dans un ensemble d'immeubles au carrefour Damrémont-Ordenner Les inconvénients d'un changement de propriétaire

Le conseil d'arrondissement du 18<sup>e</sup> a voté, en janvier, une délibération autorisant le rachat de deux immeubles rue Damrémont par la société d'HLM Sadif (voir notre dernier numéro, page 19). Ce vote a attiré l'attention d'habitants de ce groupe d'immeubles. Il s'inscrit en effet dans une suite de changements de propriétaires qui ont posé quelques problèmes aux locataires.

Le groupe d'immeubles en question comprend les numéros 85 à 99 rue Damrémont, 153 et 157-163 rue Championnet, 162 bis et 164 rue Ordenner. Cet important ensemble immobilier, qui se situe à l'angle de

la rue Damrémont et de la rue Ordenner, derrière notamment le Franprix et le Crédit lyonnais, avait été construit par la société privée Simco.

En 2002, Simco a vendu les immeubles à la société anonyme d'HLM du Hainaut, qui elle-même a ensuite confié la gestion d'une partie d'entre eux à la société RRP ("Résidences de la région parisienne") et à la Sadif ("Société anonyme d'HLM d'Île-de-France").

La Sadif fait partie du groupe Solendi «dont la vocation, expliquent ses dirigeants, est de proposer des services immobiliers aux salariés des entreprises du secteur privé», et qui gère 30 000 logements en France.

Tout cela n'a pas été sans inconvénients. Pour n'en citer que quelques-uns :

- Certains locataires se sont trouvés avec deux gérants. Nous avons rencontré par exemple une dame dont le logement relève désormais de la Sadif et le parking du Hainaut. D'où une forte augmentation du loyer du parking, celui-ci se voyant imposer la TVA à 19,6 %.

- Auparavant, au sein de la Simco, des locataires ayant un logement trop petit (dans le cas par exemple d'une naissance) ou trop grand (personnes d'un certain âge dont les enfants vont habiter ailleurs) pouvaient facilement réaliser un échange. C'est désormais impossible avec la Sadif : celle-ci, pour tout logement vacant, donne la priorité aux salariés des entreprises qui lui versent le "1 % construction".

Certains locataires en place ont même le sentiment que la Sadif ne serait pas fâchée de les voir partir, et s'inquiètent de ce qui se passera lors du renouvellement de leur bail. Le bruit court que la Sadif voudrait proposer des logements à l'accession à la propriété, et expulserait donc les locataires qui n'accepteraient pas (ou n'auraient pas les moyens) d'acheter.

### Rappel de six mois ...

- À la suite du changement de propriétaire et de gestionnaires, qui a pris effet au 1<sup>er</sup> décembre 2002, la Sadif n'a pas appliqué à la date voulue l'augmentation annuelle du loyer prévue dans le bail. C'était peut-être en raison des délais de prise en charge administrative des dossiers. Fort bien. Mais au début de 2004, tout à coup, sans

avoir prévenu auparavant, la Sadif se réveille et réclame ces augmentations avec un rappel de la hausse pour les mois écoulés qui, pour certains, représente plus de six mois. Mauvaise surprise.

### Immeubles moins entretenus

- Enfin, beaucoup de locataires ont l'impression que les immeubles sont moins bien entretenus qu'auparavant. Dans une lettre collective adressée à la Sadif en février 2004, ils écrivent notamment :

«La personne chargée du ménage fait ce qu'elle peut dans l'entrée, mais les escaliers, ascenseurs, accès aux parkings ne sont pas nettoyés. Le local poubelle qui a été incendié en novembre 2002 n'a jamais été repeint, la lumière pas réparée, nous sommes contraints lorsque la poubelle est pleine de déposer nos débris devant la porte de l'ascenseur. L'ascenseur est de plus en plus souvent en panne... Les gardiens n'acceptent plus pour des raisons de sécurité de garder un double de nos clés en permanence ; il serait pourtant possible de sécuriser leurs locaux, ou de leur fournir un coffre, il est souvent sécurisant d'avoir un double des clés en cas de maladie, de fuite d'eau si le locataire est absent, etc.»

Ils demandent un dialogue avec la société propriétaire.

La délibération votée par le conseil d'arrondissement en janvier 2004 semble indiquer de nouveaux changements, deux nouveaux immeubles passant sous la gestion par la Sadif. Comme dit l'humoriste, «rien n'est simple, tout se complique». ■

## Du nouveau du côté de l'avenue de Clichy

Ça bouge dans le secteur de l'avenue de Clichy.

**Rue Forest, les travaux de l'école** ont commencé, à l'emplacement de l'ancien bâtiment du Crédit municipal, dont la façade sera conservée (mais rehaussée d'un étage). L'école doit en principe être prête à ouvrir à la rentrée 2005, indique la mairie. On espère que l'Éducation nationale y nommera des enseignants à cette date.

**Rue Capron, l'immeuble tout neuf** de la société Kaufman & Broad (104 logements) est maintenant presque entièrement habité, à l'endroit où il y avait autrefois un terrain vague qui fut occupé durant quelques années par le cirque Romanes. Derrière lui, l'immense mur du garage Rédélé,

naguère gris et sinistre, est repeint en blanc et cela change complètement l'allure du paysage.

**Au jardin des Deux Nêthes**, dont la première tranche a été ouverte au public en octobre 2003, les travaux de la deuxième tranche (au fond) devraient commencer avant la fin de 2004 si le calendrier est respecté. Mais c'est conditionné par le départ des occupants de la maison en bois, qui doit être démolie. Le relogement de la famille qui habite cette maison présentait des difficultés particulières à cause de la présence d'un enfant handicapé. Un relogement adapté a été proposé, rue Émile-Duployé, au nord de la Goutte d'Or, et accepté. Mais la date du déménagement n'est pas encore fixée. ■

## Vous voulez nous aider ? Abonnez-vous

- |   |  |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Je m'abonne pour un an (onze numéros) :<br>20 €  | <input type="checkbox"/> Je me réabonne pour un an (11 numéros) :<br>20 €  |
| <input type="checkbox"/> Je m'abonne et j'adhère à l'association<br>des Amis du 18 <sup>e</sup> du mois : 36 €<br>(20 € abonnement + 16 € cotisation) | <input type="checkbox"/> Je me réabonne et j'adhère à l'associa-<br>tion des Amis du 18 <sup>e</sup> du mois : 36 €<br>(20 € abonnement + 16 € cotisation) |
| <input type="checkbox"/> Je souscris un abonnement de soutien :<br>un an 80 € (20 € abonnement + 60 € cotisation)                                     | <input type="checkbox"/> Abonnement à l'étranger :<br>23 €   |

Remplir en lettres majuscules et envoyer avec le chèque à l'ordre de "Les Amis du 18<sup>e</sup> du mois"  
76 rue Marcadet, 75018 Paris :

NOM : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

..... Date : .....

Si vous souhaitez recevoir une facture, veuillez cocher la case ci-après :

Toute correspondance concernant les abonnements (changement d'adresse, réclamation, demande de facture, etc.) doit être envoyée par écrit. Merci.



## Brillants résultats des athlètes de Championnet

*Dans les championnats d'athlétisme en salle comme en cross, nombre d'entre eux ont été classés aux places d'honneur et, pour certains, participeront aux championnats de France.*

La section d'athlétisme de Championnet-sports a enregistré ces dernières semaines de nombreuses performances.

À l'issue de **championnats régionaux en salle** qui s'étaient déroulés les 17 et 18 janvier à Eaubonne, dix athlètes de Championnet avaient été qualifiés pour les championnats de la LIFA (Ligue d'athlétisme d'Île-de-France) :

- chez les cadets, Thomas Verro sur 60 m et 60 m haies, Frédéric Bon sur 60 m haies, Jean-Jacques Nkiama sur 60 m, Steve Blaszkiewicz au poids,
- chez les juniors, Amaël Gaudin-Winner sur 400 m et son frère jumeau Florian sur 800 m, Julien Baccard sur 5000 m, Fadil Ouahjoujou sur 800 m,
- en catégorie espoirs, Faouzi Oumanous sur 400 m,
- en seniors féminines, Aurore Deledalle sur 1500 m.

Thomas Verro sur 60 m haies et les frères Gaudin-Winner se sont également qualifiés pour les championnats de France en salle.

Ces jeunes athlètes ne devaient pas en rester là.

Aux **championnats LIFA**, qui ont eu lieu le 31 janvier et le 1er février, chez les cadets, Steve Blaszkiewicz a terminé troisième au poids. En juniors, trois places de premier : sur 800 m Florian Gaudin-Winner, sur 400 m Amaël Gaudin-Winner, et sur 5000 m Julien Baccard.

Les 7 et 8 février, au **championnat de France en salle d'épreuves**

**combinées** à Nogent-sur-Oise, chez les cadets (dans cette catégorie d'âge, les jeunes ne concourent que sur sept épreuves, en heptathlon), Thomas Verro a terminé troisième, battant son record personnel avec un total de 4 901 points.

Et en **championnat de France en salle**, les 14 et 15 février à Liévin, légère déception pour les trois qualifiés de Championnet : Thomas Verro n'a terminé que cinquième du 60 m haies cadets (ce qui est quand même une belle performance, surtout une semaine après l'heptathlon), et chez les juniors, Florian Gaudin-Winner a fini septième sur 800 m et son frère Amaël sixième sur 400 m.

### En cross-country également

En cross-country, les résultats de Championnets-sports sont également brillants.

C'est le 11 janvier que s'étaient déroulés les **championnats départementaux** (Paris - Val-de-Marne) à Champigny-sur-Marne.

En seniors masculins, Tarik Hanouf avait terminé troisième, de même que Cilla Petterson en seniors féminines.

En juniors, Fadil Ouahjoujou avait terminé premier, et les juniors de Championnet premiers par équipes.

En cadets, Frédéric Bon était deuxième, Justine Dumotier troisième en cadettes, Florent Pascal deuxième chez les poussins, Farah Mehani première chez les "poussines".

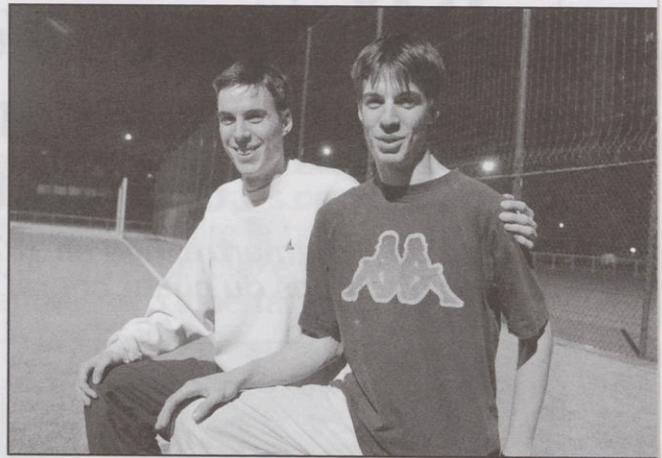
Au total, sept podiums individuels

dont deux places de premier : du jamais vu à Championnet.

Ces résultats départementaux se sont confirmés le 25 janvier à Mantes-la-Ville, où en juniors, Fadil Ouahjoujou a gagné la première place, et en cross court chez les seniors féminines, Cilla Petterson a terminé quatrième. Et aux **championnats LIFA**, le 15 février, deux athlètes de Championnet se sont qualifiés pour les championnats de France : en juniors masculins, Fadil Ouahjoujou en terminant deuxième, et en cross court féminins Aurore Deledalle.

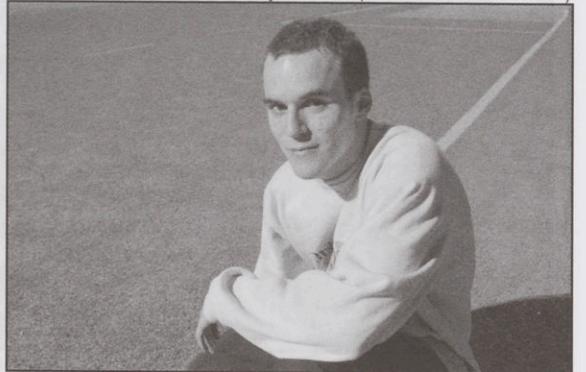
Quels résultats et quel dynamisme ! Bravo à la section athlétisme et à tous ceux qui participent à l'éclosion de ces jeunes graines de champion.

Michel Cyprien



Florian et Amaël Gaudin-Winner, les deux jumeaux, champions d'Île-de-France juniors sur 400 et 800 m.

Photos Thierry Nectoux (www.chambrenoire.com)



Thomas Verro a obtenu la médaille de bronze d'heptathlon chez les cadets au championnat de France en salle.

## Volley à Championnet : trois formules au choix et un grand tournoi en préparation pour le 11 avril

Depuis deux ans, la section volley-ball de Championnet-sports propose trois formules très attrayantes :

• **La formule compétition** : trois équipes seniors (deux masculines et une féminine) dont l'objectif, cette année, est d'accéder au championnat régional. À l'heure actuelle, l'équipe 1 masculine est classée deuxième derrière le Stade Français, avec une seule défaite, et doit prétendre aux *play off* de montée ; mêmes résultats pour l'équipe féminine derrière le Stade Français. Chez les jeunes, il y a deux équipes (minimes/cadets garçons et cadets/juniors filles) dont l'ambition est de progresser techniquement en groupe ; les garçons sont premiers de leur poule à mi-parcours.

• **La formule loisirs** : plus d'une trentaine d'inscrits cette année, elle est ouverte aux adhérents de plus de 18 ans, elle propose deux créneaux de deux

heures les mardi et jeudi de 18 à 20 h au gymnase des Poissonniers et un créneau de 20 à 22 h au gymnase Bertrand-Dauvin. Elle est encadrée par des entraîneurs diplômés, l'apprentissage ludique du volley et la bonne humeur sont toujours au rendez-vous.

• **La formule école de volley**, réservée aux 10-12 ans, encadrée par deux entraîneurs diplômés.

Au total, une centaine d'adhérents et soixante licenciés font partie de la section volley. Un grand tournoi est en préparation et aurait lieu le 11 avril. 66 équipes déjà contactées participeraient à ce tournoi mixte 4 X 4 (une féminine obligatoire dans chaque équipe).

Samuel Joly, en deux ans, a fait naître et progresser cette section en quantité et qualité.

□ Renseignements : Samuel Joly, tél : 01 42 29 09 27.

comptoir Joffrin

Bijouterie - Joaillerie - Horlogerie



Nouvelles collections !

Bijoux Guy Laroche, Baccarat, Charles Jourdan, Ted Lapidus, Kenzo, ...et les montres Longines, Guess, Universal Genève, Ted Lapidus...

28, rue Hermel - 75018 Paris - tel : 01 46 06 40 25

18<sup>e</sup>

CULTURE

## La Lyre de Montmartre, le plus ancien chœur du 18e, bat toujours

*La Lyre de Montmartre, née en 1878, montre, par sa longévité, que les traditions du chant choral sont bien ancrées dans le 18e.*



Stéphane Journoux

Vers la fin de 1874, un groupe d'amis, enthousiastes du bel canto, formèrent dans le 9<sup>e</sup> arrondissement une société sous le nom, tout simplement, de *Chorale d'amateurs*. Subissant l'attraction de la Butte vers laquelle convergeaient les aspirations artistiques, en 1878 la société déménage et établit son siège sur l'attrayante colline. Par ordonnance de la préfecture du 13 août 1878, la société prend le nom de *Lyre de Montmartre*. La plus ancienne chorale du 18<sup>e</sup> venait de naître.

Après moult péripéties dues surtout aux deux guerres mondiales, la chorale se redresse après la Libération et devient vite une chorale majeure, participant à plus d'une centaine de concours ou festivals où elle obtient souvent les premières récompenses.

En 1950, elle est vraiment repartie d'un bon pied. L'arrivée de M. Guenette, professeur de musique, entraîne un rajeunissement et une augmentation des effectifs. Les concerts se multiplient, deux disques sont enregistrés. Puis, dans les années 60, les nuages s'obscurcissent, les effectifs diminuent, tant et si bien qu'en 1978 le comité directeur met la société en sommeil pour mieux rebondir. Ce sera fait en 1979 après une campagne d'affichage et d'annonces.

### Une trentaine de choristes résolus

En 1986, priée de quitter la mairie où elle répétait, la Lyre loue la salle paroissiale de Notre-Dame-de-Clignancourt, 36 rue Hermel, qu'elle utilise encore. Ceci induit des frais nouveaux, et un déficit s'accroît à partir de 1994, la Ville de Paris supprimant sa subvention. La chorale survit, continue à participer aux activités de l'arrondissement, mais cette année elle n'a pas les moyens de fêter ses 125 ans. Elle le mérite pourtant, venant de traverser deux siècles.

Peu importe : tous les jeudis soirs à 18 h 30, une trentaine de choristes résolus se retrouvent à la salle pour la répétition hebdomadaire, sous la direction de Philippe Muller, bénévole chef de chœur et chef d'orchestre.

C'est parti : sous l'impulsion de Mme Huys, après que le piano ait donné le la, commence l'échauffement des voix. Ça monte, ça descend, ça remonte, ça redescend, pendant plus d'un quart d'heure. On reprend son souffle, les rangs se serrent, et la baguette de Philippe va s'agiter pendant deux heures environ.

### En déficit de voix graves

À titre d'exemple, au programme de ce soir-là, répétition d'un concert prévu à l'*Espace des Blancs Manteaux* dans le 4<sup>e</sup>. Six chants à capella, deux de la Renaissance et quatre chansons populaires, doivent être présentés accompagnés de l'orchestre. Une vingtaine de musiciens de toutes générations utilisant – classique – des instruments à cordes et à vent accompagnent le chœur.

«Le répertoire change chaque année, dit Philippe, mais je souhaiterais une évolution plus rapide. Il y a peut-être dans les effectifs une trop grande stabilité, pas assez de mélange de générations. De plus ces dames sont en majorité, 80 %, ce qui veut dire que la chorale est en déficit de voix graves. Il est donc urgent de recruter pour avoir plus de mixité à tous les niveaux. Il n'est pas nécessaire d'avoir une formation musicale ou vocale très pointue pour chanter avec nous : le travail se fait au cours des répétitions – le lundi soir pour l'orchestre, le jeudi soir pour la chorale.»

Michel Cyprien

□ Si vous désirez faire partie du groupe : Mme Dominique Corbi, présidente, 01 42 57 92 72. Mme Paulette Gilet, secrétaire, 01 42 64 64 38. Cotisation annuelle : 35 €.

## Un après-midi exceptionnel des Parvis poétiques sur l'Amérique latine

C'est un après-midi exceptionnel, consacré à l'Amérique latine, que proposent les *Parvis poétiques* le dimanche 7 mars. L'événement est placé sous le signe du grand poète chilien Pablo Neruda, qui aurait eu cent ans en 2004. Cela commencera à 15 h sur la place des Abbesses par une "procession poétique et profane" qui conduira vers le Théâtre des Abbesses, dont tous les espaces seront investis.

Rarement autant de grands noms de la poésie mondiale auront été réunis dans le même lieu : la Cubaine Zoé Valdés, les Chiliens Luis Mizon et Martin Bakero, les Argentins Arnaldo Calveyra Vivian Lofiego, l'Espagnol Arrabal, le Belge Jean-Pierre Verheggen, le Français Serge Pey. Il y aura aussi des chanteurs et des musiciens.

□ Entrée libre. Renseignements : 01 42 54 48 70 ou : parvis@free.fr

## Le Cercle des poètes du 18e continue

Depuis plus d'un an maintenant, le *Cercle des poètes du 18e* continue à tenir, chaque mois, des réunions ouvertes à tous au café *Les Chiffons*, 90 rue Marcadet. La prochaine aura lieu vendredi 12 mars à 20 h : vers et prose érotiques sont au menu. «N'hésitez pas à venir avec des poèmes à nous lire ou à nous dire, écrits ou non par vous», disent les organisateurs.

Le mois dernier, vendredi 13 février, le *Cercle des poètes* accueillait le poète et militant haïtien Gérald Bloncourt. Une foule toujours plus dense de nouveaux spectateurs, «amis de longue date, frères de lutte», Haïtiens et Haïtiennes de Paris, amoureux de la culture haïtienne : «Tiens bon et ne lâche pas», en français et en créole, c'est le credo de ce poète et journaliste de 77 ans à la solide carrure.

Expulsé de son pays à la suite des journées révolutionnaires de janvier 1946, réfugié en France, il fonde en 1987 le *Comité pour la défense des droits de l'homme et de la démocratie en Haïti*. Dénonçant les exactions commises par la milice du président Aristide, ses poèmes simples et poignants contiennent à la fois «la ferveur de la lutte et des morceaux du pays» : exaltation du combat pour la liberté («Prends ta place et marche»), images lumineuses de son île meurtrie ou nostalgie de Port-au-Prince, le rebelle au visage dur et doux, transmettant inlassablement «la mémoire indéchoukable» de son peuple, célèbre l'espoir et galvanise les cœurs.

Sandrine Mées

## Un livre sur votre vie ... Votre vie racontée ...



*Il n'y a pas de vie ordinaire, il n'y a pas de vie sans histoire. Racontez-moi la vôtre, nous en ferons un livre.*

Contactez-moi  
Véronique Martin : 06 82 21 62 29

# Ce pauvre Monsieur Willette...

L'actualité vient d'attirer l'attention sur le dessinateur Adolphe Willette (1857-1926) : on a en effet débaptisé le square qui portait son nom depuis 1930, et qui s'appelle désormais square Louise-Michel (voir page 8). Motif : les élus de Paris se sont avisés que Willette avait été, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle,

un propagandiste particulièrement actif de l'antisémitisme. Qui était donc ce pauvre Monsieur Willette, désormais privé de square ? Dans ce numéro et le prochain, nous tentons de faire le point sur ce personnage beaucoup plus complexe qu'on ne l'a dit, d'une grande gentillesse par certains aspects, beaucoup plus trouble par d'autres.



La trouvaille poétique : Pierrot, qu'il mit en scène des centaines de fois avec Colombine et Arlequin.

Le papa d'Adolphe était colonel. Et ce colonel Henri-Léon Willette n'était pas un zèbre ordinaire. Aide de camp du maréchal Bazaine, à qui il resta fidèle après sa honteuse capitulation à Metz en 1870, il demanda à être emprisonné avec son maréchal lorsque celui-ci, en 1873, écopa de trente ans de prison pour trahison. Au fort de Sainte-Marguerite, Henri-Léon Willette aida Bazaine à s'évader. Puis, tandis que le maréchal se réfugiait en Espagne, le colonel fut condamné à six mois de prison et mis à la retraite d'office. Adolphe Willette avait alors 16 ans.

Son père, donc, était officier, tout comme ses deux grand-pères. Mais la tradition familiale s'arrête là : le frère aîné d'Adolphe devint médecin et Adolphe lui-même choisit, à 18 ans, d'entrer aux Beaux-Arts.

Même si plus tard, dans sa période anarchiste, il devait produire des dessins-charges contre les militaires, Adolphe aimait bien son papa. Il a peint de lui un portrait émouvant : on y voit le vieux soldat, en uniforme, devant la barrière d'un jardinet, une canne à la main et l'épée au côté, arborant une batterie de médailles et une barbe blanche qui lui descend au milieu de la poitrine, une barbe un peu jaunée par le tabac autour des lèvres. Ce qui frappe surtout dans ce portrait, c'est le regard bleu ciel, perdu dans une sorte de rêve lointain. C'est une des plus belles œuvres d'Adolphe Willette.

## Les seins nus, couchée dans les blés

Aux Beaux-Arts, Willette passe trois ans. Natures mortes, nus académiques, copies de moulages d'antiques : il en sort incollable sur l'anatomie. À cette époque, un peintre, pour réussir, doit exposer au Salon. Willette concourt avec une *Tentation de saint Antoine* : le saint, maigre, hirsute, accompagné de son cochon fétiche,

contemple une jeune femme aux seins nus couchée au milieu des blés. Accepté par le jury, le tableau est exposé au Salon de 1881. Il y aura beaucoup d'autres jeunes femmes aux seins nus ou aux fesses nues dans l'œuvre de Willette.

Il a 24 ans. Il mène, au Quartier latin, la vie de bohème des rapins, gagnant quatre sous d'un côté, six sous d'un autre, buvant et mangeant souvent à crédit, car il n'est pas doué pour l'argent – et ne le sera jamais.

Mais la peinture n'est pas sa passion principale. Il préfère dessiner. Il a commencé à placer des dessins dans les journaux. Son trait s'affirme, souple, précis, le succès sera bientôt là.

## Les deux amis se copient l'un l'autre

En 1882 il s'installe à Montmartre, où son frère médecin lui a trouvé un atelier à côté de son appartement et de son cabinet, 20 rue Véron. Là, il fait la connaissance d'un autre artiste débutant, Steinlen, venu consulter son frère. L'amitié de Steinlen et Willette ne se démentira jamais, jusqu'à la mort du premier en 1923, et cela bien que leurs chemins idéologiques soient, à partir d'un certain moment, devenus complètement divergents.

Mais pour le moment, ils sont sur la même longueur d'onde, du moins politiquement. Willette (cela ne durera pas toujours) se veut anarchiste, antimilitariste, anticlérical, défenseur des ouvriers. Un dessin de lui, qui sera souvent reproduit dans des publications d'extrême-gauche, montre un ouvrier terrassier saisissant un patron au col et montrant une pelle à terre : «*Ramasse la pelle !*» Steinlen aurait pu illustrer la même idée de la même manière.

Les deux amis se copieront parfois l'un l'autre,



Willette s'était fait une spécialité des dessins de "la p'tite femme de Paris", légère et montrant généreusement ses seins ou ses fesses.



- Ramasse la pelle !

Ce dessin très connu est caractéristique de la période anarchiste et ouvriériste de Willette.

en plein accord l'un avec l'autre. Par exemple, au début des années 1890, le général Galliffet est nommé chef suprême des armées. Galliffet est l'homme qui dirigea en mai 1871 les massacres de la Semaine sanglante. Willette, dans *le Courrier français*, le montre debout sur des pavés d'où surgissent les massacrés de la Commune (image qui rappelle les peintures du XVII<sup>e</sup> siècle illustrant la résurrection des morts). Dans *le Chambard socialiste*, deux ans plus tard, paraît un dessin de Steinlen ouvertement copié sur celui de Willette. (Voir page 23.)

Un peu plus tard, à propos des soldats Souchon et Sueur fusillés pour refus d'obéissance, affaire qui fait grand bruit, c'est l'inverse, c'est Willette qui imite Steinlen.

Dans le premier cas, le dessin de Willette est bien supérieur à celui de Steinlen, visiblement bâclé (mais Steinlen collaborait gratuitement au *Chambard socialiste*). Dans le second cas, le dessin de Steinlen (paru dans le journal anarchiste *La feuille*) a bien plus de force que celui de Willette...

## La blanchisseuse et Mimi Pinson

Mais dès ce moment, il y a une différence fondamentale entre les deux amis. Steinlen est un formidable observateur de la vie réelle, un amoureux de la rue. Quand il dessine des maçons sur un échafaudage, une blanchisseuse portant le lourd panier de linge avec un déhanchement montrant l'effort, un petit café populaire, une marchande des quatre saisons, des filles de joie embarquées dans le "panier à salade" par les agents, le cocher de l'omnibus regardant ses chevaux épuisés, les baraques foraines sur le boulevard de Clichy, c'est criant de vérité.

Willette, lui, se plaît dans les stéréotypes. Lorsqu'il dessine une blanchisseuse, c'est sous-titré "Mimi Pinson", la blanchisseuse est toute pim-

(Suite page 22)

(Suite de la page 21)

pante et embrasse tendrement le nez d'un cheval en extase.

La spécialité qui le rend vite célèbre, c'est "la p'tite femme de Paris", la petite femme légère. Il est un des principaux collaborateurs du *Courrier français*, hebdomadaire illustré où ce thème tient une large place, et dont une des premières couvertures, dessinée par Willette, montre la petite femme payant son loyer avec ses charmes. D'innombrables dessins dans le même esprit suivront, même quand il s'agira d'illustrer l'actualité politique : lorsque, par exemple, à l'occasion de la signature de l'alliance franco-russe, des officiers de marine russes défilent à Paris au milieu d'un grand concours de foule, Willette dessine une petite femme grimpée sur un réverbère pour crier "Vive la Russie"... et montrant sa culotte.

### L'anticléricalisme, très en vogue

La polissonnerie n'est pas sa seule source d'inspiration. Ses dessins politiques, que le *Courrier français* publie régulièrement, ont des cibles privilégiées : les puritains, les Anglais, les Allemands à l'occasion, les curés, et les Juifs.

Il donne dans l'anticléricalisme, très en vogue à l'époque chez les caricaturistes. Un de ses dessins montre Marianne contemplant le Sacré-Cœur, alors en construction, et songeant : «*Avec l'argent de ce vilain monument, j'aurais le canal des Deux-Mers !*» (allusion au canal de Panama, en projet à ce moment-là).

Sur un autre, une jeune femme élégante au premier plan ouvre son corsage et exhibe un cœur flamboyant, avec au fond un Amour ailé, tout nu, cloué à une croix, surmonté de l'inscription "À Notre-Dame de la Galette" : c'était le surnom donné à la basilique par ses adversaires, allusion au fait qu'elle se dressait à Montmartre, non loin du moulin de la Galette, mais aussi au sens argotique du mot "galette", l'argent.

Un autre dessin, de 1899, représente un vieux prêtre, laid, genoux serrés, regardant avec concupiscence une très jeune femme, très décolletée, devant sa table de toilette. Les variations sur ce thème sont nombreuses chez Willette. Mais l'anticléricalisme disparaîtra de ses dessins autour de 1910, époque où il se convertira et commencera à fréquenter assidûment le Sacré-Cœur.

Un autre thème apparaît très tôt : l'antisémitisme, que Willette exploitera durant de longues



**Le grand tableau**  
**Parce Domine, que**  
**Willette a peint pour**  
**décorer le Chat noir**  
**et qui est peut-être**  
**son chef d'œuvre,**  
**est maintenant au**  
**Musée de Mont-**  
**martre.**

années avec constance. Dès 1886, dans le *Courrier français*, une grande composition intitulée *Israël et Cie* montre une énorme locomotive écrasant tout sur son passage, et en légende : «*Fils de France, réunissez-vous pour détruire*

*cette abominable machine, ou vous êtes perdus !*»

1886, c'est l'année où Drumont publie son livre *La France juive*, brûlot antisémite qui connaît un énorme succès de vente, sans cesse réédité pendant trente ans. Willette sera un des principaux collaborateurs de Drumont. Nous y reviendrons.

### Avec des colères enfantines

Dans ces années-là, sur un coup de génie, Willette crée son personnage fétiche : Pierrot, un Pierrot tantôt gai, tantôt mélancolique, avec des colères enfantines, un personnage très poétique qu'il met en scène dans de nombreux journaux, sur des affiches, des programmes de théâtre, des illustrations de livres, et même des cartons de tapisseries pour les Gobelins. Le succès est grand, au point que Willette décide de créer son propre journal, *Le Pierrot*. À la première page, généralement, un grand dessin très soigné sur un événement d'actualité, et à la deuxième page, dans un style très différent, avec un trait fin et un humour presque gamin, une bande dessinée mettant en scène Pierrot, sa femme Colombine et son ami Arlequin.

Mais Willette n'est pas un homme d'affaires et son journal ne dure guère plus d'un an.

À Montmartre, il continue la vie de bohème. Il s'est mis en ménage avec une très jeune fille, presque une enfant, modèle pour artistes, qu'on appelle Colibri. Il fréquente le bal du Moulin de la Galette, les cabarets du boulevard de Clichy, les petits "bouchons" de la rue Lepic, et le *Chat noir*, que Rodolphe Salis a ouvert en novembre 1881 dans un ancien bureau de poste, 84 boulevard de Rochechouart.

### Colibri, tenue en laisse

Willette connaît Salis depuis longtemps : celui-ci était "massier" dans l'atelier des Beaux-Arts où Willette étudiait. "Massier", c'est-à-dire trésorier de la communauté des étudiants. On raconte que souvent Salis dépensait l'argent de l'atelier au cabaret, plutôt que pour acheter du matériel de peinture. Formidable animateur de fêtes, Salis a très vite conduit son *Chat noir* à la

celebrité. Willette en devient un des piliers, participe à toutes les fêtes, toutes les plaisanteries.

Un jour, il entre au *Chat noir* tenant en laisse, attachée avec un collier de chien, son amie Colibri. Luc Willette, le petit-fils d'Adolphe, publiera en 1991 une biographie du dessinateur, intéressante mais faisant trop de place à la piété familiale. À propos de cet épisode, il commente : «*Que les féministes d'aujourd'hui ne se choquent pas. Il n'y a là nul machisme. Willette est le contraire d'un machiste. C'était là une simple blague d'étudiant.*» Peut-être...

Peu de temps après, Colibri meurt brutalement, un soir en dansant le quadrille au Moulin de la Galette. Willette l'évoque dans un très joli dessin qu'il intitule "Les petits oiseaux meurent les pattes en l'air".

### La tristesse d'une mauvaise fête

Salis lui a commandé une toile pour décorer le mur principal du *Chat noir*. Ce tableau, de grandes dimensions, auquel Willette a travaillé un mois d'arrache-pied et qu'on peut admirer de nos jours au Musée de Montmartre, est sans doute son chef d'œuvre : une farandole de fêtards, conduits par Pierrot, mais dans des tons verdâtres, sinistres, une impression de mauvaise fête, dont la tristesse est soulignée par une tête de mort qui apparaît dans la brume au fond. Le titre que Willette lui donne, *Parce Domine* (Épargne-nous, Seigneur), est celui d'un hymne latin qu'on chantait aux cérémonies de funérailles.

Ce tableau – que Salis oublie de payer – contribue à la gloire de Willette. On lui commande neuf panneaux (aujourd'hui disparus) pour décorer le cabaret du *Clou*, autre lieu montmartrois célèbre, où Erik Satie tient le piano. Lorsque le *Chat noir* déménage, en 1886, pour s'installer près de l'avenue Trudaine, Salis commande encore à Willette six grandes toiles, d'ailleurs beaucoup moins réussies que le *Parce Domine*.

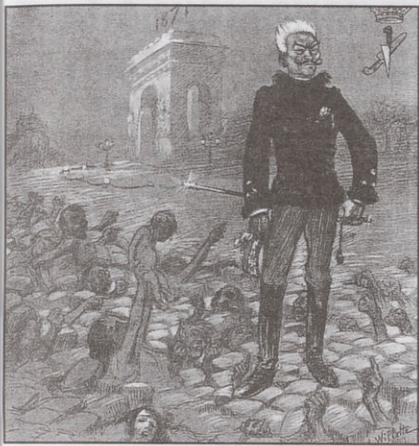
Willette dessine aussi la façade du *Moulin Rouge* qui ouvre en 1889 (voir la photo), façade qui sera détruite par un incendie en 1915.

### Candidat aux élections

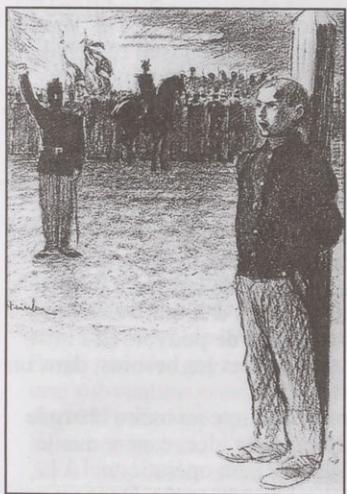
En 1889, Willette se porte candidat aux élections législatives. L'étiquette qu'il choisit : «*candidat antisémite*». Sa proclamation électorale : «*Les Juifs ne sont grands que parce que nous sommes à genoux ! Levons-nous ! Ils sont cinquante mille à bénéficier seuls du travail acharné et sans espérances de trente millions de Fran-*



L'affiche de la candidature antisémite de Willette en 1889 dans le 9e arrondissement.



Le général Galliffet, massacreur des communards. À gauche, le dessin de Willette. À droite, le dessin de Steinlen, paru deux ans plus tard.



Les soldats fusillés de Constantine. À gauche, le dessin de Steinlen. À droite, le dessin de Willette.

çais devenus leurs esclaves tremblants. Il n'était pas question de religion, le Juif est d'une race différente et ennemie de la nôtre. Le judaïsme, voilà l'ennemi !...» Etc.

Pour les électeurs du 9<sup>e</sup> arrondissement, ce n'était pas une surprise. L'antisémitisme de Willette s'était déjà manifesté, y compris dans *Le Pierrot*. Il faut croire que ce n'était pas une si bonne recette électorale, et que l'antisémitisme n'était pas, à l'époque, aussi répandu que certains le disent maintenant, car Willette eut très peu de voix.

Cela ne l'empêchera pas de persévérer dans le même registre. Il sera notamment, jusqu'en 1900, un des dessinateurs réguliers du journal, spécialisé dans l'antisémitisme, que va fonder Edouard Drumont, *La Libre parole*.

Noël Monier

#### À suivre dans le prochain numéro :

- Willette et l'antisémitisme. L'affaire Dreyfus.
- La Légion d'honneur de Willette.
- La vie sexuelle de Willette.
- La République de Montmartre.



Le décor du Moulin Rouge dessiné par Willette. (Carte postale de 1905.)

## LIBRAIRIE BUCHLADEN

3, rue Burq, 75018 PARIS  
mardi à dimanche inclus 11h-19h30

Message à ceux qui ont aimé  
*Le Communiste de Montmartre* de Michael Kleeberg

Viennent de paraître :  
Le Roi de Corse, Flammarion \*  
Pied Nus, Denoël

L'auteur vous attend vendredi 19 mars 2004 au  
Salon du Livre de Paris

à 15h30 Signature au stand H191/G190.

à 17h30 à l'occasion d'une table ronde  
à la Salle «Sérénité»

### \* Théodore de Neuhoff ou le drame du dilettante

C'était le 4 mai 1997. J'écoutais la radio dans le salon de ma petite maison de Pesselière dans l'Yonne, une émission de France Culture. On y présentait un livre, une réédition d'un texte anonyme anglais du XVII<sup>e</sup> siècle, paru chez un petit éditeur de l'île de Beauté, une " Histoire de Théodore Ier, roi de Corse ".

Avec stupéfaction j'apprenais qu'un petit hobereau allemand, éduqué à Versailles, devenu ce qu'on appellerait sans doute aujourd'hui un agent secret, avait été couronné " roi de Corse " en 1736 avant de finir sa vie dans une geôle londonienne, criblé de dettes et oublié du monde.

Quelle anecdote ! Quelle aubaine pour un écrivain ! Je me rendis compte, au fur et à mesure de mes recherches, que j'avais affaire à ce qu'on pourrait appeler la première star de l'ère médiatique débutante. Au cours de la décennie qui suivit son règne éphémère, il n'y eut pas moins de six biographies qui lui furent consacrées, parues en Allemagne, en France et en Angleterre. Les gazettes de l'époque le suivaient dans toutes ses déambulations. A peine dix ans après sa mort il était devenu une légende, mais, chose fascinante, une légende comique.

Voltaire se moquait gentiment de lui dans son *Candide* (et c'est d'ailleurs une question intéressante de savoir dans quelle mesure le personnage de Candide lui-même ne s'inspire pas en partie du destin et du personnage de Neuhoff) ; Giovanni Paisiello et son librettiste Casti créèrent un opéra comique intitulé " Il Re Teodoro in Venezia " qui triomphait à Vienne, fut un des opéras préférés de Goethe et de Stendhal, et inspirait largement Mozart et Da Ponte pour leurs futures collaborations.

Ma première idée fut donc d'écrire un opéra comique en prose. Mais plus je me rapprochais du caractère de Théodore (et une partie du plaisir que j'avais à écrire ce roman, consistait dans le fait que le travail était contraire à ce qu'un romancier fait d'habitude : il ne s'agissait pas d'inventer un personnage et de le faire agir, mais d'inventer une âme et un caractère cohérent pour une figure de l'histoire dont on connaît les actes), plus je me rendis compte qu'il y avait autre chose, quelque chose de plus profond, sérieux, presque tragique dans cette vie et cette destinée. Quelque chose

que, dans mes notes, j'appelais le drame du dilettante qui, tard dans sa vie, finit par trouver un grand but, par vouloir se consacrer à un grand dessein, et qui de fait précipite sa perte. Pour Théodore, l'idée fatale, était de croire qu'il pourrait vraiment être roi, un roi comme ceux qu'il avait fréquentés, de Louis XIV à Pierre le Grand.

Vu sous cet angle, il y avait chez Neuhoff un peu de " Lord Jim ", le fameux héros de Joseph Conrad qui ne se révélait pas à la hauteur des très grandes idées qu'il se faisait de la vie et de son propre rôle.

Au fur et à mesure que mes recherches avançaient, une autre fascination trouvait son chemin dans la conception du roman. C'était celle de l'époque théodorienne elle-même. Une époque charnière, le XVIII<sup>e</sup> siècle naissant, où tant de choses qui commençaient à bouger allaient trouver, cinquante, soixante ans plus tard, leur point de culmination. Les fondements du christianisme seraient sapés, souvent par ses propres représentants, la technologie moderne naîtrait avec les machines à calculer, les Lumières ne tarderaient pas à s'épanouir (Voltaire est né la même année que Théodore).

Le baron de Neuhoff vécut au milieu de ces bouleversements, tiraillé à vrai dire entre sa méfiance et sa curiosité. Et si, enfant du baroque, il était choqué par le libertinage des mœurs et de la pensée à Paris, il est aussi vrai qu'une fois roi de Corse, il tenta de mettre au profit de son royaume tout ce qu'il avait appris de la modernité de son temps : n'était-ce pas Montesquieu en personne qui avait rédigé le préambule de la constitution corse ?

Les préparatifs terminés, la question qui se posa à moi fut de trouver comment écrire un roman historique, genre auquel je ne m'étais jamais essayé ? Quel ton, quelle langue choisir ?

Thomas Mann a dit : " L'amour d'un mode d'écriture aux possibilités duquel on ne croit plus vraiment engendre la parodie ". En ce sens, le Roi de Corse en est une. Il a également écrit : " L'art de réussir un texte consiste à faire en sorte que le lecteur s'abandonne à la lecture ". J'ajouterai : " Et que cette lecture soit un plaisir de l'intelligence ".

J'ai fait ce que j'ai pu.

Michael Kleeberg

## Balade en sous-sol, de Saint-Ouen aux beaux quartiers Une réflexion sur deux mondes qui s'ignorent

● *Ma ligne 13*, de Pierre-Louis Basse. Editions du Rocher. 133 pages. 13,50 €.

Il habite Saint-Ouen et travaille à deux pas des Champs-Élysées. Il est fils de communiste mais journaliste (sportif) à Europe 1. Il navigue entre deux mondes qui s'ignorent et traverse tous les jours une sorte de frontière en passant par la ligne 13 du métro, celle qui l'emmène de Garibaldi à Miromesnil, celle dont la population de la rame s'empli «d'une forme de mélange, de partage des pays», puis «bascule et blanchit définitivement».

### Une petite lumière dans la nuit

*Ma ligne 13*, de Pierre-Louis Basse, n'est pas un roman ni vraiment un essai, plutôt une balade en sous-sol (avec de nombreuses remontées en surface, des promenades dans le 18e, tout au long de la ligne 13 et une prédilection pour la place Clichy), une réflexion aussi sur ces deux mondes, celui du nord de Paris et celui des "beaux quartiers", le narrateur ayant choisi son camp sans ambiguë.

Réflexions, digressions, rencontres au fil des pages comme le vieux Boujedra, son voisin de Saint-Ouen «qui n'est jamais allé plus loin que la place Clichy, qui n'a jamais poussé vers le centre de Paris», Maria, sans-abri traînant devant le *Cinéma des*

*cinéastes*, Omar le kiosquier, le «veilleur de la place», Jeannine, qui passe l'hiver au chaud dans le bus 80 de la mairie du 18e à Saint-Lazare et retour, Patrick, le conducteur du métro qui dit «*Les tags, sur la ligne 13, c'est une petite lumière dans la nuit*», Jean-Marie Straub, le cinéaste, devant un whisky au Glacier rue Ganneron, et puis surtout Nora, dont Pierre-Louis se fait une amie.

Nora, fille de Kabyles, née à Drancy, près de l'ancien camp de transit où passèrent pendant la guerre tant de gens partant pour la mort, Nora dont la mère «*lui a appris la souffrance du peuple juif, lui a demandé de ne jamais oublier cette horreur et lui a transmis la tolérance*», mais qui crie sa rage devant les jeunes de sa cité maintenant, «*sans mémoire, sans espoir, sans avenir, sans autre idéal que d'obtenir ce qui brille mais pas pour eux*» et qui dit : «*Il faudrait tout faire péter mais je sais bien qu'on ne le fera pas. D'ailleurs tout est prévu, les pauvres, on les enverra de plus en plus loin.*»

Pourquoi ce livre ? «*C'était une façon de s'échapper. Ne pouvant leur faire passer le portail de la rue François 1er, j'ai pris du plaisir à passer du temps avec des personnages bien réels que la vie des médias rejette au loin sans sourcilier*», dit Pierre-Louis Basse en conclusion.

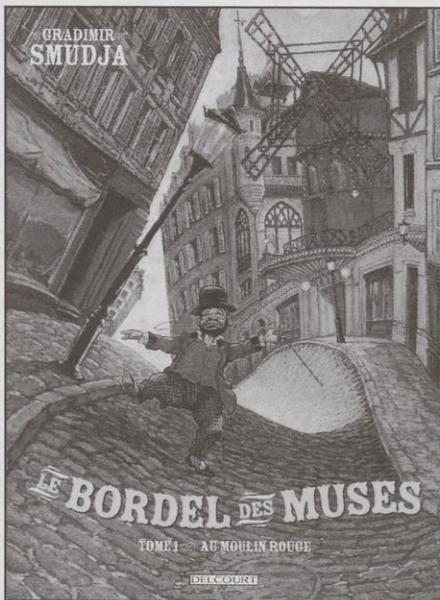
Marie-Pierre Larrivé

## Les délires de Toulouse-Lautrec et de quelques autres familiers du Moulin-Rouge

● *Le Bordel des muses - Au Moulin-Rouge*. Bande dessinée de Gradimir Smudja. Delcourt. 48 pages. 12,50 €.

Le *Moulin-Rouge*, à l'époque de son ouverture en 1889 : la Goulue, Jane Avril, Valentin le désossé et autres gambilleurs, et puis, s'agitant frénétiquement, un nabot éthylique et obsédé qui délire, le comte Henri Marie Raymond de Toulouse-Lautrec-Monfa, peintre de son état.

Au *Moulin-Rouge*, premier d'une série de trois albums BD intitulée *Le Bordel des muses*, n'est pas une fresque érudite mais une pochade iconoclaste, joyeuse et farfelue. Riri (le comte Henri Marie...) délire et fait le désespoir de sa maman. Il se promène à Montmartre, trousse la danseuse, fréquente l'atelier de Fernand Cormon, y rencontre de



mauvais sujets comme ce rouquin des Pays-Bas qui ne sait pas peindre, un nommé Van Gogh. Il boit et il peint.

Passé également toute une galerie de peintres dont Seurat qui était atteint de pointillitis-pointis, une maladie ophthalmique rare, Cézanne, un obsédé de la pomme, Degas, un obsédé du rat d'Opéra à peine nubile... On reconnaît aussi d'autres "habitués" du *Moulin-Rouge*, le capitaine Dreyfus (!) flanqué de son ami Zola et qui drague la Goulue (!), ou encore un maniaque du château de cartes empilées en forme de porte-jarretelles renversé, un nommé Eiffel... C'est dire la fantaisie du récit.

L'auteur, Gradimir Smudja, ex-Yougoslave résidant en

Italie, peintre et caricaturiste, avait réalisé l'an dernier sa première BD, *Vincent et Van Gogh*, une pochade déjà, dessinée à la manière de... où on apprenait que les tableaux de Van Gogh avaient tous été peints par son chat, Vincent, plus doué de talent et de raison que lui. Dans *Au Moulin-Rouge*, il récidive, dessinant encore à la manière de... Toulouse-Lautrec, bien sûr, mais aussi, de temps en temps, de Monet, Cézanne, Renoir ou Seurat le pointilliste.

M.-P. L.

### Chez Temps libre, rue Lepic

Les originaux de Gradimir Smudja sont exposés du 1er au 30 mars à la librairie Temps libre, la librairie BD du 28 rue Lepic, et l'auteur sera présent samedi 27 mars pour dédicacer son ouvrage. Eric Sannier, le maître des lieux, qui a l'intention de faire découvrir des dessinateurs de BD au graphisme novateur, a déjà programmé d'autres expos.

## Sur la table des libraires

Pour ceux qui s'intéressent à la Butte, deux livres sur la table des libraires. Un recueil d'anecdotes relatif aux milieux artistiques au début du siècle : *L'Air de la Butte* d'André Salmon chez Arcadia. Pour ceux qui admirent l'un de ses plus fidèles habitants : *L'Art d'Aymé*, un recueil de citations tirées de l'ensemble

de l'œuvre de Marcel Aymé, concocté par Pierre Chalmin (au Cherche-Midi). Une parmi d'autres : «*C'était un roman dont les connaisseurs disaient merveille et qui avait un grand succès. Même son éditeur l'avait lu.*»

P.A.A.D.

## Picasso, Modigliani et autres à la mairie du 18e en octobre

Le Musée d'art moderne de la Ville de Paris, actuellement installé dans le Palais de Tokyo, avenue du Président-Wilson, va devoir fermer ses portes afin que soient réalisés des travaux indispensables sur le bâtiment. Il est prévu que, durant la fermeture, une partie des collections sera répartie provisoirement entre divers lieux d'exposition, et la mairie du 18e sera un de ces lieux. On y verra donc, à partir d'octobre ou novembre, dans la salle des fêtes, vingt-deux œuvres de grands maîtres, dont Picasso, Modigliani, Marcoussis, etc.

## Le financement du "parquet de bal" du 18e est assuré

C'est sûr : le projet de "parquet de bal" dans le 18e va se concrétiser. Le conseil régional, dont la participation financière était indispensable, a voté une subvention d'environ 50 000 €, s'ajoutant au financement par la Ville.

Le "parquet de bal", c'est une construction démontable, en bois, semblable à celles qui accueilleraient autrefois les bals de village (avant que s'affirme le règne des discothèques). Dans le 18e, où l'on manque de salles de spectacles et d'expositions, ce "parquet de bal" sera un lieu très utile pour toutes sortes d'initiatives culturelles et offrira l'avantage de pouvoir être implanté, selon les moments et les besoins, dans un quartier ou dans un autre.

Danielle Fournier, adjointe au maire chargée de la culture, qui a eu cette idée, espère que le "parquet de bal" du 18e sera opérationnel à la rentrée de septembre, ou peu après. Dans un premier temps, il sera installé rue Pajol, sur l'esplanade devant la grande halle. Des travaux préliminaires sont nécessaires, notamment pour permettre l'arrivée des "fluides" (électricité, eau...).

La programmation sera gérée par une association *ad hoc*, qui reste à mettre en place.

## La fabrique de l'opinion décortiquée en 35 films par Attac du 23 au 30 mars

Le festival *Images mouvementées* que l'association Attac a organisé en 2003 au *Cinéma des cinéastes* de l'avenue de Clichy a connu le succès, Attac en organise donc une deuxième édition, du 23 au 30 mars 2004, sur le thème cette année de "la fabrique de l'opinion".

«*Dans une société où information et communication tendent à se confondre, explique Attac, quelles forces, quelles idéologies contribuent à modeler notre perception du monde, et avec quels objectifs ? Dans les médias, les entreprises, l'école, les discours, comment l'information est-elle recueillie, filtrée, choisie, transmise ?*»

Trente-cinq films, documentaires et fictions, courts et longs métrages, vont tenter d'apporter des éléments de réponse. Des débats seront organisés après certaines des projections, avec des professionnels, spécialistes, représentants syndicaux, etc., sur des questions telles que : la manipulation des mots, des chiffres et des images ; la réécriture de l'histoire ; les conditions de travail des journalistes...

Trois séances publiques sont proposées spécialement aux scolaires (*Zoos humains* le 25 à 14 h, *Dissimulation d'un massacre* le 26, *Faits divers à la une* le 30).

□ Séances mardi 23 mars 20 h 30, et du mercredi 24 au dimanche 30 à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h 30.

Cinéma des cinéastes, 7 avenue de Clichy. Réservation : 01 53 42 40 20. Programme : [www.local.attac.org/images-mouvementees](http://www.local.attac.org/images-mouvementees)

## La subvention du LMP sera versée, la mairie de Paris s'y est engagée

C'est le 4 mars que le tribunal de commerce examine à nouveau le dossier de l'association Procréart, qui gère le théâtre du *Lavoir moderne parisien* (LMP) et les spectacles de l'*Olympic-café*. Procréart est en effet en dépôt de bilan depuis l'été dernier, et le tribunal lui a accordé un délai afin de trouver une solution à ses problèmes financiers. Hervé Breuil, responsable de l'association, a l'espoir d'obtenir un nouveau délai lui permettant d'établir un accord avec ses créanciers (notamment l'État et l'URSSAF) comportant un plan d'échelonnement des remboursements.

Mais il a absolument besoin, pour retrouver l'équilibre financier, de la subvention que la Ville de Paris versait depuis des années à Procréart comme à d'autres organismes culturels. Or il existait un doute à ce sujet, la subvention au titre de 2003 n'ayant pas été soumise au vote du Conseil de Paris. D'où une forte inquiétude et une mobilisation des amis du LMP et de l'Olympic. (Voir notre dernier numéro.)

Hervé Breuil se sent maintenant un peu rassuré : il va pouvoir montrer au tribunal de commerce une lettre de Christophe Girard, adjoint chargé de la culture à la mairie de Paris, qui s'engage à faire inscrire au budget une subvention pour 2004 équivalente à celle de 2002, accompagnée d'une aide exceptionnelle compensant l'absence de subvention pour 2003. Les délais n'ont pas permis de faire voter cette subvention à la session du Conseil de Paris début mars, ce sera pour avril, mais normalement la lettre d'engagement de Christophe Girard devrait permettre au LMP d'obtenir le délai qu'il réclame au tribunal.

## Le Centre Carpeaux fait appel aux photographes pour son exposition

L'exposition d'art contemporain qu'organise chaque année le Centre Carpeaux sera consacrée cette année à l'art photographique sous toutes ses formes. Elle se tiendra du 15 novembre au 2 décembre. Le Centre Carpeaux s'adresse aux photographes désireux d'y participer pour qu'ils envoient un dossier au plus tard le 3 juin.

La participation est gratuite, aucun droit de participation ne sera perçu ni versé. Le Centre Carpeaux prend en charge les frais de vernissage et les contacts avec la presse.

Après une première sélection sur dossier, le comité de sélection choisira les œuvres retenues finalement au cours de visites d'atelier ; ce point est important. Les photographes intéressés sont invités à joindre à leur dossier une note résumant l'itinéraire artistique du candidat et quelques documents représentatifs de son travail récent.

Le Centre Carpeaux, 258 rue Marcadet, est un centre d'accueil thérapeutique, soutenu par le centre hospitalier de Maison-Blanche, et ouvert à toute personne en difficulté psychologique ou mentale. Le contact avec l'art, les activités artistiques tiennent une place non négligeable dans le travail thérapeutique, et c'est dans ce cadre que l'association Carpeaux organise chaque année sa manifestation consacrée à l'art contemporain.

□ Association Carpeaux, 258 rue Marcadet, escalier N, 2e étage, 75018 Paris. Tél. 01 42 63 38 00.

18<sup>e</sup>  
CULTURE

## Des pièces de Philippe Minyana dans deux théâtres du 18e ce mois-ci.

**Habitant de Montmartre, Minyana est un des auteurs dramatiques français les plus importants du moment.**



Philippe Minyana : «un pessimisme jubilatoire»...

Trois pièces de Philippe Minyana sont jouées en ce mois de mars dans le 18e, *Prologue* et *Le Couloir* au Théâtre ouvert, et *Drames brefs 2* à l'Étoile du nord. Philippe Minyana, qui commence à être reconnu comme un des auteurs dramatiques français les plus importants du moment, vit dans le 18e depuis 1982 (hormis «une petite infidélité, puisque j'ai habité la banlieue quelque temps», dit-il). Il se sent chez lui dans le quartier légendaire de Montmartre qui l'attendrit, et se trouve bien aise de venir travailler à Théâtre Ouvert à pied, en empruntant l'allée des Brouillards.

Né en 1946 à Besançon, il a suivi dès l'âge de 9 ans diverses formations dans les conservatoires. Mais il a débuté dans la vie comme professeur de lettres dans les Vosges, puis à Metz, pendant neuf ans, et c'est seulement ensuite qu'il s'est consacré au théâtre, d'abord en qualité de comédien, puis d'auteur.

Il écrit son premier texte pendant les épreuves du bac blanc, en 1979, *Premier trimestre*, avant de se consacrer entièrement à l'écriture en 1985 : «L'écriture me convient mieux biologiquement», confie-t-il en souriant.

### De Wittig à Vinaver

Le théâtre de Philippe Minyana se divise en deux périodes importantes. Dans les années 80, il subit l'influence de la mode des pièces-monologues et du théâtre allemand (celui de Wittig entre autres). Cela a donné lieu à des pièces comme *Chambres* et *Inventaires*, qui, proposées au programme du bac 2001, ont contribué à la notoriété de notre auteur. Pour celui-ci, qui s'inspire toujours de faits divers, «c'est une erreur de traiter un sujet en art, le véritable but est la reconstruction du réel».

Une de ses expériences les plus marquantes a été son travail sur les pièces de Michel Vinaver : «Le théâtre de Vinaver, sous sa forme écrite, ne comportait pas de signes de ponctuation. J'en ai vu les avantages : le texte avait des ailes tout à coup.» Car, selon lui, dans cette période conservatrice du théâtre où l'on se contente de refaire les mêmes choses, Vinaver, lui, propose de «requestionner le dialogue au théâtre, d'interroger l'oralité, au profit de la parole réelle décalée».

Cette recherche fondamentale intéresse également Minyana : «transporter la parole des gens ordinaires, de la rue, du salon, du bureau, etc., et la mettre sur scène». Pourtant ses personnages,

au fil des pièces, perdent progressivement leur nom pour devenir des entités, des figures quasi mythiques, dont la parole, extrêmement prolixe, délocalisée, tend à devenir universelle.

En 1995, Minyana passe, selon ses propres termes, «du maximalisme au minimalisme, c'est-à-dire de la jouissance de la logorrhée à la jouissance du lachonisme». De très courts monologues se succèdent, les personnages s'adressent les uns aux autres mais ne communiquent pas forcément, d'où la difficulté du théâtre de Minyana. Ce qui l'intéresse dans ces nouvelles pièces, *Drames brefs 1 et 2*, *La Maison des morts*, *Anne-Laure et les fantômes*, *Habitations*, *Pièces, Suite 1, 2 et 3*, *Le Village*, c'est que «sans mauvais jeu de mot, c'est le théâtre ouvert».

«sans mauvais jeu de mot, c'est le théâtre ouvert».

### Une chambre, un corridor, un couloir

Ce sont les deux dernières pièces de 2003, récemment parues aux Éditions théâtrales, *Prologue* et *Le Couloir*, qui sont montées pour la première fois, en collaboration avec Frédéric Maragnani, en mars, dans la maison dont c'est justement la spécificité : le Théâtre Ouvert. Par ailleurs, *Drames brefs 2* sera joué par une compagnie de marionnettes à l'Étoile du nord. Deux théâtres particulièrement créatifs et «qui savent prendre des risques», approuve Minyana.

Dans ces trois pièces de la seconde période, qui correspond à ce que Minyana nomme les «pièces de deuil», «les parleurs réinterrogent le drame, expient l'inouï, car c'est un véritable forfait d'être en vie».

«J'y fais moi-même le deuil de plein de choses, dit-il, mais sans nostalgie ; je hais la nostalgie. Au contraire, je suis ravi d'être arrivé à l'âge mûr ; c'est un âge passionnant. Mais le deuil est inévitable... plus exactement, je suis un adepte de la philosophie de Cioran, cette espèce de pessimisme jubilatoire. Il y a toujours du tragique et du burlesque dans mes pièces...»

Ces œuvres rendent compte finalement de la dichotomie qui constitue le drame de la vie, la grande Comédie humaine, l'épopée de l'intime, dans ce lieu vacant et ambigu qu'est l'espace familial d'une chambre, d'un corridor, ce *Couloir* qui donne son titre à une des pièces, ce passage, ce «purgatoire», que représente le théâtre, espace de l'imaginaire et de l'inconscient, où se ressasse la parole...

Ce qui intéresse encore notre auteur, c'est la langue et «le corps qui parle, la conséquence de la parole sur le corps, le geste, qui peut parfois n'avoir aucun rapport avec ce qui est dit».

«C'est de la parole exposée, surexposée ; la parole fait l'action. Bien sûr qu'on raconte des histoires, c'est obligé, mais la vraie fiction, c'est l'acteur et c'est la langue. Sur scène, ça devient d'une certaine façon quelque chose d'obsène, c'est-à-dire de jubilatoire...»

Cendrine Chevrier

□ Voir page 26 les dates et autres renseignements sur les spectacles de Minyana au Théâtre Ouvert et à l'Étoile du nord.

## Théâtre, danse

## À l'Atelier

## Un hiver sous la table de Topor

Façon théâtre social. Deux immigrés (ou émigrés si vous préférez) sont logés dans des conditions misérables par une traductrice, elle-même pauvre, que cette sous-location aide à vivre.

Façon blquette. Une femme, pas très riche mais généreuse, héberge deux émigrés venus d'un pays de l'Est. Le temps passant, ils deviennent riches. Au moment où, acculée par la misère, elle va être expulsée, l'un d'eux, ayant acheté la maison en secret, la lui offre. L'autre, qui était aimé secrètement, l'épouse.

Façon mélodrame. Le méchant, c'est l'éditeur qui emploie la traductrice et voudrait l'épouser. Mais au riche éditeur, elle préfère le pauvre immigré qui finira par l'emporter.

Façon cabaret. Le point de départ (la traductrice loue l'espace qui est sous sa table de travail) crée une situation absurde propice à de nombreux gags et échanges amusants. Pour redonner un peu de rythme, un film sur le rideau et une danse avec des chaussures lumineuses qui font tout de même un peu pièces rapportées.

Du divertissement pour ceux qui n'aiment pas se prendre la tête. À en juger par le public, il me semble qu'on peut s'y risquer. Mais je n'oserais pas me prononcer. J'étais tout à fait à droite, au troisième rang de corbeille, d'où on ne voit pratiquement rien. P.A.A.D.

□ 1 place Charles Dullin. 01 46 06 49 24. De mar. à sam. 21 h, sam. et dim. 16 h.

■ **Également à l'Atelier** : 84 **Charing cross road** continue, de mar. à sam. 19 h, dim. 18 h.

### À l'Étoile du Nord C'était mieux avant

D'Emmanuel Darley  
Jusqu'au 23 mars

Voici "la belle lisse poire" de Raoul Jambon, *Farçais* ordinaire qui traîne en vieille robe de chambre couleur moutarde-rance, au milieu d'objets sans âme : un fatras encaissonné de poupées blondes au joues roses et poupons en celluloid. Lorsque sa femme, Pierrette Jambon, revient de promener la chienne Pépette, les rancœurs de Raoul Jambon explosent ; tout y passe : train-train, laisser-aller, précarité, vie morose. Mais de son cerveau pas si bête jaillit la mission hautement

### Au Sudden-Théâtre La double inconstance, de Marivaux

Magnifique texte de Marivaux. Magnifique mise en scène de Raymond Acquaviva. Magnifiques acteurs qui tous mériteraient d'être nommés. Tout Paris devrait venir voir *La Double inconstance* qui se donne au Sudden Théâtre. Le texte de Marivaux est d'une extrême

force. On ne sait trop pourquoi, le programme dit qu'il fait penser à Musset. Beaucoup plus subtil et plus subversif. Beaumarchais lui-même et son *Mariage de Figaro* en paraissent lourdingues, presque boulevardiers.

La mise en scène qui situe l'intrigue dans un palais oriental avec femmes voilées sert magnifiquement ce texte. Preuve s'il en fallait que l'on

salutaire pour la *Farce* et les *Farçais* de partir en campagne avec un seul mot d'ordre : "C'était mieux avant"...

Embarquant avec lui sa femme et sa fille Ginette pour un rêve halluciné de machine à réaction revenant aux vraies valeurs d'avant-avant-avant. Déstabilisés par ce programme politique genre "en avant la reculade", les bien-étriqués Ernest et Anne-Sophie Champagne infiltrent les Jambon par l'intermédiaire de leur fils Charles-Antoine, véritable *pince* charmant, qui n'a aucune peine à séduire la fille Jambon pour tenter de récupérer les ficelles du pouvoir.

À travers les "motordus" (tordants !), réinventant la langue de bois, l'auteur ne ménage ni le vide abyssal de la pensée politique ni l'état de la "Farce morfonde".

Très bien servie par tous les acteurs, on retiendra de la pièce, entre autres, la scène de la télé, la demande en mariage et la nomination des *sinistres* du

### Des places gratuites pour les habitants du 18<sup>e</sup>

L'Étoile du nord ouvre gratuitement aux habitants des 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> arrondissements certaines de ses séances, les 6, 7, 8, 9, 11 et 12 mars, sur présentation d'un justificatif de domicile. Réservation obligatoire. (Ces invitations ne sont valables que dans la limite des places disponibles.)

gouvernement. On l'aura compris, les spectateurs... de rire - malgré une mise en scène un peu déroutante parfois.

À noter : la première pièce d'Emmanuel Darley, *Badier Grégoire*, a été publiée par le Théâtre ouvert et mise en chan-



peut tenir un public pendant deux heures sans une once de vulgarité, sans complaisance. Subtilité et force aussi, et fraîcheur dans le jeu des acteurs dont pas un ne tire la couverture à lui. Il faut avoir le courage de le dire, on est à cent coudées de ce qui se joue à l'Atelier.

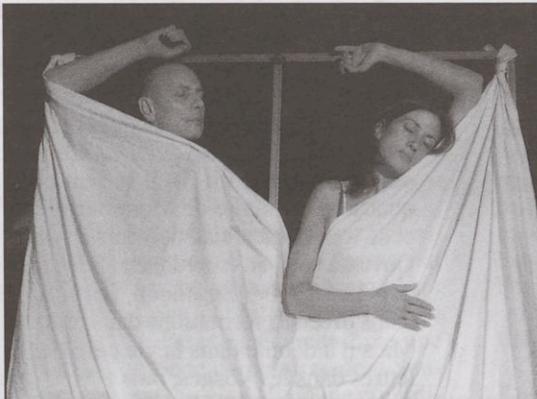
J'en ai assez dit. Si vous avez une arme à feu, tirez sur votre poste de télévision, puis

réservez une place pour lundi soir. Le marivaudage n'est pas ce qu'un vain peuple pense. Le prince enlève la jeune paysanne à son paysan de fiancé. Mais le dernier mot qui reste à Arlequin nous fait comprendre que la Révolution est là.

(À voir, dans le même esprit, *L'Esquive*, film centré sur des jeunes de banlieue qui montent une pièce de Marivaux, *Le jeu de l'amour et du hasard*.) P.A.A.D.

□ 14 bis rue Sainte-Isaure. 01 42 62 35 00. Jusqu'au 18 mars. Lundi 21 h, mardi et jeudi 15 h.

■ **Également au Sudden-Théâtre** : Jusqu'au 18 avril, **Je veux pas être seul(e)**.



Le "lit" de *Ma vie de chandelle* au Théâtre des Abbesses

C. Lemaire

tier par Michel Dydim en 2000, la seconde, *Souterrains*, a été mise en espace en 2002. Le Théâtre Ouvert a aussi publié *Une ombre*. C.B.

□ 16 rue Georgette Agutte. 01 42 26 47 47. Lun. et sam 19 h, mar., jeu., ven. 20 h 30, dim. 16 h.

■ **Également à l'Étoile du nord** : Du 31 mars au 17 avril, **Drames brefs 2**, de Philippe Minyana (voir page 25).

### Aux Abbesses Ma vie de chandelle

de Fabrice Melquiot  
Du 3 au 27 mars

La chandelle, c'est vous, c'est moi, c'est le public qui la tient face à tous ces spectacles de télé-réalité qui sont devenus une manie d'aujourd'hui. Le Théâtre des Abbesses nous en offre un avec trois personnages : un homme, une femme, un grand lit bien sûr (ou ce qui en tient lieu sur scène), et celui qui regarde les ébats, vrais ou faux... qui évoque les souvenirs, vrais ou faux... Une pièce «déconcertante».

Demarcy-Mota, le metteur en scène, qui avait présenté en 1999 au Théâtre de la Ville *Pei-*

*ne d'amour perdue* de Shakespeare, a reçu pour la mise en scène de cette pièce le prix de la révélation théâtrale de l'année. De l'éclat pour une vie de chandelle ! R.P.

□ 31 rue des Abbesses. Loc. 01 41 74 22 77.

■ **Également aux Abbesses** : Du 30 mars au 3 avril, **Franческа Lattuada**, danse.

### Lavoir moderne parisien Le monde selon Valletti

de Sergio Valletti  
Du 10 mars au 3 avril

Ce qu'en dit Éric Louviot, metteur en scène : «C'est l'histoire d'un homme qui parle d'un homme qui parle d'un homme... Des fois ils sont trois, et alors c'est une autre histoire, mais en fait on s'aperçoit très vite que c'est encore et toujours et inlassablement un début ou une fin à l'histoire de l'homme qui parle de l'homme qui parle... C'est "catastrophiquement comique" quand Valletti parle de Valletti...»

□ 35 rue Léon. Mar. à sam. 20 h 30. Rés. 01 42 52 09 14.

■ **Également au LMP** : Festi-

val au féminin du 4 au 8 mars (voir l'article page 9).

## Et aussi

■ **À l'Alambic** : Jusqu'au 19 mars, vend. 20 h 45, **Ciné-massacre**, sketches et chansons de Boris Vian. • Jusqu'au 26 juin, sam. 18 h, **Le strip-tease de Barbara**. • Jusqu'au 13 mars, sam. 20 h 30, **Reigen** (La ronde) d'Arthur Schnitzler, en allemand. (12 rue Neuve-de-la-Chardonnière. 01 42 23 07 66.)

■ **À l'Atelier-théâtre de Montmartre** : Éliane Gallet dans *Cache ta joie*, jusqu'au 27 mars, ven. et sam. 21 h 30. (7 rue Coustou.)

■ **Au Dix-Heures** : Éric Baert, imitateur. Mar. à sam. 22 h. (36 bd de Clichy. 01 46 06 10 17.)

■ **Au Funambule** : **Du pain sur les planches**. (Voir l'article dans notre n° 103.) 53 rue des Saules. 01 42 23 88 83.

■ **Au Théâtre ouvert** : **Le couloir**, de Philippe Minyana, du 8 mars au 3 avril, mar. 19 h, merc. à sam. 20 h 30, sam. 16 h. (Voir l'article page 25.) 4 bis cité Véron. 01 42 62 59 49.

■ **Au Trianon** : Jusqu'au 28 mars, **Les mystères de Paris**, comédie musicale, d'après Eugène Sue, par les Enfants d'Arlequin (12 musiciens, 50 chanteurs et comédiens). Spectacle au profit de l'enfance maltraitée, co-produit par la mairie de Courbevoie et l'espace Carpeaux. Jeu. ven. sam. 20 h 30, sam. dim. 15 h 30. (80 bd Rochechouart. Rés. 01 53 41 02 02.)

## Pour les enfants

■ **Au Ciné 13 Théâtre** (Théâtre du Moulin de la Galette) : **Alice et la baguette magique** (à partir de 4 ans), mer. sam. 15 h. • **Le magicien a fait un tour dehors** (à partir de 6 ans), mer. sam. 16 h 30. (1 av. Junot. 01 42 54 15 12.)

■ **À l'Étoile du nord** : Du 29 mars au 17 avril, **Coâ encore !** À partir de 3 ans. Mer. sam. 17 h + séances scolaires (01 42 26 63 98.)

■ **Au Sudden Théâtre** : Jusqu'au 7 mars, **L'apprentie sorcière**, mar. sam. 15 h, dim. 14 h 30. (01 42 62 35 00.)

## Musique

## MUSIQUES TRADITIONNELLES

■ **Aux Abbesses** : Annie Ebrel (Bretagne), jeudi 18 mars 20 h 30 et sam. 20 mars 17 h. • **Toud'sames** (Bretagne), dim. 21 mars 17 h. (Loc. 01 42 74 22 77.)

■ **À la Cigale** : Alan Stivell (Bretagne), les 19, 20, 21 mars. (01 49 25 81 75.) • **Mille et une nuits**, 26 mars, et 2 et 3 avril.

## MUSIQUE CLASSIQUE

■ **Dimanche 21 mars à la Maison verte** : Guigla Katsarava, diplômé du Conservatoire de Moscou, interprète Beethoven, Chopin, Liszt.

## MUSIQUES MODERNES, ROCK, etc.

### Le renouveau du Divan du monde

Le *Divan du monde*, après plusieurs mois de travaux, a rouvert ses portes en février avec trois concerts du groupe *La Rue Ketanou*, qui affichaient complet les trois soirs.

En mars, le Divan (désormais *drivé* par Glaz'art) reprend le rythme régulier de ses programmes. Deux salles : une salle de spectacles en bas (400 places), et une salle plus petite (le "*Divan japonais*") en haut, aménagée en bar "lounge" ouvert de 20 h à 23 h, visant un public de mélomanes.

Les **concerts** prévus dans la salle de spectacles du bas relèvent de tous les genres : folk pop, reggae (Kana le 13 mars, Baobab le 20 mars), rock et punk rock (Pabellum le 18 mars), dub oriental (Aiwa le 27 mars), chanson (Joyeux urbains le 22 mars), etc.

Dans la salle du haut, des **cartes blanches** mensuelles dédiées à des labels, magazines, radios, artistes DJ ou VJ (qui mixent des images de films pour créer des effets plastiques). Le mardi, *son et image* ; mercredi, *bandes très originales* (musiques de films) ; jeudi, *invités surprises* (le 11, les Chevaliers Plaisir) ; vendredi, *dance to the underground* ; samedi, *night fever* ! Chaque soir,

diffusion d'art vidéo, diaporamas digitaux et expositions numériques.

□ 75 rue des Martyrs. Rens., rés. : 01 40 05 06 99.

■ **À l'Olympic-café** (20 h 30) : Le 2 mars, **Ego** (trio rock). Le 3, **Nada** (slam) + plateau rap. Le 4, **Ixo** (jazz). Le 5, les **Zgaboonistes** (punk manouche). Le 6 mars, **La caravane passe** (fanfare). Le 11, afro-punk **La Transe**. Le 19, **Robin** (musique de la Réunion). Le 26, **Dgiz-Hors, Stephen Harrison et Cyrille Andrieu**, etc. ("brouillamini jazz").

## Chanson

### Carla Bruni, Vincent Delerm : à réserver

Les deux chanteurs qui ont été les énormes (et inattendus) succès du disque en 2002 sont annoncés dans le 18e.

On attendait Carla Bruni avec curiosité pour ses débuts sur scène. Elle a passé l'épreuve, avec quel succès !, aux *Bouffes du nord* du 17 au 21 février. On connaissait son timbre grave, légèrement cassé, on a découvert quelqu'un qui sait "tenir" sa salle, avec ses propres chansons et quelques autres (Brassens, Higelin...) Après son triomphe aux *Victoires de la musique*, sa deuxième série de concerts sera pour le *Trianon* (80 bd Rochecouart) du 11 au 29 mai. (Réservations FNAC, Virgin...)

Quant à Vincent Delerm, il sera à la *Cigale* du 19 octobre au 4 novembre.

Mieux vaut ne pas attendre le dernier moment pour réserver sa place.

## Les Musicalités de Bretonneau

● 23 rue Joseph-de-Maistre. Les 19, 20, 21 mars, à 20 h 30. Concerts ouverts au public.

Ce premier week-end de printemps, l'hôpital Bretonneau ouvre grandes ses portes, ses "maisonnées" et son théâtre à *La voix dans tous ses états*.

Claire-Lise, tonique, impétueuse, son humour, son énergie dans des chansons françaises, Nosfell à la voix caméléon, tour à tour femme, enfant ou dieu maléfique, créant sa propre langue et sa propre mythologie, le groupe Bahasabé aux rythmes latins, africains, européens, qui chante le monde en français, en espagnol, en indonésien, Cristobal Soto et l'univers musical d'un Venezuela d'aujourd'hui ludique et tendre. Enfin, tout un dimanche de découverte de voix nouvelles.

Les voix en concertes le soir pour le public, les voix offertes aux patients les après-

midis dans les "maisonnées".

Pourquoi ce choix de *la voix* ? Parce que l'hôpital Bretonneau veut se souvenir d'une tradition culturelle qui s'était développée dans ce même lieu avec "l'Hôpital éphémère", à l'époque où les bâtiments (alors inoccupés) de l'ancien hôpital avaient accueilli toutes sortes d'artistes et parmi eux des musiciens. L'hôpital Bretonneau d'aujourd'hui veut lui aussi favoriser les artistes qui apportent leurs univers, leurs espoirs, leurs talents.

Et parce que la voix soulage, apaise, réconcilie. Des patients fragilisés, parfois en souffrance, parfois abimés ou repliés sur une vie qu'ils ne maîtrisent plus, écoutent et sont touchés. La voix éveille des mémoires, remue des affects, va chercher des espaces neurologiques parfois détériorés : tout d'un coup, des vibrations, des étincelles de vie passent. **R.P.**

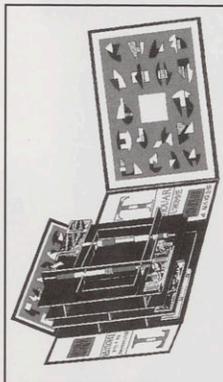
## Expositions

### Galerie Eonnet-Dupuy Bruno Mendonca

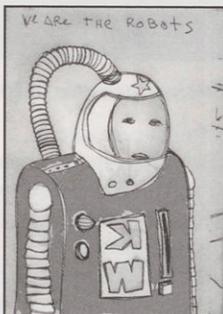
Du 13 mars au 11 avril

L'œuvre de Bruno Mendonca est une suite de variations graphiques autour de l'écriture, sous forme de peintures, de dessins, de livres-sculptures, de boîtes, d'objets et parfois même d'instruments de musique.

□ 27 rue Tholozé. De 14 h à 19 h, sauf lundi et mercredi.



Bruno Mendonca (Galerie Eonnet-Dupuy)



Psyko et Tryklo (Galerie Art's Factory)

### Galerie Art's Factory Les Psyko Tryklo et Thomas Jarry

Du 7 au 28 mars

Les Psyko Tryklo (Jeanne et Olivier) travaillent séparément mais sous une seule signature. Ils touchent à tous les modes d'expression : peinture, photo, illustration, vidéo, numérique... Ils présentent ce mois-ci des travaux mixant joyeusement des figures de la mythologie contemporaine.

### Au café littéraire du Petit Ney

- **Vendredi 5 mars**, 19 h 30 : "L'estami-ney social", la rencontre-débat mensuelle du collectif *Vers des États généraux du social*. Thème : Coût du travail social et de l'action sociale.
  - **Dimanche 7 mars** après-midi : Autour de la **journée des femmes**. 15 h, *L'ombre du bâton*, théâtre. Puis débat : Le droit des femmes à l'autonomie, des femmes africaines témoignent et nous questionnent. Puis chansons et douces africaines.
  - **Vendredi 12 mars**, 20 h : La compagnie *Solo man non troppo* explore l'univers du **gore**, à partir de textes anciens (Baudelaire, Russo, Topor, Stephen King...) et à l'aide de vidéos, dispositifs sonores et plastiques...
  - **Samedi 13 mars**, 19 h : Soirée jeux.
  - **Dimanche 14 mars**, 15 h : Café chantant, les spectateurs deviennent acteurs.
  - **Vendredi 19 mars**, 20 h 30 : Chanson, *Cabaret des amours stupéfiants* par Corinne Debeaux.
  - **Samedi 20 mars**, 20 h 30 : *Petite forme clownesque*, théâtre.
  - **Vendredi 26 mars**, 20 h : La chorale tzigane dirigée par José Ponzone (un des groupes qui répètent au Petit Ney).
  - **Samedi 27 mars**, 19 h : Apéro-conte.
- 10 avenue de la Porte-Montmartre. 01 42 62 00 00.

## À la Galerie W Raymond Hains

Dans les années 50, on commença à parler en France des "Nouveaux réalistes", des artistes très différents les uns des autres, mais qui avaient pour caractéristique commune de créer leurs œuvres en utilisant des matériaux réels de la vie quotidienne. Ils sont devenus célèbres : César, Arman, Niki de Saint-Phalle (sculpteurs), et Christo (qui à cette époque "emballait" des objets avant de le faire pour des monuments), etc. - ainsi que Villemé et Hains, qui exposaient des affiches décollées de panneaux publicitaires et formant des tableaux abstraits.

À travers l'utilisation de ces matériaux pré-existants, Raymond Hains a su construire

une œuvre révélant un style, une personnalité artistique forte. Il expose ce mois-ci dans plusieurs lieux dépendant de la galerie W non seulement des affiches, mais aussi des créations originales.

□ Du 15 mars au 4 avril. Galerie W, 3 rue Burq (tj de 10 h 30 à 20 h). Espace W, 44 rue Lepic. www.galeriew.com



Ils vont côtoyer les peintures de Thomas Jarry, qui dénoncent sur le mode de l'humour la société de consommation et la mondialisation commerciale.

□ 48 rue d'Orsel. Mardi à vend. 13 h à 19 h 30, sam. 11 h à 19 h 30, dim. 14 à 19 h.

### À la Table d'Hélène Jean Turco

Portraits de gens ordinaires Jusqu'au 27 mars

En plus du plaisir d'une cuisine raffinée, on peut découvrir au restaurant *La table d'Hélène* une belle exposition de photos de Jean Turco, des portraits aux éclairages et aux cadrages particulièrement étudiés, à regarder attentivement photo après photo car chacune révèle une idée particulière. Jean Turco partage sa vie entre l'Italie (il est l'auteur d'un travail photographique sur Venise) et Paris - où, entre autres activités, il anime un atelier photo pour l'association *La Cyclade* à UVA (9 rue Duc).

□ 14 rue Duc. 01 46 06 49 68. Fermé dim. et lun.

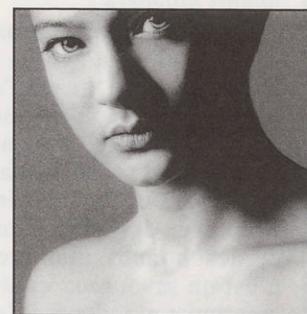


Photo de Jean Turco. (Restaurant La table d'Hélène.)

### Regard 18 à Bercy

Un groupe d'artistes de l'association *Regard 18* expose une sélection de peintures, sculptures, photos, gravures au Centre culturel des Finances, 139-143 rue de Bercy, du 4 au 26 mars. Entrée du lundi au vendredi de 9 à 21 h (avec pièce d'identité). Rens. : 01 53 18 20 85.

### Et aussi

■ **À Cargo 21, Terre à terre**, potières du Maroc et du Mali. Du 4 au 28 mars. (Voir page 9.)

■ **Au Petit Ney**, objets en bois (jeux, mobiles, coffrets) réalisés par Jean-Luc Rossignol et des enfants de centres de loisirs parisiens, dont celui de l'école Binet. Du 3 au 23 mars.

■ **À l'espace culturel Bretonneau** : Jusqu'au 13 mars, peintures et sculptures de Federico Véléz. (23 rue Joseph-de-Maistre.)

■ **À la Halle St-Pierre**, l'exposition *Poupées* continue jusqu'au 25 juillet. (Voir notre dernier numéro, page 21.)

■ **Galerie RAM : Boroffe et Cie**, jusqu'au 25 avril. (Voir l'article dans notre dernier numéro.) 29 rue Germain-Pilon. 01 42 57 22 58.

Ont collaboré à ces pages : Christine Brethé, Paul-André-Auguste Desalmand, Noël Monier, Rose Pynson.

**Émule de Boudard et de Simonin, Pierrot, ex truand, ex taulard raconte dans un livre sa "vie sur place", avec facétie et sans esprit de revanche.**

## Pierrot de Montmartre, ancien truand

Il vient de publier *La Vie sur place*, récit cru et touchant de sa vie "immobile et brève". Au placard durant plus de trois décennies, Pierrot vit à Montmartre, où il rôdait dans les bars, dans les années 70, le soir, après son boulot de vendeur de primeurs et entre deux séjours à l'ombre. C'est "son quartier". Il l'aime, comme il aime ses copains, les "gonzesses" et la sienne en particulier. Il n'ira «plus jamais ailleurs»...

Casquette de velours marron, gueule d'acteur à la mâchoire carrée, Pierrot "de Montmartre" a la poignée de main franche, le regard malicieux, et un pli d'enfance au coin de son sourire. Amoureux des belles lettres et des bonnes manières,

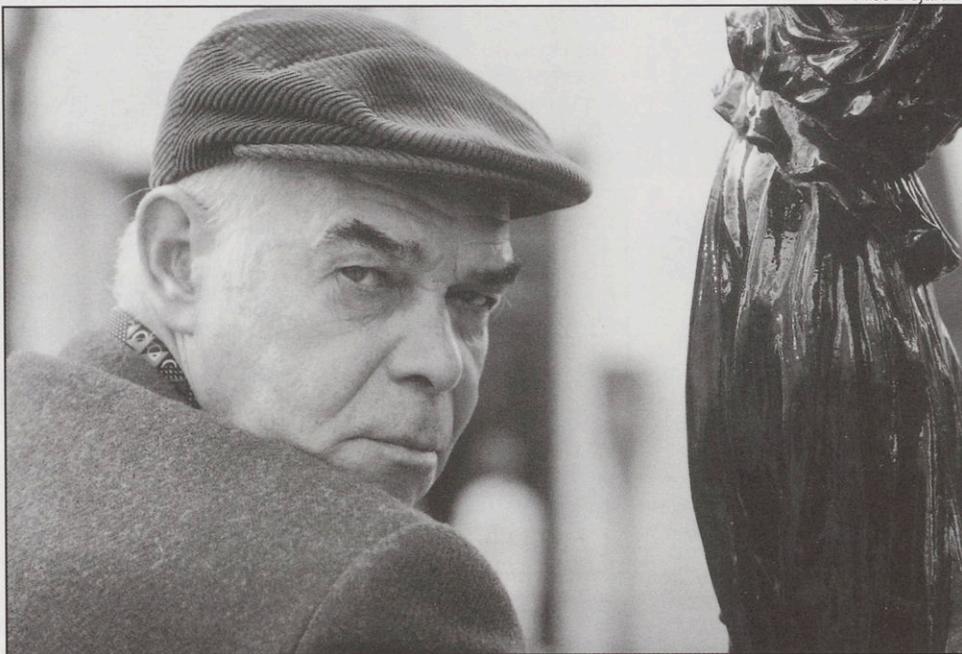
c'est un savoureux conteur, qui décrit sans amertume ni vulgarité l'univers des prisons. Enfin sorti et cherchant à se loger, il a posé ses petites affaires, en 1990, entre Pigalle et Abbesses. Un copain lui a présenté des gens du quartier des Abbesses, le promenant dans les bons endroits, les petits bistros sympas. Le hasard a voulu qu'il tombe amoureux d'une "gonzesse" «On s'est mis ensemble pour vivre une grande passion et on s'est installés dans le quartier.»

À la Mascotte, sur le coup de midi, il a toujours des copains et des copines qui se pressent autour du comptoir. L'amitié, pour Pierrot, c'est sacré. Il la cultive comme un jardin, au quotidien, dans les bistros où il a ses habitudes : la Mascotte, la Midinette, Chez Boivin, ou chez Amad (autrement nommé l'Hôtel de Clermont)...

### «Le 18e, c'est ...»

«Le 18e, c'est ma maison», affirme-t-il ôtant sa casquette, découvrant une couronne de cicatrices au sommet de son crâne dégarni. C'est son "auréole", témoignage d'un épisode fiévreux de sa vie passée entre béton et barreaux, conséquence d'une tentative d'évasion ratée. Des matons lui ont arraché sa moumoute cousue (pour cause de changement d'identité), et la peau du crâne est venue avec, «comme une moquette qu'on décolle».

Encore stupéfait d'avoir reçu ses papiers pour la retraite, parce que, dans sa tête il ne peut pas avoir 60 ans, vu que trente ans de prison «ça ne compte pas», Pierrot dit que l'idée d'écrire un livre est venue par le biais d'un copain de Montmartre, Guy Franquet, l'auteur du *Cochon rose*. Il se souvient qu'il s'est dit «Fais gaffe, ne retourne pas en prison maintenant !» Jusque là, Pierrot écrivait «des petits trucs», mais refusait de s'atteler au travail. De son "métier" passé, il gardait un principe : pour



Pierrot, photographié place des Abbesses près de la fontaine Wallace.

vivre heureux, il faut vivre caché.

Ce sera *La Vie sur place*, racontée «avec facétie et sans esprit de revanche». Il y raconte autour d'une tasse de café, «des faits, sans pour autant faire une psychanalyse».

Même si dans son quartier tout le monde est au courant, l'idée de «se mettre en lumière, devant des inconnus sans choisir son public», de passer à la télévision gêne un peu notre homme, pourtant doté d'une forte personnalité forgée dans l'isolement, là où «on ne fabrique pas de souvenirs, juste de la mémoire».

Entre deux cigarettes et un mot chuchoté dans l'oreille d'une copine, Pierrot évoque son enfance, ses parents trop occupés à travailler, qui ne se parlaient pas, qui ne lui parlaient pas, et la pension, «anti-chambre de la maison de correction»... Quand il a été viré, les parents ont décidé qu'il serait, comme eux, charcutier, mais ça ne lui plaisait pas bien, et Pierrot, de petits délits en petits délits, en a pris pour huit ans, «une éternité quand on n'a pas 20 ans».

### En pleine tronche

Il s'était rendu, les mains dans les poches, à la convocation du commissariat de police. Il était tranquille, fort de son apprentissage en charcuterie, avec un ticket d'embauche en poche, et ce qu'il avait fait de mal ne méritait, pensait-il, qu'une grosse engueulade... Le dépôt, le Quai des Orfèvres, les menottes, les chaînes, le juge, la prison, il les a pris en pleine tronche.

Mais il «n'a pas crevé au placard» comme il le redoutait, même s'il a usé des séjours en QHS (quartier de haute sécurité). Et aujourd'hui, il nous livre un bel ouvrage.

Dans les années 60, les méthodes de la poli-

Yves Dejardin

ce étaient, selon lui, plus musclées qu'aujourd'hui. On avait hâte d'aller au dépôt, mais le dépôt était tellement sordide qu'on était pressé d'aller... en prison. Là, il a connu la détresse dans la solitude des cachots. Pour oublier, il a dévoré des bibliothèques entières et vagabondé avec Balzac, Conrad, Dickens, Saint-John Perse, Simonin, Boudard... Entre études et révoltes en prison, il a obtenu le BEPC, bossé pour le bac qu'il a abandonné en chemin, avant d'obtenir un diplôme de mètreur-vérificateur.

Évoquant un braquage commis l'arme au poing, il devient grave. Un coup réussi, un sac de bijoux à la main et zéro mort au bout du compte, mais, de retour

à la maison deux heures plus tard, il s'est servi un whisky et s'est installé dans un canapé. «Et je me suis mis à trembler.»

«Voleur mais pas tueur», même s'il reconnaît que ça aurait pu arriver, Pierrot évitait de tirer ou alors... il visait les jambes, souligne-t-il avec force.

Il revendique la responsabilité de ce qu'il a vécu, trente ans de vie «gommée par la prison» jusqu'à sa sortie en 1990, mais il estime que sa dernière peine, fixée à vingt-et-un ans et réduite à treize, ce fut la limite. «Moins de dix ans de prison, c'est supportable. Plus de dix, non.» Les permissions de sortie lui ont permis de tenir, de décider de rentrer à la prison après avoir goûté le sirop de la rue, et de solder sa dernière peine...

Quand on évoque à nouveau la sortie de son livre et la perspective d'être confronté à quelques stars de la télévision, Pierrot affiche la sérénité. N'a-t-il pas remplacé récemment, au pied levé, un copain défaillant, à l'émission de 20 h d'un journal TV, pour témoigner des tentatives d'évasions de prison, un registre qu'il connaît bien.

«Ensuite, dit-il, mon téléphone n'a pas arrêté de sonner. Je passe bien à la télé. J'ai une "gueule" !»

Jacqueline Gamblin

□ *La Vie sur place*, le livre de Pierrot, est publié chez Anne Carrière (www.anne-carriere.fr). 200 pages, 18 €. Sortie le 9 mars.

Pierrot participera le 14 mars au magazine TV *On ne peut pas plaire à tout le monde* de Marc-Olivier Fogiel et devrait être plus tard chez Ardisson

Le 17 mars, entre 17h et 20h, il dédicacera son livre à la librairie Mimogea, place des Abbesses, et sera au Salon du Livre les 20 et 21 mars.